



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

Nathalie Ayotte

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (traduction)

GRADE / DEGREE

École de traduction et d'interprétation

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Le traitement lexicographique du vocabulaire politique Trois études de cas : *nationalisme, nationaliste et nation*

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Aline Francoeur

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Luise von Flotow

Clara Foz

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

Le traitement lexicographique du vocabulaire politique

Trois études de cas : *nationalisme, nationaliste et nation*

Nathalie Ayotte

sous la supervision de

Madame Aline Francoeur
École de traduction et d'interprétation

Thèse présentée à
la Faculté des Études supérieures et post-doctorales
Exigence partielle pour l'obtention du
Diplôme de Maîtrise en Traduction



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-25741-8
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-25741-8

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

REMERCIEMENTS

Le parcours ayant mené à l'aboutissement du travail qui va suivre a été rempli de surprises et d'imprévus. À chaque tournant de cette aventure s'est trouvé sur mon chemin, une bibliothécaire, un collègue, un ami ou un professeur compréhensif. Tous, chacun à leur façon, m'ont apporté un soutien qui a porté ses fruits. Je veux exprimer ici ma gratitude à chacune de ces personnes.

Parmi mes proches, je tiens à remercier entre autres ma mère qui m'a écoutée avec beaucoup de patience discuter de l'objet de ma recherche. Je remercie Christa, et Daniel, mes amis allemands. Je remercie Benjamin et Duane pour leur encadrement et leurs conseils. Enfin, je remercie aussi mon ami Sylvain.

J'aimerais remercier également tous mes professeurs, en particulier madame Roda Roberts et surtout, ma directrice, madame Aline Francoeur. Je la remercie d'avoir veillé à ma progression et de m'avoir guidée honnêtement. Enfin, je tiens à remercier l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa qui m'a accueillie.

RÉSUMÉ

Notre étude s'inscrit dans la foulée des études métalexigraphiques consacrées aux représentations idéologiques dans le discours dictionnaire. Alors que le mythe de l'objectivité entourant le dictionnaire continue de prévaloir dans l'imaginaire du grand public, nombre de chercheurs s'évertuent, eux, à le déconstruire. Leurs travaux ont permis d'illustrer le caractère parfois subjectif du dictionnaire, notamment lorsqu'il est question de décrire le lexique de certains domaines comme la sexualité, la religion ou la politique. Dans le cadre de notre étude, nous avons donc voulu vérifier l'hypothèse communément admise par les chercheurs du domaine selon laquelle le discours dictionnaire traduit certaines représentations idéologiques et est empreint de subjectivité.

Le premier objectif de notre étude était d'analyser et de comparer le traitement lexicographique de trois vocables du domaine politique, *nationalisme*, *nationaliste* et *nation* dans six dictionnaires monolingues généraux représentant trois langues mondialement importantes, à savoir l'allemand, l'anglais et le français. Les dictionnaires qui ont été retenus aux fins de l'étude sont le *Deutsches Universalwörterbuch* (ou *Duden*), le *Deutsches Wörterbuch* de Wahrig, le *Canadian Oxford Dictionary*, le *Random House Webster's Dictionary of the English Language*, le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*. Nous avons retenu des mots du vocabulaire politique étant donné qu'il s'agit d'un domaine que plusieurs chercheurs considèrent propice aux représentations idéologiques. Par ailleurs, l'analyse a porté sur quatre éléments microstructurels : les définitions, les exemples, les marques d'usage et les renvois.

Le deuxième objectif était de déterminer si, à la lumière des analyses effectuées, le traitement des concepts *nationalisme*, *nationaliste* et *nation* dans les dictionnaires du corpus laisse transparaître une certaine idéologie. Au terme de notre étude, nous avons

effectivement été en mesure de constater une part de subjectivité dans le traitement lexicographique proposé pour ces concepts.

ABSTRACT

Our study builds on the metalexicographical studies devoted to the ideological representations contained within dictionaries. While the myth of objectivity of the dictionary keeps prevailing in the general public, many researchers are striving to deconstruct it. Their studies have helped depicting the sometimes subjective nature of the dictionary, particularly when describing the lexicon related to certain topics such as sexuality, religion or politics. Therefore, as part of our study, we wished to confirm the assumption, commonly accepted by researchers in the field, according to which the dictionary conveys ideological representations and subjectivity.

The primary objective of our study was to explore and compare the lexicographical treatment of three terms pertaining to politics: *nationalism*, *nationalist* and *nation*, in six standard monolingual dictionaries of three important languages throughout the world, i.e. German, English and French. The dictionaries chosen for this study are: the *Deutsches Universalwörterbuch* (or *Duden*), Wahrig's *Deutsches Wörterbuch*, the *Canadian Oxford Dictionary*, the *Random House Webster's Dictionary of the English Language*, *Le Petit Robert* and *Le Petit Larousse*. We have chosen words from the political field since it is considered by many researchers to be conducive of ideological representations. Moreover, the analyses deal with four microstructural components: definitions, examples, usage labels and cross-references.

Our second objective was to establish, in the light of the studies carried out, whether the concepts of *nation*, *nationalism* and *nationalist* are addressed objectively in the dictionaries related to the corpus or, on the contrary, whether their treatment lets a certain ideology show through. At the completion of our study, we were indeed able to observe a certain subjectivity in the lexicographical treatment suggested for the concepts of *nationalism*, *nationalist* and *nation* in some of the dictionaries related to the corpus.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	I
RÉSUMÉ	II
ABSTRACT	IV
TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DES TABLEAUX.....	VIII
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE	
DICTIONNAIRES ET IDÉOLOGIE : ÉTAT DES LIEUX	
CHAPITRE UN : LE MYTHE DE L'OBJECTIVITÉ	6
1.1 Qu'est-ce qu'un dictionnaire?	6
1.1.1 Le dictionnaire et la norme	8
1.1.2 L'autorité du dictionnaire	11
1.2 Le dictionnaire, miroir aux multiples reflets.....	13
1.2.1 Reflet d'une époque et d'un passé	15
1.2.2 Reflet de l'artisan et de son destinataire	16
1.2.3 Reflet d'un programme éditorial précis	18
1.2.4 Reflet d'une tradition lexicographique	20
1.3 Conclusion.....	22
CHAPITRE DEUX : LES LIEUX PROPICES AUX REPRÉSENTATIONS IDÉOLOGIQUES DANS LE DICTIONNAIRE	24
2.1 La macrostructure.....	24
2.1.1 Le vocabulaire traité	26
2.2 La microstructure.....	28
2.2.1 La définition	29
2.2.2 Les exemples	33
2.2.2.1 L'exemple forgé.....	34
2.2.2.2 L'exemple signé.....	36
2.2.3 Les marques d'usage.....	37
2.2.4 Les renvois.....	38

2.3	Conclusion.....	40
DEUXIÈME PARTIE		
MÉTHODOLOGIE ET ANALYSES		
CHAPITRE TROIS : OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE		43
3.1	Objectifs de l'étude.....	43
3.2	Méthodologie.....	44
3.3	Établissement du corpus de dictionnaires	45
3.3.1	Les dictionnaires français	46
3.3.2	Les dictionnaires anglais.....	47
3.3.3	Les dictionnaires allemands.....	49
3.4	Établissement du corpus d'articles à l'étude.....	49
3.4.1	Le vocabulaire politique	52
3.4.2	Articles retenus aux fins de l'étude.....	55
3.4.3	<i>Nation et nationalisme</i> : bref survol	56
CHAPITRE QUATRE : LES ANALYSES.....		61
4.1	Nationalisme – Nationalism – Nationalismus.....	61
4.1.1	Le <i>Petit Robert</i>	61
4.1.1.1	Première division sémantique	61
4.1.1.2	Deuxième division sémantique	63
4.1.1.3	Troisième division sémantique.....	65
4.1.2	Le <i>Petit Larousse</i>	66
4.1.2.1	Première division sémantique	66
4.1.2.2	Deuxième division sémantique	67
4.1.3	Remarques sur les dictionnaires français.....	68
4.1.4	Le <i>Canadian Oxford</i>	70
4.1.4.1	Première division sémantique	70
4.1.4.2	Seconde division sémantique	71
4.1.5	Le <i>Webster's</i>	72
4.1.5.1	Première division sémantique	72
4.1.5.2	Deuxième division sémantique	72
4.1.5.3	Troisième division sémantique.....	73
4.1.5.4	Quatrième division sémantique.....	73
4.1.5.5	Cinquième division sémantique	74
4.1.5.6	Sixième division sémantique.....	75
4.1.5.7	Septième division sémantique.....	75
4.1.6	Remarques sur les dictionnaires anglais	75
4.1.7	Le <i>Duden</i>	77
4.1.7.1	Première division sémantique	77
4.1.7.2	Deuxième division sémantique	78
4.1.8	Le <i>Wahrig</i>	79
4.1.8.1	Première division sémantique	79
4.1.9	Remarques sur les dictionnaires allemands	79
4.2	Conclusions	80
4.3	Nationaliste – Nationalist – Nationalist.....	83
4.1.1	Remarques sur les dictionnaires français.....	84
4.1.2	Remarques sur les dictionnaires anglais	85

4.1.3	Remarques sur les dictionnaires allemands	86
4.4	Conclusions	86
4.5	Nation – Nation – Nation	87
4.1.1	Le <i>Petit Robert</i>	87
4.1.1.1	Première division sémantique	87
4.1.1.2	Deuxième division sémantique	87
4.1.1.3	Troisième division sémantique.....	88
4.1.1.4	Quatrième division sémantique.....	89
4.1.2	Le <i>Petit Larousse</i>	90
4.1.2.1	Première division sémantique	90
4.1.2.2	Seconde division sémantique	91
4.1.3	Remarques sur les dictionnaires français.....	92
4.1.4	Le <i>Canadian Oxford</i>	93
4.1.4.1	Première division sémantique	93
4.1.4.2	Seconde division sémantique	94
4.1.5	Le <i>Webster's</i>	94
4.1.5.1	Première division sémantique	94
4.1.5.2	Deuxième division sémantique	95
4.1.5.3	Troisième division sémantique.....	95
4.1.5.4	Quatrième division sémantique.....	95
4.1.6	Remarques sur les dictionnaires anglais	96
4.1.7	Le <i>Duden</i>	97
4.1.7.1	Première division sémantique	97
4.1.7.2	Seconde division sémantique	97
4.1.8	Le <i>Wahrig</i>	98
4.1.8.1	Première division sémantique	98
4.1.9	Remarques sur les dictionnaires allemands	98
4.6	Conclusions	99
4.7	Résultats des analyses.....	101
	CONCLUSION	108
	ANNEXE I : NATION – NATION – NATION	112
	ANNEXE II : NATIONALISME – NATIONALISM – NATIONALISMUS.....	113
	ANNEXE III : NATIONALISTE – NATIONALIST – NATIONALIST	114
	BIBLIOGRAPHIE	115

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

1	Articles retenus aux fins de l'étude	53
2	Articles des dictionnaires français : <i>nationalisme</i>	65
3	Articles des dictionnaires anglais : <i>nationalism</i>	72
4	Articles des dictionnaires allemands : <i>Nationalismus</i>	76
5	Articles des dictionnaires français : <i>nationaliste</i>	81
6	Articles des dictionnaires anglais : <i>nationalist</i>	82
7	Articles des dictionnaires allemands : <i>Nationalist</i>	83
8	Articles des dictionnaires français : <i>nation</i>	89
9	Articles des dictionnaires anglais : <i>nation</i>	93
10	Articles des dictionnaires allemands : <i>Nation</i>	95

Introduction

On ne peut ignorer l'importance des dictionnaires dans le domaine de la traduction. Ces ouvrages de référence sont les outils de travail par excellence du traducteur, qui en consulte volontiers une panoplie, et cela, quotidiennement. Il s'y réfère tant pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot que pour déterminer si le mot en question est un anglicisme, une impropriété, etc. Consommateur averti, le traducteur est suffisamment au fait des différences qui existent entre les diverses catégories de dictionnaires sur le marché pour avoir ses propres préférences. Autrement dit, il les connaît bien et, contrairement à la population en général, il est conscient du fait qu'il n'existe pas qu'UN seul et unique dictionnaire. Il est aussi conscient du fait qu'aucun dictionnaire n'est parfait et n'a réponse à tout.

Les dictionnaires que nous consultons aujourd'hui tirent leurs origines d'ouvrages élaborés il y a plusieurs siècles. Ainsi, les dictionnaires bilingues français-anglais remontent au XVI^e siècle, tandis que les premiers dictionnaires monolingues du français et de l'anglais ont été publiés un siècle plus tard, soit au XVII^e siècle. Depuis, la production dictionnaire n'a cessé d'augmenter, et le dictionnaire est aujourd'hui un objet de consommation courante que l'on retrouve dans la plupart des foyers.

Pourtant, ce n'est que récemment que l'on a commencé à s'intéresser au dictionnaire comme objet d'étude. En effet, c'est seulement à la fin des années 1960 que l'activité lexicographique et ses produits ont commencé à être sérieusement étudiés, notamment en ex-URSS, en Allemagne, aux États-Unis et en France. Depuis, le dictionnaire a été analysé sous toutes ses coutures, à la loupe de divers thèmes, et le champ des études métalexigraphiques s'est rapidement développé. On parle de *métalexigraphie* pour faire référence aux travaux de recherche portant sur les

dictionnaires, par opposition à la *lexicographie*, qui désigne l'activité proprement dite de rédaction de dictionnaires. Les études métalexigraphiques peuvent adopter divers angles : évolution d'un dictionnaire particulier ou d'une tradition lexicographique, analyse d'un aspect du contenu (les définitions, les données étymologiques, les marques d'usage, les citations, etc.), examen du traitement des anglicismes ou des régionalismes, etc.

Tout un pan d'études métalexigraphiques concerne l'idéologie et le dictionnaire. Alors que le mythe de l'objectivité entourant le dictionnaire (et d'autres ouvrages de référence tels que l'encyclopédie) continue de prévaloir dans l'imaginaire du grand public, nombre de chercheurs s'évertuent, eux, à le déconstruire. Leurs travaux ont permis d'illustrer le caractère parfois subjectif du dictionnaire, notamment lorsqu'il est question de décrire le lexique de certains domaines comme la sexualité, la religion ou la politique. Ainsi, contrairement à ce que croit l'opinion populaire, le discours du dictionnaire n'est pas toujours d'une neutralité absolue.

Notre étude s'inscrit directement dans la lignée des études métalexigraphiques portant sur le dictionnaire et l'idéologie. Nous nous intéresserons au vocabulaire politique, dont le traitement lexicographique est susceptible d'être teinté de subjectivité. L'objectif général de notre étude est d'analyser et de comparer le traitement lexicographique de trois vocables du domaine politique, *nationalisme*, *nationaliste* et *nation* dans six dictionnaires, à savoir deux dictionnaires français, deux dictionnaires anglais et deux dictionnaires allemands. Les dictionnaires retenus aux fins de l'étude sont de taille et de portée comparables; il s'agit de dictionnaires de langue généraux. Dans le cadre de notre analyse, nous nous attacherons à quatre éléments particuliers du contenu dictionnaire : les définitions, les exemples, les marques d'usage et les renvois. En focalisant notre attention sur ces éléments, nous désirons mettre en lumière les

différences et les similitudes de traitement lexicographique de trois langues et de trois traditions lexicographiques pour les mêmes vocables. L'objectif secondaire de notre travail est de vérifier si des représentations idéologiques sont présentes dans les articles retenus. Autrement dit, nous souhaitons déterminer si les concepts *nation*, *nationalisme* et *nationaliste* sont traités de façon objective dans les dictionnaires de notre corpus ou si, au contraire, leur traitement laisse transparaître une certaine idéologie. Les observations effectuées dans le cadre des analyses nous serviront à atteindre cet objectif.

Une étude comme la nôtre a naturellement ses limites, physiques et méthodologiques. On pourrait ainsi juger que le nombre de vocables retenus est insuffisant. Nous avons d'abord envisagé d'étudier plusieurs familles de mots du vocabulaire politique, mais nous avons finalement préféré limiter le nombre de vocables de façon à pouvoir effectuer des analyses approfondies pour chacun. Nous avons par ailleurs contrebalancé cette décision en incluant un plus grand nombre de dictionnaires dans notre corpus. De même, le fait que notre travail tient compte de trois langues permet de décupler les résultats et les observations et offre une vision élargie unique du traitement lexicographique de ces vocables. Par ailleurs, nous aurions pu concentrer notre travail sur un seul élément de la microstructure, la définition, par exemple. Encore là, nous avons préféré nous attacher aux éléments microstructurels les plus importants pour donner une vision panoramique du traitement lexicographique des vocables retenus.

Notre travail se divise en deux parties. La première partie, qui comporte deux chapitres, permet de situer notre recherche dans le champ des études métalexigraphiques ayant pour thème le dictionnaire et l'idéologie. Ainsi, le chapitre un porte sur le mythe de l'objectivité du dictionnaire et passe en revue les principaux travaux consacrés aux représentations idéologiques dans le dictionnaire. Nous y examinons également les facteurs dominants qui ont une influence sur le contenu du

dictionnaire, notamment l'époque à laquelle il est publié, le destinataire auquel il est dédié, de même que le programme éditorial et la tradition lexicographique dont il est issu. Dans le chapitre deux, nous nous intéresserons aux éléments du contenu dictionnaire susceptibles d'être teintés de subjectivité et à la façon dont celle-ci peut se manifester. Nous montrerons ainsi que les définitions, les exemples, les marques d'usage et les renvois sont des lieux propices aux manifestations idéologiques.

La deuxième partie de la thèse comporte également deux chapitres. Le chapitre trois vise à présenter les objectifs de notre étude et la méthodologie adoptée. Nous y expliquerons sur la base de quels critères le corpus de dictionnaires a été établi et nous présenterons brièvement chacun des dictionnaires retenus aux fins de l'étude. Nous traiterons ensuite des particularités du vocabulaire politique et nous introduirons les mots dont le traitement lexicographique a été examiné. Le chapitre quatre constitue la partie pratique de notre travail, c'est-à-dire celle où nous procédons aux analyses proprement dites. Ces analyses sont accompagnées d'observations et de conclusions.

En guise de conclusion générale de la thèse, nous proposons une synthèse des points saillants des analyses et nous faisons état des représentations idéologiques repérées. Nous proposons en outre quelques interprétations sur le traitement du vocabulaire politique. Enfin, nous soulignons certaines questions quant à la portée de notre analyse et proposons d'autres pistes de recherche.

PREMIÈRE PARTIE

Dictionnaires et idéologie : état des lieux

CHAPITRE UN : Le mythe de l'objectivité

Une étude comme la nôtre s'attaque à un mythe répandu, celui de l'objectivité du dictionnaire. Plusieurs auteurs, notamment Boulanger (1986) et Moon (1989), ont souligné l'autorité dont jouit le dictionnaire auprès du grand public. Or, chercheurs et professionnels langagiers savent très bien que le dictionnaire, ou plus exactement les dictionnaires, sont déterminés par de multiples paramètres et façonnés par diverses influences, et que, si réussis qu'ils soient dans leur portée respective, ils demeurent une conception humaine, et de ce fait, subjective.

Toute œuvre d'art ne peut être pleinement saisie sans une compréhension, même sommaire, du contexte historique et artistique qui la voit naître. Dans la même optique, pour bien réussir une étude telle que celle que nous proposons, une certaine compréhension des facteurs qui sous-tendent la création de dictionnaires nous paraît essentielle. Par la suite, nous exposerons sommairement en quoi le dictionnaire n'est pas aussi neutre que le veut l'opinion populaire.

1.1 Qu'est-ce qu'un dictionnaire?

Le dictionnaire, cet « ouvrage didactique contenant un certain nombre d'éléments signifiants d'une ou de plusieurs langues, disposés selon un ordre convenu et donnant des informations sur eux » (*Grand Robert*), est d'abord et avant tout un ouvrage de diffusion massive s'adressant au grand public, notamment en raison de son aspect didactique. Nombreux sont ceux qui ont souligné l'importance du dictionnaire dans la société : Boulanger (1986 : vii) l'a baptisé « témoin de la civilisation », Mazière (1989 : 97) le qualifie d'« objet mythique » et Dubois et Dubois (1971 : 8) voient dans les dictionnaires les « signes d'une culture avancée ». Le dictionnaire est, en effet, un livre à part; il s'agit d'un ouvrage de référence destiné à être consulté, qui tente « de maîtriser les structures

lexicales d'une langue, et de décrire par des exemples ses structures syntaxiques par le fonctionnement des unités dans l'usage » (Rey 1982 : 35). Le dictionnaire est également « un modèle d'interrogations avec des solutions, [...] un répertoire d'un système de signes dont la composition est obtenue par le listage des signes et la description de leur contenu ainsi que par les rapports dans lesquels ils entrent » (Clas et Roberts 2003 : 237). Cette dernière définition met en relief le fait que le dictionnaire est au système structurel de la langue une sorte de solution de déchiffrement sous forme d'explication détaillée.

Ainsi, le dictionnaire n'est jamais une simple liste d'objets de la réalité (Martinet 1974 : 10-11; Lara 1995 : 42) contrairement à ce que croit l'opinion populaire :

In a very typical movement of Western culture, language is conceived only as a material support, as a simple table of "things as they are," turning dictionaries into what we could call "ontological catalogs of things" (Lara 1995 : 42).

Cette croyance erronée semble dériver d'une incompréhension répandue au sujet de la nature de la langue. En effet, plusieurs études portant sur la langue ont démontré que le lien entre les mots et les réalités qu'ils désignent n'est pas naturel, fixe ou stable (Whorf 1969), bien que l'utilisateur moyen n'en soit pas conscient (Wierzbicka 1997; Bloomfield 1997). Dans la même veine, Nida (1975b : 184) observe qu'il est faux de croire que « if words exist, they must represent some relevant thoughts, and the thoughts must stand for some kind of reality ». En conséquence, le dictionnaire est sujet à une certaine subjectivité inhérente à la nature de l'objet qu'il traite, la langue.

Par ailleurs, Rey et Delesalle (1979 : 9) évoquent dans « Problèmes et conflits lexicographiques » les ambiguïtés du dictionnaire, notamment le fait qu'il est, comme « tout discours, [...] une "prise de parole" (c'est-à-dire) une prise de pouvoir social, et une "tenue de parole" matérialisée par la circulation de l'objet [dictionnaire] dans la communauté ». Les auteurs font allusion aux contradictions immanentes à la construction d'un objet économique à la fois signe socioculturel et texte à intention didactique. Ces

contraintes forcent le lexicographe à prendre position, une position inévitablement subjective. Rey (1982 : 29-30) explique :

On pourrait croire que le dictionnaire de langue [...] « reflète » bien son objet, le lexique [...]. Mais cet objet n'est pas un. Ce n'est pas la « langue » dans son abstraction [...]. C'est [...] plutôt une configuration complexe et conflictuelle d'« usages » de la langue, entre lesquels le dictionnaire construit, qu'il le veuille ou non, une norme plus ou moins cohérente et stricte.

Cette prise de parole, résultat de multiples décisions adoptées dans le cadre de la conception du dictionnaire, constitue par ailleurs les bases de l'établissement d'une norme à la fois linguistique et culturelle, car « tout dictionnaire détermine le signe et sa portée » (Clas et Roberts 2003 : 237). Il s'agit avant tout d'une norme linguistique : en indiquant les acceptations, les interdictions et les fautes, le dictionnaire « administre » la langue. Selon Dubois et Dubois (1971 : 51), « le dictionnaire est une institution sociale dont la fonction est de définir la norme linguistique; de telles réglementations comportent nécessairement des *sanctions*¹. » Il s'agit également d'une norme socioculturelle à laquelle l'utilisateur préfère souvent ne pas déroger. En effet, en rendant explicites les comportements verbaux acceptés, le dictionnaire permet à une communauté linguistique de s'identifier à cette norme et d'éprouver un sentiment d'appartenance à la culture qu'il représente (Dubois et Dubois 1971 : 99).

1.1.1 Le dictionnaire et la norme

À ce stade-ci, il importe de s'arrêter brièvement sur le concept de « norme », concept qui, comme le souligne Maier (1984), donne lieu à plusieurs définitions². La norme linguistique est à la fois le principe d'hierarchisation des variétés d'une même langue et

¹ En italiques dans l'original.

² Pour une étude complète sur la norme, voir le travail d'Elisabeth Maier, *Studien zur Sprachnormtheorie und zur Konzeption der Sprachnorm in französischen Wörterbüchern* (1984), et un ouvrage plus récent intitulé *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques* paru en 2001 sous la direction de Pierre Bouchard et de Monique Cormier.

l'usage situé au sommet de la hiérarchie (Moreau 2001 : 11). Elle correspond en réalité au « meilleur » usage, si difficile à identifier qu'il soit. La norme se caractérise par son indépendance par rapport aux facteurs extérieurs; elle se crée en quelque sorte toute seule, comme l'explique Moreau (2001 : 15) : « l'association s'établit spontanément, sans qu'aucun discours ne soit tenu explicitement, sans qu'aucune institution normative n'intervienne. » Hausmann (1989) estime pour sa part que la norme est créée par rapport aux réactions intuitives du locuteur moyen.

La norme engendre des problèmes relativement complexes en lexicographie (Roberts et Bossé-Andrieu 2002) et soulève des interrogations auxquelles les experts répliquent par des explications divergeantes. Par exemple, Moreau (2001 : 15) affirme :

Lorsque l'école, les ouvrages de référence, les académies ou offices de langue, les chroniques du langage [...] entreront en jeu, leur rôle se bornera à entériner une hiérarchisation préexistante, à cautionner une sélection qui se sera opérée indépendamment d'eux.

Rey (1987b : 39) soutient pour sa part que « la norme dominante ainsi proposée [par le dictionnaire] peut être plus ou moins puriste, parfois très libérale; elle n'est jamais absente », sous-entendant ici que le dictionnaire joue un rôle prépondérant dans l'établissement de la norme.

La norme a de multiples visages, tant sur le plan géographique que social. De plus, elle n'a pas les mêmes implications dans toutes les langues : « la norme est généralement considérée d'un point de vue prescriptif en français, tandis qu'elle l'est d'un point de vue descriptif en anglais » (Roberts et Bossé-Andrieu 2002 : 234). Les auteurs observent différentes tendances parmi ces deux communautés linguistiques :

les francophones ont tendance à choisir parmi les usages ceux qui paraissent les plus légitimes et à les prôner, voire à les prescrire, les anglophones, [...] semblent le plus souvent préférer rendre compte de la variété d'usage qui se trouvera dans une société (Roberts et Bossé-Andrieu 2002 : 234).

De même, dans sa thèse sur les marques de registre, Crenn (1996) souligne notamment que l'obsession de la langue pure et ses répercussions en lexicographie française ne se retrouve pas avec la même intensité en lexicographie anglaise.

S'il échoit à la linguistique d'étudier les comportements verbaux tels qu'ils se produisent, le dictionnaire quant à lui joue un rôle d'observateur et de régulateur par rapport à ces derniers, d'où l'utilité d'un système de marques d'usage et de domaine.

Beaujot (1989 : 84), citant Rey et Delesalle, affirme :

le système de marques, pour imparfait qu'il soit – et peut-être parce qu'il l'est – renvoie à une norme qui est non « un fait quantitatif, statistique une loi au sens naturel et objectif du mot, mais une loi culturelle, une prescription » (Rey/Delesalle 1979, 22).

Étant donné que l'usage dépend de facteurs sociaux, culturels et temporels, il en résulte que le dictionnaire présente un usage parfois légèrement artificiel, un mélange de l'usage « qui devrait être » et de l'usage « qui est ». D'une certaine façon, le dictionnaire aplanit et polit « l'usage brut » entendu et parlé tel quel.

Nous l'avons vu, la norme est souvent considérée comme l'usage suprême; l'usage, quant à lui, est en réalité l'ensemble des usages en vogue dans une communauté linguistique donnée. Hausmann (1989 : 689) observe que, dans le dictionnaire, le système de marques (*die Markierung*) est lié à la conscience linguistique et aux réactions spontanées et intuitives du locuteur moyen. Ainsi, la marque d'usage ou de domaine, tout comme la définition, a pour but de décrire les habitudes associatives de la langue, mais la marque vient préciser uniquement l'usage (qui, lui, dérive du fait que la langue est conventionnelle), sans apporter d'autres précisions sur le plan sémantique. Elle apporte une précision quant au contexte de communication ou au niveau de langue, ou encore, au domaine de spécialité auquel appartient le sens précisé. À l'instar de la norme, le

marquage varie également d'une langue à une autre, car l'emploi de certains mots considérés répréhensibles dépend largement des attitudes de la communauté linguistique (Hausmann 1989 : 652; Rothe 2001 : 33). En conséquence, il existe des divergences et des inconsistances entre les marques d'usage employées dans les dictionnaires, et même, à l'intérieur d'un même dictionnaire (Rothe 2001 : 34).

Quant à savoir si le dictionnaire entérine une norme préexistante comme le croit Moreau (2002 : 15) ou s'il participe activement à la création d'une norme linguistique et socioculturelle comme le laisse penser Rey (1987b : 39), la question demeure ouverte. Pour notre étude, il est important d'avoir à l'esprit que la norme et le dictionnaire entretiennent une relation bidirectionnelle : le contenu du dictionnaire influence les usagers (Zgusta 1989) de par l'autorité qu'il représente; de même, l'usage courant influence la rédaction des dictionnaires.

1.1.2 L'autorité du dictionnaire

C'est sans doute le fait que le dictionnaire symbolise généralement la norme établie qui lui confère tant d'autorité auprès du grand public. En effet, le dictionnaire revêt pour certains l'autorité d'une codification législative. D'ailleurs, comme le fait remarquer Moon (1989 : 63), on fait souvent référence au dictionnaire comme s'il s'agissait d'un ouvrage unique d'une seule édition. L'auteure ébauche ses propos (1989 : 60) :

collections of lexical information, come to be referred to as 'the dictionary': in the singular, with a definite article used as if there was only one extant dictionary, in a single edition and single version. 'The dictionary' is regarded as an arbiter and authority [...].

Elle nomme ce phénomène « UAD : the Unidentified Authorizing Dictionary ».

Boulangier (1986 : 5) abonde dans le même sens :

Dans la société d'aujourd'hui et pour la plupart des usagers non professionnels des dictionnaires, ceux-ci sont devenus des bibles, et même, à bien y penser, *la Bible*, c'est-à-dire le grand livre unique, irremplaçable, magnifié, soumis aux dieux de la norme lexicale, de la norme grammaticale et de la norme sociale. Livre précieux, gardien de la langue et du bon usage, le dictionnaire, puisque le plus souvent il s'agit d'un seul, est rassurant, sécurisant. Il repose sur une quasi-déification de ses auteurs, parce que habituellement ceux-ci sont des personnages inconnus et anonymes pour le grand public.

Dans la même veine, Mazière (1989 : 97) explique que :

l'idéal inavoué ou avoué du consultant est qu'il n'y en ait qu'un [dictionnaire], LE bon. Le Dictionnaire est donc éminemment autorisé. Il est par là même de son devoir constitutif de dire le vrai, le juste, et tout.

Cette perception du dictionnaire détenteur de vérité est si répandue que, en dehors des experts langagiers, rares sont ceux qui remettent en question son contenu. C'est dire à quel point le dictionnaire joue un rôle important dans l'univers linguistique d'une société. Il y tient un rôle magistral, siégeant sur un piédestal d'où il est difficile de le déloger.

Selon Moon (1989 : 63), cette vision du dictionnaire repose « on a naive belief in the reliability and informativeness of dictionaries ». En effet, le dictionnaire n'est pas un ouvrage de référence neutre. À cet égard, plusieurs auteurs ont déjà souligné le caractère subjectif du dictionnaire (Dubois et Dubois 1971; Girardin 1979; Boulanger 1986; Beaujot 1989; Lehmann 1989; Mazière 1989; Moon 1989; Wierzbicka 1997; Sarfati 1999; Benson 2001). Fishman (1995 : 29) résume bien le centre de ces préoccupations :

The notion the dictionaries always tell us more than they are consciously intending is incontrovertible. Dictionaries always tell us something about the characteristics of the compilers, about the characteristics of their intended users and about the characteristics of the culture in which their compilers intend them to be used.

1.2 Le dictionnaire, miroir aux multiples reflets

Ainsi, plusieurs auteurs considèrent la subjectivité du dictionnaire comme un fait.

Girardin (1987 : 76) écrit à ce sujet :

Le discours lexicographique n'est pas neutre, il véhicule un contenu culturel, il émet des jugements de condamnation ou de valorisation qui s'expriment par rapport à une norme linguistique et culturelle qui prend pour référence l'univers langagier de la culture dominante.

Boulangier (1986 : 7) décrit pour sa part la situation en ces termes :

De par les multiples choix qu'il [le dictionnaire] a à faire, il est donc un élément subjectif dépendant d'un ensemble de facteurs assez variés comme le choix d'une norme culturelle, les pressions sociales d'une classe dominante à un moment donné ou à un autre, le lieu de son élaboration, etc. Cette subjectivité lui fera occulter ou interpréter volontairement ou non un certain nombre de concepts et de mots pourtant quotidiennement transmis dans les communications interindividuelles.

C'est en grande partie à cause de la subjectivité inhérente au processus de création du dictionnaire que celui-ci est susceptible de contenir des représentations idéologiques.

De prime abord, il faut souligner à l'instar de Rothe (2001 : 3) que les études portant sur l'idéologie et la culture en relation avec le dictionnaire offrent très rarement une définition des concepts en jeu. Pourtant, le nombre d'ouvrages portant sur l'idéologie et le dictionnaire est significatif. On songe ici aux travaux de Buzon (1979), Beaujot (1989), Lehmann (1989), Moon (1989), Lara (1995) et Sarfati (2002), entre autres.

Une définition de ce que constitue une représentation idéologique ne s'avère pas essentielle à notre étude, qui se veut avant tout descriptive et comparative. Nous pensons néanmoins qu'une exploration du thème de l'idéologie dans le dictionnaire s'impose. Le terme *idéologie* possède plusieurs acceptions. De celles recensées dans le *Grand Robert de la langue française*, c'est la troisième qui correspond au sens que nous attribuerons ici à ce terme :

Dans le cadre de la terminologie marxiste, ensemble des idées, des croyances propres à une époque, à une société ou à une classe [...]. Par ext. Système d'idées, philosophie du monde et de la vie.

Ce dernier sens prévaut en général et notamment lorsqu'il est question des représentations idéologiques du dictionnaire. C'est dans ce sens notamment que Boulanger (1986 : 9) écrit : « les critères idéologiques entrent [...] en ligne de compte dès que le lexicographe planifie son dictionnaire et en entreprend l'élaboration. » Benson (2001 : 33), quant à lui, écrit au sujet des dictionnaires anglais (et l'on peut supposer qu'il en va de même pour les dictionnaires de toutes les langues) :

Ideology in the English dictionary has largely been treated as a matter concerning contents of the dictionary and the cultural perspectives conveyed through them. These perspectives, however, are also conveyed through semiotic structures that serve as a vehicle for the construction of the language as an object of particular dimension and shape. The dimensions and shape of the language as it is represented in the descriptive dictionary legitimise the dominance of these perspectives by presenting them as facts about the language and its use. The representational function of the dictionary thus involves a particular interaction between content and structure.

Par ailleurs, la façon dont œuvre l'idéologie dans le dictionnaire est perçue de façon mitigée. Selon Lehmann (1989 : 107), « *il n'y a pas [...] dans le dictionnaire [...] un mode d'être spécifique de l'idéologie; selon les thèmes donnés, c'est tantôt en dissimulant ou en voilant l'information, tantôt en la détournant, en l'orientant, qu'œuvre l'idéologie*³ ». Cependant, on s'accorde notamment sur le fait que le dictionnaire résulte de nombreuses prises de décisions. Il est par le fait même soumis à la subjectivité des paramètres déterminant ces décisions. Dans les pages qui suivent, nous nous pencherons sur les principaux paramètres qui interviennent dans le processus d'élaboration de tout dictionnaire.

³ En italiques dans l'original.

1.2.1 Reflet d'une époque et d'un passé

Plusieurs paramètres entrent en jeu lors de la création d'un dictionnaire. Le premier facteur déterminant est sans doute le facteur temporel. Sarfati (2002 : 493-4) fait en effet remarquer :

In many respects dictionaries are models of the culture of an era : models not just of strictly linguistic uses (whose etymological, historical, syntactic, semantic, lexical, and literary information provides more or less precise representations) but also of aspects of belief (axiological representations, historical, scientific, moral concepts, etc.) conveyed by subjects during this same period.

Ainsi, d'une certaine façon, le dictionnaire est toujours à la merci de l'air du temps. Lehmann (1989 : 106) fait remarquer : « Le dictionnaire – c'est un fait largement établi – est tenu de reproduire, en raison de sa nature didactique, et, avec plus ou moins de fidélité selon sa personnalité, les représentations idéologiques dominantes de son époque. » Beaujot (1989 : 79) l'exprime autrement : « le lexicographe ne peut qu'enregistrer ce que l'histoire a inscrit dans la langue. » Rey-Debove (1971 : 194) observe d'ailleurs que « connaissance du monde, découpage du monde et lexique sont solidaires dans une saisie synchronique ».

On retrouve donc dans le dictionnaire le reflet d'une époque, celui-ci devenant ainsi, en quelque sorte, un instantané de la vision du monde transmise par la langue à ce moment précis. Quemada (2002 : 297) est du même avis lorsqu'il affirme :

[Le grand nombre de dictionnaires existants] témoigne [...] de la part qui revient à la société qui les produit. [...] À ce titre, leur contenu est particulièrement révélateur de l'état de la civilisation que le vocabulaire consigné dénote et de la représentation qu'une communauté se fait d'elle-même.

De toute évidence, l'aspect temporel est intimement lié aux événements historiques vécus par la culture qui produit un dictionnaire. Il suffit de prendre

connaissance de quelques études diachroniques pour s'en convaincre⁴. Ainsi, à la subjectivité du dictionnaire participent les préjugés et les lacunes d'une époque, mais également des agitations et croyances à la mode. À titre d'exemple, au XVIII^e siècle, le mot *phlogistique* désignait la caractéristique du bois qui en permet la combustion, mais lorsque Lavoisier comprit que la combustion était possible grâce à l'air environnant, ce mot, perdant sa raison d'être, a disparu⁵.

1.2.2 Reflet de l'artisan et de son destinataire

La relation lexicographe-destinataire est très peu évoquée dans les études métalexicographiques. Or, le programme et la portée d'un dictionnaire sont largement déterminés par le destinataire de l'ouvrage. En effet, la plupart du temps, les lexicographes ont à l'esprit un destinataire idéal et fictif, à qui ils espèrent transmettre un contenu dans lequel celui-ci se retrouvera. Rappelons les propos de Rey-Debove (1971 : 195) au sujet de la définition : « l'utilité réelle [de la définition] est cautionnée par le lecteur moyen. » Ce lecteur moyen à qui l'on adresse l'ouvrage lexicographique est celui qui maîtrise déjà la langue du dictionnaire (dans le cas des dictionnaires généraux monolingues) et qui est « non linguiste » (Rey-Debove 1971 : 195). Sarfati (1999 : 66) est plus éloquent au sujet de la relation lexicographe-destinataire et va jusqu'à dire :

Le dictionnaire est un miroir qui donne à reconnaître les attendus de l'idéologie dominante. Ses visées instituent jusque dans le détail le plus infime la réalité qu'ils décrivent. Ainsi, l'assentiment *a priori* du destinataire idéal est requis pour valider un ensemble de conceptions et de convictions qui lui sont par avance imputées. Cette mise en abîme du regard du tiers, exclut et inclut, malgré lui, un destinataire privé de parole mais

⁴ Des exemples particulièrement frappants sont présentés dans une étude sur le dictionnaire *Duden* entre 1929 et 1941 dans *Der Duden. Geschichte und Aktualität eines Volkswörterbuch* [Le Duden, Histoire et actualité d'un dictionnaire du peuple] (Werner Sauer 1988).

⁵ Cet exemple a été entendu lors d'une conférence d'Albert Jacquard. Par ailleurs, on en fait mention sur le site Web suivant : <http://leportique.revues.org/document394.html> (consulté le 5 juin 2006).

spécialement désigné comme seul mandataire du discours qui lui est ainsi imposé [...].

Mais si les lexicographes ont à l'esprit un destinataire lorsqu'ils rédigent des articles dictionnaires, ceux-ci ne peuvent s'exclure de leur propre subjectivité, ce qui fait dire à Dubois et Dubois (1971 : 53) que le lexicographe « ne peut totalement s'effacer ». Ainsi, la subjectivité du lexicographe et le destinataire pour qui il prépare un contenu dictionnaire sont intimement liés et déterminés l'un par l'autre.

Certains sont d'avis que la subjectivité du dictionnaire et les représentations idéologiques qu'il transmet sont le résultat de préjugés de classe. Étant donné que le dictionnaire est rédigé par une catégorie de gens éduqués, on peut supposer que ce dernier reflète davantage les croyances et les attitudes de cette classe. Girardin (1979 : 84) fait remarquer que le modèle socioculturel d'après lequel est construit le dictionnaire « tend à gommer la diversité des cultures coexistant dans une société, de manière à privilégier la culture et l'idéologie des classes ou fractions dominantes (“dites cultivées”) ». En effet, le lexicographe ne peut se dissocier de sa sphère de connaissances.

Boulangier (1986 : 6) écrit à ce sujet :

Ils [les dictionnaires] se veulent [...] un texte par lequel se fera la description de la culture. Cette description non innocente s'appuiera sur des contraintes dont l'une des plus importantes se réfère à un modèle ou une norme culturelle qui sera conforme à l'idéologie de la classe dominante. C'est à partir de cette idéologie que vont s'élaborer les jugements de valeur avoués ou inavoués du dictionnaire. Le modèle socioculturel une fois défini composera une vision du monde qui ne saurait cependant être que parcellaire, puisqu'elle variera suivant les lexicographes et les publics. [...] Mais dans l'ensemble, les dictionnaires restent le véhicule et le reflet des opinions les plus communément admises.

Enfin, si certains ont constaté la subjectivité du dictionnaire, les représentations idéologiques, ainsi que les facteurs les causant, il ne faut pas en conclure que ces

phénomènes soient les bienvenus. À cet égard, Boulanger (1986 : 11) est plutôt sévère lorsqu'il affirme :

Le discours pédagogique du dictionnaire se transforme en discours idéologique dirigiste dont l'action consciente et régulière revêt parfois la forme d'une véritable répression linguistique. Garant de la norme idéale, par l'intermédiaire de l'histoire et d'une éthique sociale, le dictionnaire régleme et régente tout à la fois puisqu'il impose une image concertée.

Rey et Delesalle (1979 : 25) expliquent que « toute définition doit être insérée dans un système, et attribuée clairement à une théorie ou à une classe de théories ». En effet, pour plusieurs noms on retrouve potentiellement :

une définition « culturelle » correspondant à l'usage général, et une définition scientifique, correspondant à des usages particuliers sont requises : il ne s'agit pas forcément de polysémie, mais de niveaux d'insertion différents dans des systèmes, et de systèmes différents : d'une part, le lexique et les vocabulaires, ensemble des signes lexicaux de la langue, d'autre part [...].

Par exemple, tout dépendamment du type de système auquel on se réfère, la définition « culturelle » de *chat* selon Rey et Delesalle commencera par « animal domestique », alors que la définition scientifique débutera plutôt par « petit mammifère ».

Somme toute, force est de constater que la subjectivité est inhérente au travail lexicographique et ce, pour les raisons énumérées ici. On ne se surprendra donc pas de retrouver dans les dictionnaires des représentations idéologiques, bien que cet état de choses échappe à la plupart des utilisateurs qui, nous l'avons mentionné, aiment à croire à l'unicité et à l'entière neutralité qu'ils estiment devoir caractériser un tel ouvrage de référence.

1.2.3 Reflet d'un programme éditorial précis

Il existe une grande variété de dictionnaires. D'emblée, on peut affirmer que les paramètres les différenciant sont essentiellement liés à la portée de l'ouvrage. Tantôt

monolingue, tantôt bilingue, tantôt spécialisé, tantôt général, le dictionnaire peut comporter un ou plusieurs volumes. Tous ces facteurs, et bien d'autres encore, sont déterminés par l'équipe de rédaction qui établit au préalable une série de paramètres qui jalonnent le projet. Landau (2001) expose les divers facteurs de la portée d'un dictionnaire qui peuvent inclure : le nombre de langues traitées, la variété de la langue traitée (ancien français, argot, etc.), la langue des utilisateurs, la présentation, le type de financement, l'âge des utilisateurs, la période couverte (déterminant les mots à inclure et à exclure de la nomenclature), la taille et l'étendue (peut être le sujet dans le cas des dictionnaires spécialisés ou le type d'information, par exemple, les dictionnaires de rimes, les dictionnaires étymologiques, etc.), etc.

En outre, les données statistiques tel le nombre d'articles ou de définitions sont souvent citées par les éditeurs pour mousser les ventes. Or, compte tenu de la portée du dictionnaire dont il est question, ces données peuvent induire en erreur un acheteur non averti. En effet, le nombre d'articles du dictionnaire, si volumineux qu'il soit, n'est jamais garant de qualité. Par exemple, certains dictionnaires incluent plusieurs mots de même famille à l'intérieur d'un même article, ce qui réduit aisément le nombre d'articles. Par ailleurs, Rey-Debove mentionne dans la préface du *Nouveau Petit Robert* (sous la rubrique *Nombre et nature des entrées*) : « on peut enfler à volonté la nomenclature d'un dictionnaire général de la langue en puisant dans les répertoires de mots rares. » De même, le nombre de définitions peut également porter à confusion, car le dictionnaire peut toujours choisir de mentionner certains éléments sémantiques dans des sous-définitions.

Comprendre les tenants et les aboutissants de la portée d'un dictionnaire n'est pas essentiel à notre étude. Nous nous contenterons de souligner ici que la portée du dictionnaire, que Dubois et Dubois (1971 : 59) appellent *dimension*, n'est pas une simple

question de statistiques (nombre de mots, d'entrées ou de définitions). Comme l'affirment les deux lexicographes (1971 : 59), il s'agit plutôt de la « *relation entre les réponses et les questions que définit l'objet du dictionnaire*⁶ ». Cette représentation actuelle de la langue que constitue le dictionnaire est donc largement déterminée par la portée, mais également par la culture émettrice, comme l'explique Sarfati (1999 : 254) :

dictionnaires et encyclopédies véhiculent une certaine écriture de l'histoire, relative à la culture dont ils émanent et proportionnée au programme de description qu'ils s'assignent : y compris en fonction des options philosophiques ou idéologiques qui fondent leur projet didactique.

En effet, le profil du dictionnaire, qu'il s'agisse d'un ouvrage spécialisé ou général, d'un dictionnaire encyclopédique ou de langue, en détermine la rédaction.

1.2.4 Reflet d'une tradition lexicographique

Nous l'avons dit, la culture émettrice du dictionnaire joue un rôle prépondérant dans sa création, car la portée du dictionnaire et son contenu sont déterminés par des traditions lexicographiques prévalant dans la société dont il est issu. Des études mériteraient d'être faites au sujet de la culture et des dictionnaires. À cet égard, mentionnons le travail unique d'Ulrike Rothe qui s'impose dans le domaine. *Das einsprachige Wörterbuch in seinem sozio-kulturellen Kontext* (2001) est une étude substantielle sur les dictionnaires monolingues et leur contexte socioculturel dans laquelle l'auteure prouve l'existence de principes de rédaction dictionnaire différents pour les dictionnaires anglais et français. Son hypothèse est que les décisions lexicographiques sont déterminées par l'attitude des lexicographes, l'attitude de la maison d'édition et l'attitude anticipée des utilisateurs par rapport aux variétés linguistiques (Rothe 2001 : 2). Cette hypothèse implique, par conséquent que, ces décisions dépendent largement de la culture de masse et de la société

⁶ En italiques dans l'original.

en général. Par exemple, l'auteure compare les macrosystèmes de marquage des dictionnaires (2001 : 45)⁷ et observe les tendances suivantes : les dictionnaires français comportent plus de marques liées aux groupes socioculturels des locuteurs (*Diastrastische Markierungen*), tandis que les dictionnaires anglais contiennent davantage de marques indiquant la formalité (*Diaphasique Markierungen*). L'auteure conclut que certaines tendances découlant d'une influence culturelle peuvent être repérées. Elle soutient, par exemple, que les dictionnaires français représentent davantage une norme : ils présentent un éventail de mots plus large sur le plan diachronique (ils incluent plus de mots anciens), mais hésitent davantage à accueillir les néologismes (2001 : 83).

Lorsqu'elle aborde la définition, Rothe (2001 : 85) croit qu'une compréhension différente de ce que doit contenir une définition prévaut dans les cultures étudiées, ce qui se manifeste selon elle à travers les préférences vouées à divers types de définitions. Enfin, Rothe observe que les définitions sont influencées par les théories linguistiques et sémantiques dominantes dans leur culture respective. Elle concède néanmoins que ces théories linguistiques ont été elles-mêmes inspirées par la tradition lexicographique. À ce sujet, elle cite Béjoint : « Dictionaries are what they are partly because of linguistics, and linguistics is what it is partly because of dictionaries » (1994 : 178, cité dans Rothe 2001 : 113).

En ce qui concerne les exemples, l'auteure souligne que les dictionnaires français comportent plus souvent des exemples signés, ceux-ci n'apparaissant que rarement dans les dictionnaires anglais. Présents dans les dictionnaires français depuis le XVII^e siècle, ces exemples sont surtout des extraits littéraires. Les dictionnaires anglais présentent plutôt des exemples de la langue parlée et demeurent le plus souvent anonymes. Elle

⁷ L'auteure se base sur une typologie établie par Hausmann (1989) comportant onze types de marques établis d'après onze critères : la temporalité, la situation dans l'espace, la nationalité, le type de médium, le groupe socioculturel, la formalité, la technicité, la fréquence, l'attitude et la norme.

attribue ces divergences aux traditions lexicographiques respectives qui varient sur ce point (Rothe 2001 : 197).

Enfin, l'auteure se penche sur le plan de l'article dictionnaire. Pour effectuer son analyse, elle sélectionne trois verbes (*voir, regarder et aller*) et trois adjectifs (*lourd, chaud et fort*) fréquemment utilisés et en compare les plans d'article. Selon elle, les différences repérées entre les types de définitions et leur arrangement dans l'article sont influencées par les théories sémantiques des langues respectives (Rothe 2001 : 174). D'après ses analyses, la structure hiérarchique (une définition générale et des sous-définitions) serait employée plus fréquemment dans les dictionnaires français, ce que Rothe (2001 : 153) justifie par une tradition lexicographique plus attachée à la logique. La structure linéaire (moins de sous-définitions par article et, par conséquent, plus d'articles), quant à elle, serait caractéristique des dictionnaires anglais.

L'étude de Rothe nous laisse entrevoir la diversité des traditions lexicographiques, ce qui complique la donne dans des études métalexicographiques comme la nôtre. Étant donné que langue et culture sont intimement liées, le dictionnaire, qui en est le fruit, ne peut que comporter des « traits de famille » avec la culture et la langue qui lui ont donné naissance. Aucun critère universel n'existe pour déterminer ce que doit contenir un dictionnaire, et les traditions lexicographiques déjà en place, plus ou moins établies selon les cultures, déterminent largement les principes de rédaction de dictionnaires.

1.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes penchée sur la subjectivité du dictionnaire, Bien que l'on croie, de façon générale, que le dictionnaire est un ouvrage neutre, nous avons eu l'occasion de constater qu'il n'en est rien.

En effet, c'est entre autres du fait que le dictionnaire reflète une multitude de facteurs —culture, société, aspect temporel, visions du lexicographe, programme éditorial, tradition lexicographique—, que celui-ci véhicule parfois des représentations idéologiques.

Ainsi, si l'on reconnaît cet état de fait, on peut maintenant se demander où précisément se manifestent les représentations idéologiques dans le dictionnaire. Y a-t-il des lieux propices, des sections dans lesquelles se décèle une part de subjectivité? C'est la question sur laquelle nous nous pencherons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE DEUX : Les lieux propices aux représentations idéologiques dans le dictionnaire

Au chapitre un, nous avons vu que le dictionnaire est, à cause d'une série de facteurs, le lieu d'une certaine subjectivité souvent ignorée des utilisateurs. Parmi ces facteurs, on compte, entre autres, la culture, la société, l'aspect temporel, les visions et perceptions du lexicographe, le programme éditorial et les traditions lexicographiques.

Dans l'ensemble du contenu du dictionnaire, divers lieux sont propices aux représentations idéologiques, et ceux-ci peuvent se regrouper selon les divisions classiques établies, soit la macrostructure et la microstructure. Nous articulerons donc le présent chapitre suivant ces deux divisions.

2.1 La macrostructure

L'incidence de l'idéologie est moins perceptible dans la macrostructure que dans la microstructure, mais elle est tout aussi importante (Girardin 1979). La *macrostructure* (certains auteurs utilisent également le terme *nomenclature*) correspond à l'ensemble des mots présentés en entrée dans le dictionnaire. Autrement dit, il s'agit de la liste des mots traités dans l'ouvrage. À ce niveau, c'est surtout par l'exclusion que le dictionnaire fait preuve de subjectivité, comme l'explique Lehmann (1989 : 107) : « l'exclusion de certains mots à la *macrostructure* [...] est le symptôme le plus net des contraintes idéologiques qui pèsent sur le dictionnaire. »

Par ailleurs, Beaujot (1989 : 80) soutient que le dictionnaire est un « vecteur de l'idéologie » et remarque que l'exclusion est une forme de manifestation de l'idéologie

en lexicographie, car celle-ci reflète souvent les interdits culturels et l'idéologie dominante. Selon lui, « les contraintes matérielles et didactiques qu'invoquent rédacteurs et éditeurs masquent toujours un choix idéologique ». Boulanger (1986) abonde dans le même sens, et les nombreux exemples qu'il cite dans *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine* témoignent de l'existence de l'interdiction en lexicographie. Là où le bât blesse, c'est lorsque les exclusions de la macrostructure, effectuées sous le couvert de soi-disant principes éditoriaux, servent en réalité d'autres causes (préjugés du lexicographe, censure, etc.), car les lexicographes, qui ont le loisir de déterminer quels mots feront partie de la macrostructure de leur dictionnaire, ont retranché et retranchent encore, ceux qu'ils jugent inappropriés pour diverses raisons.

À cet égard, il faut préciser que ce n'est pas toujours à mauvais escient qu'un mot est exclu de la macrostructure. En effet, il existe des exclusions plus acceptables que d'autres, et ce, pour la simple et bonne raison que la macrostructure exhaustive est un mythe. Certaines catégories de mots tels les mots vieilliss, les termes spécialisés, les mots étrangers, les emprunts et les néologismes n'ont pas leur place dans tous les dictionnaires de langue. Encore une fois, la portée et les objectifs d'un dictionnaire donné interviennent dans le processus d'établissement de la macrostructure et guident les lexicographes dans la sélection des mots à inclure et à exclure.

Certains types de mots plus que d'autres sont la cible d'exclusions. Lehmann (1989 : 107) rapporte entre autres l'exemple du vocabulaire sexuel, pratiquement proscrit du *Petit Larousse Illustré* pendant une période de plus de cinquante ans, soit de la première édition du dictionnaire, parue en 1906, jusqu'à l'édition de 1959.

2.1.1 Le vocabulaire traité

Nous l'avons dit, certains mots plus que d'autres peuvent faire l'objet d'un traitement subjectif. Parmi ceux-ci, on compte les mots tabous du vocabulaire sexuel, politique et religieux, notamment. Maintes études ont d'ailleurs déjà mis cet état de choses en valeur. Nous en passerons quelques-unes en revue dans les paragraphes qui suivent.

Dans *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*, Boulanger (1986) distingue plusieurs variétés d'interdictions : culturelle, sexuelle, sociale, politique, religieuse, artistique, littéraire et onomastique. Selon Boulanger (1995 : 51), les interdictions appartiennent à deux grandes classes : « les interdictions qui découlent 'du contrôle dans la société par les institutions' (Girardin 1979 : 89) » et « celles qui découlent du discours sur la sexualité et ses fonctions ». Dans le cas des interdictions culturelles, Boulanger fait remarquer que certains mots du dictionnaire ne désignant pas des concepts de la culture dominante subissent un traitement lexicographique pauvre. Par exemple, le syntagme *bande dessinée* est omis des divers dictionnaires qu'il a étudiés. De même, parmi les mots visés par les interdictions politiques, Boulanger (1986 : 38) compte les systèmes politiques et les groupes ethniques, entre autres.

Dans le cadre d'autres analyses, Girardin (1978 : 98) note « une censure lexicographique inégale » en ce qui concerne les mots désignant les organes sexuels (1979 : 98). Cette censure prend tantôt la forme d'une exclusion pure et simple, tantôt celle d'un article moins bien constitué que l'on aurait pu le souhaiter ou encore construit sous un angle particulier qui permet d'occulter d'autres aspects sémantiques. On songe ici au recours à des termes scientifiques pour décrire les organes sexuels permettant de créer une distance par rapport aux sens vulgaires que peuvent comporter certains mots du vocabulaire sexuel. Girardin attribue cette censure non seulement à l'Église, mais

également au discours médical faisant preuve lui aussi de réticences concernant les organes sexuels. Enfin, selon Girardin (1979 : 99), étant donné que le dictionnaire est non seulement le reflet de la société, mais également le reflet des luttes de tendances, la censure n'atteint donc jamais complètement son but.

Wierzbicka (1995 : 194) conclut que le lexique est le miroir de la culture et de l'histoire d'une société, et que, si le traitement lexicographique de certaines réalités est effectué sans professionnalisme (ou à mauvais escient), la culture et l'histoire elles-mêmes en souffrent. L'auteure va jusqu'à dire que les régimes totalitaires affectent le travail lexicographique, qui doit être une recherche de la vérité et non le miroitement de croyances d'ordre politique ou fanatique.

Dans la même veine, D'Oria (1988) dans son ouvrage *Dictionnaire et idéologie* aborde l'étude de mots du domaine politique (« Du mot fascisme » et « Fascisme et autarcie linguistique »). Selon lui :

L'analyse des énoncés lexicographiques montre bien les liens étroits qui existent entre la langue et le pouvoir, et que la langue est un instrument d'inculcation idéologique et de manipulation des consciences, dont le but est l'organisation du consensus propre de tous les Appareils Idéologiques d'État (D'Oria 1988 : 189).

« Du mot fascisme » est consacré à l'article *fascisme* dans le *Larousse mensuel illustré* de février 1923 (n° 192)⁸. Sans toutefois affirmer que l'auteur de l'article est fasciste, D'Oria (1988 : 204) argue que ce dernier serait « prêt à l'être si des situations analogues se produisaient en France ». Par ailleurs, dans « Fascisme et autarcie linguistique », l'auteur donne une série d'exemples de mots, français pour la plupart, ayant été maintenus à l'écart par la politique linguistique italienne en vigueur sous le régime fasciste. Ses recherches indiquent que les raisons invoquées pour cette autarcie étaient non seulement

⁸ Le *Larousse mensuel* (sous-titré *Revue encyclopédique universelle*) comme son nom l'indique était un mensuel publié entre 1907 et 1957 par la maison Larousse. La publication de cette revue a été suspendue entre 1940 et 1947. (<http://www.britannica.com/eb/article-9047218> consulté le 21 juin 2005)

sans fondement linguistique, mais également le résultat d'une inimitié envers la France. Par ces deux articles, l'auteur appuie l'argumentation selon laquelle le pouvoir en place influe directement sur la lexicographie et, par ricochet, sur la langue.

Ce ne sont pas uniquement les mots désignant des réalités sujettes à l'avance à une certaine controverse comme les mots du vocabulaire politique qui subissent un traitement lexicographique manquant de neutralité. Dans un article intitulé « Dictionnaire, langue, discours, idéologie », Buzon (1979) traite des articles portant sur *discret* et *discrétion* dont il fait une analyse diachronique dans plusieurs dictionnaires français sur une longue période. Il observe que « la signification des deux mots étudiés est déterminée par un pôle consistant en une évaluation, un jugement de valeur établi en fonction de certaines normes sociales, de certaines normes esthétiques » (1979 : 33). Selon lui, une « occultation du fonctionnement du mot » est appelée à se produire chaque fois qu'un mot désigne une réalité qui ne correspond pas aux réalités et aux activités considérées acceptables par l'idéologie dominante (1979 : 44).

En somme, ces quelques études de cas illustrent la latitude dont dispose le lexicographe. Ces cas font surtout la preuve que le travail lexicographique peut aisément être « contaminé » par une prise de position, politique ou autre, et contenir, par conséquent, des représentations idéologiques.

2.2 La microstructure

La microstructure est constituée de tout ce qui figure à la suite de l'entrée. Elle comprend en général des éléments tels la définition, l'exemple, les marques d'usage, les renvois et parfois également d'autres informations telles l'étymologie, la prononciation, etc. Les sections qui suivent visent à présenter les éléments microstructurels qui seront examinés

dans l'analyse et à mettre en lumière comment ceux-ci sont susceptibles de transmettre une certaine subjectivité.

2.2.1 La définition

Clef de voûte de l'article dictionnaire, la définition est une épreuve sémantique à laquelle tous les mots sont soumis (Rey-Debove 1971 : 253). La définition paraît être l'information microstructurale la plus importante aux yeux de l'utilisateur. Rey-Debove (1971 : 191) la qualifie de « pièce maîtresse des dictionnaires de langue monolingues ».

Elle explique :

La définition est [...] une activité naturelle et non métalinguistique dans son principe, qui répond à un besoin social primordial. Le dictionnaire, en généralisant et en systématisant ce procédé, ne s'écarte pas beaucoup de la définition naturelle. En effet, il est destiné à tout le monde et conçu pour satisfaire ce besoin social.

Plus loin, elle mentionne par ailleurs que la définition pose des difficultés tant aux lexicographes qu'aux sémanticiens (Rey-Debove 1971 : 195). Ces derniers critiquent d'ailleurs le peu d'informations offertes par les lexicographes sur leurs propres méthodes de travail : « The indifference which lexicography displays towards its own methodology is astonishing » (Weinreich 1960 : 26, cité dans Rey-Debove 1971 : 195). Ce à quoi Rey-Debove (1971 : 195) répond :

la définition est une explication naturelle dont la valeur, c'est-à-dire l'utilité réelle, est cautionnée par le lecteur moyen (non linguiste). [...] C'est parce que les linguistes simulent une situation d'incompétence que leurs problèmes sont tout autres.

Enfin, nous l'avons mentionné, « le caractère le plus évident de la définition lexicographique [...] c'est son aspect de discours ordinaire [...] puisqu'elle doit être comprise par n'importe qui » (Rey-Debove 1971 : 197).

Un principe de base s'applique à la rédaction de définitions, soit qu'il est toujours possible de « réexprimer par plusieurs mots ce qui a été exprimé par un seul » (Rey-Debove 1971 : 192). La définition constitue une paraphrase sémantiquement équivalente (Dubois et Dubois 1971 : 85) et a ceci de particulier qu'elle est à la fois l'action de définir et l'énoncé censé expliciter un mot (Rey-Debove 1971 : 180). Elle se caractérise, entre autres, par sa synonymie avec l'article :

La définition lexicographique doit être considérée d'abord comme une périphrase, c'est-à-dire comme la production d'un énoncé synonymique (dont la synonymie est vérifiable dans la communication) et secondairement comme une analyse de contenu (Rey-Debove 1971 : 214).

Par ailleurs, un dénombrement des sens précède la rédaction de définitions. À cet égard, Dubois et Dubois (1971 : 40) observent qu'il devrait y avoir « autant d'acceptions qu'il y a de paraphrases synonymiques du mot d'article *qui ne sont pas synonymes entre elles*⁹ ». La question de leur répartition trouve plusieurs solutions variant selon le dictionnaire. Dubois et Dubois (1971 : 40) présentent brièvement diverses options :

Les « sens » se succèdent selon le rapport (logique, fréquentiel, historique) que l'on met entre les paraphrases synonymiques : tel sens est apparu avant tel autre; tel sens est dérivé « logiquement » de tel autre par extension, restriction, figure, analogie, changement de domaine d'application, etc.; tel sens est plus fréquent qu'un autre et est placé avant ce dernier.

Ces questions peuvent impliquer des choix tels le regroupement de mots par famille étymologique. Dans le cas d'articles polysémiques, certains dictionnaires procèdent par dégroupement¹⁰, soit la création de plusieurs articles pour un même mot lorsque des sens véritablement distincts existent. Par exemple, *pays* dans le *Petit*

⁹ En italiques dans l'original.

¹⁰ Employée pour la première fois par Jean Dubois en 1977 dans le *Dictionnaire du Français contemporain*, cette façon de faire fait l'effet, selon l'équipe éditoriale du Musée virtuel du dictionnaire, d'une « révolution lexicographique ».

(http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/histoire_dico/mvd_XX_dico.html, consulté le 8 juin 2006)

Larousse comporte deux articles : un pour le sens actuel et l'autre pour le sens vieilli « personne du même village, de la même région ».

Il existe plusieurs typologies de définitions. Gaudin et Guespin (2000) offrent une typologie contenant quatre types de définitions que nous verrons brièvement ici : la définition par équivalence, la définition morphosémantique, la définition par inclusion et la définition partitive¹¹. La définition par équivalence est formée d'un équivalent appartenant à la même partie du discours que l'entrée (*dégrouiller* : se dépêcher). La définition morphosémantique, la plus commune selon Rey-Debove (1971 : 218), reprend les éléments du défini et les associe à une métalangue (*déferrage* : action de déferer). La définition par inclusion, utilisée fréquemment selon Gaudin et Guespin (2000 : 146), est celle qui est formée de la classe la plus large du défini et qui inclut ce dernier dans cette classe (*drakkar* : navire à voile carrée...). La définition partitive est semblable à la définition par inclusion. Elle présente le défini comme la partie d'un tout (*algologie* : partie de la botanique qui étudie les algues). Enfin, les auteurs soulignent que certaines définitions n'appartiennent à aucune des catégories susmentionnées, car elles relèvent plutôt de la description (Gaudin et Guespin 2000 : 151).

La définition et l'exemple (nous reviendrons à l'exemple dans la section suivante) constituent les éléments les plus importants du discours métalinguistique lorsqu'il est question du caractère culturel du dictionnaire (Rey 1987b : 20). En d'autres termes, la définition est un lieu propice à la transmission de contenu culturel. Mazière (1989 : 97) affirme : « la définition manifeste tout naturellement les adhésions et les déterminations des discours d'une société définie par son histoire ». Elle poursuit : « la stéréotypie dit l'histoire d'une société dans les usages de sa langue et les habitudes de son expression [...], ceci n'est ni scandaleux ni excusable mais inévitable. »

¹¹ Nous avons cité les exemples des auteurs pour illustrer les types de définitions.

De là, il n'y a qu'un pas pour affirmer que la définition est l'élément conducteur par excellence de l'idéologie dans le dictionnaire. On songe ici à la fameuse ancienne définition du mot femme : « compagne de l'homme ». Lehmann (1989 : 109) explique à propos de la définition :

Le lexicographe proposant une équivalence sémantique susceptible de permettre au lecteur de comprendre le signifié et/ou d'identifier le référent [...] est tributaire du système socio-culturel qui interprète la langue et le monde.

Comment la définition est-elle un véhicule de l'idéologie dans le dictionnaire ? La place prépondérante qu'elle occupe au sein de l'article dictionnaire en tant qu'information privilégiée recherchée par les utilisateurs et en tant que détentrice du contenu sémantique, lui confère un impact plus important au niveau de la transmission d'une idéologie comparativement aux autres éléments microstructurels. À titre d'exemple, Boulanger (1986 : 28) mentionne le langage vivant, qui est parfois jugé contre-culturel. Ainsi, le vocable *punk* est défini de façon restrictive et fautive. En effet, certains dictionnaires qualifient *punk* de mode, façon dissimulée de reléguer ce phénomène à la catégorie des événements passagers. Dans cet exemple, la prépondérance de la définition comme élément microstructurel d'importance contribue largement à véhiculer la perception contre-culturelle du terme *punk*.

Selon nous, la définition peut transmettre des représentations idéologiques de trois façons distinctes. Elle peut premièrement exprimer une idéologie par sa formulation, c'est-à-dire par les mots choisis pour l'expression du sens à transmettre. Bien évidemment, des mots ayant une connotation négative influenceront en ce sens la perception du lecteur. On songe ici à l'exemple *jaywalker*, rapporté par Moon (1989 : 72), qui est défini comme « a careless pedestrian whom motorists are expected to avoid

running down¹² ». Deuxièmement, la façon de répartir les sens dans l'article et la possibilité d'en omettre certains constituent également un moyen grâce auquel le lexicographe peut contribuer à véhiculer une idéologie dans le dictionnaire. Enfin, le type de définition retenu, morphosémantique, par équivalence, etc., peut également communiquer une certaine subjectivité. Comme l'explique Lehmann (1989 : 109), « [l]e lexicographe peut préférer la définition synonymique [définition par équivalence dans la typologie de Gaudin et Guespin (2000)], brève, qui présente l'avantage de différer l'analyse du signifié sous une autre entrée ». Par exemple, lorsqu'on définit le mot *putain* par le mot *prostituée*¹³, on ne définit pas véritablement. Selon Girardin (1979 : 88) :

Cette pratique revient à considérer les entrées ainsi traitées comme des mots d'une langue étrangère. Le lexicographe leur applique effectivement un traitement identique à celui des dictionnaires bilingues : l'entrée (mot de la langue cible inconnue) est traduite à l'aide d'un synonyme dans une autre langue (langue source connue). Ce qui aboutit à exclure les mots ainsi traités du système, puisqu'ils sont « traduits » et non définis comme le sont les mots de la langue standard.

2.2.2 Les exemples

Les exemples sont des mots, groupes de mots ou phrases contenant l'entrée et servant à illustrer, entre autres, l'emploi « en langue » de l'entrée. Rey-Debove (1971 : 258) cite les deux principales caractéristiques de l'exemple : il contient une occurrence du mot, d'une part, et « est présenté de telle sorte qu'on le distingue comme mentionné à l'intérieur d'un texte en usage », de l'autre. L'exemple agit à titre de complément d'information par rapport à la définition.

En lexicographie monolingue, on rencontre deux types d'exemples : les exemples signés, des citations d'auteurs, et les exemples forgés, création du lexicographe. Nous

¹² L'exemple est tiré du *Chambers 20th Century Dictionary*, édition de 1952.

¹³ Exemple cité par Girardin (1979 : 88).

avons vu que l'exemple lexicographique est un lieu propice à la transmission d'un contenu culturel (Rey 1987b : 20). Pour Beaujot (1989 :84),

l'ensemble discontinu des exemples est d'une efficacité idéologique d'autant plus grande que tout exemple paraît gratuit; l'idéologie s'y déploie avec une candeur comparable à celle des exemples des exercices de ces manuels de grammaire et d'arithmétique, d'où la leçon de morale n'est jamais absente.

De même, Quemada (1968 : 527) affirme :

La phrase d'exemple, et davantage encore les citations que soutient l'autorité de leurs auteurs, peuvent être l'expression d'une pensée ou d'un jugement moral, d'une opinion philosophique ou politique voire même à l'occasion d'une expérience ou d'un ressentiment personnel du lexicographe.

Cependant les paramètres de ce contenu diffèrent dans le cas d'exemples construits ou cités. Nous abordons les deux types dans les sections qui suivent.

2.2.2.1 L'exemple forgé

Au premier abord, on serait porté à croire que l'exemple forgé est entièrement inventé. Or, cette présomption n'est pas tout à fait juste. Cette confusion provient probablement de l'expression « forgé de toutes pièces » comme le fait remarquer Lahaie (2001 : 28). Gaudin et Guespin (2000 : 154) soulignent qu'il s'agit en réalité de citations modifiées ou neutralisées qui forment un lieu commun linguistique, un stéréotype. Ainsi, l'exemple forgé est un extrait du discours qui « circule déjà », qui est en quelque sorte à la mode, ce qui fait dire à Lahaie (2001 : 28) qu'un bon exemple est naturel, et donc pas complètement inusité.

D'une part, l'exemple forgé présente souvent des cooccurrences et se veut sans implication autre que celle d'éclaircir l'utilisation de l'entrée à l'utilisateur non familier avec

cette dernière. L'exemple forgé est rédigé par le lexicographe pour témoigner d'un usage fréquent et banalisé (Gaudin et Guespin 2000 : 153). Il fait office, selon Rey et Delesalle (1979 : 14), de « simple apport didactique ». Une des caractéristiques de l'exemple forgé est de présenter le contexte linguistique en impliquant « un jugement de grammaticalité » (Dubois et Dubois 1971 : 88). Enfin, cet exemple construit a une valeur exclusivement linguistique (Martin 1989 : 601).

Sur le plan de la forme, l'exemple forgé peut correspondre à une phrase complète : *La population de ce pays s'est accrue de deux millions de personnes* (Petit Robert, entrée *accroître*). Cependant, l'exemple est, le plus souvent, inférieur à celle-ci. Il s'agira de syntagmes libres (*avoir une solide culture scientifique*; Petit Larousse, entrée *culture*), de modèles de construction (*On l'a fait chevalier de la Légion d'honneur*; Petit Robert, entrée *faire*) de collocations (*une société multiculturelle*; Petit Robert, entrée *multiculturel*) ou de séquences figées (*prendre ses désirs pour des réalités*; Petit Robert, entrée *réalité*). Bref, l'exemple construit se situe toujours au niveau de la phraséologie (Gaudin et Guespin 2000 : 153).

L'exemple forgé est probablement moins chargé culturellement ou idéologiquement que l'exemple cité, ne serait-ce que parce qu'il ne renvoie à aucun texte extérieur. Cela ne veut pas dire qu'il ne transmet aucun contenu subjectif. Rey et Delesalle (1979 : 14) observent que « l'univers du discours des exemples forgés permet de déceler des fragments d'idéologie à travers le projet didactique, et même l'univers mental du rédacteur... » De même, Gaudin et Guespin (2000 : 155) observent à juste titre que l'« on peut parfois débusquer des différences de parti pris dans le choix des exemples forgés ». Les auteurs citent les divers exemples des articles *sexe* et *sexuel*. En effet, l'exemple *obsession du sexe* renvoie à un contenu tout autre que *parler de sexe*.

2.2.2.2 L'exemple signé

L'exemple signé provient d'un texte d'auteur et a de ce fait le statut d'énoncé, car il renvoie à un texte extérieur au dictionnaire (Martin 1989 : 601). Il est « extrait d'un discours préexistant et observé » (Rey et Delesalle 1979 : 15).

L'exemple signé *a priori* est habituellement présenté pour son contexte culturel, et non pour sa fréquence (Rey-Debove 1971 : 259) et a valeur de témoignage de la réalité (cadre dans lequel ce mot est utilisé). Gaudin et Guespin (2000 : 156) expliquent que l'exemple cité sert d'une part à attester la légitimité d'une forme (cette fonction est commune également à l'exemple forgé) et à fournir des renseignements culturels, historiques, sociolinguistiques ou évaluatifs. Ainsi, l'exemple cité est d'ores et déjà plus chargé culturellement, simplement parce qu'il renvoie au texte d'un auteur et donc aux idées de celui-ci. Pour un lecteur moins avisé, les idées reliées à une citation particulière pourront passer inaperçues s'il ne connaît pas bien l'auteur ou la source de cet exemple.

En général, les lexicographes se gardent, à tout le moins le devraient-ils, de sélectionner des citations à caractère idéologique. Or, la nature de l'exemple cité, son origine dans un texte autre, empêche qu'une neutralité absolue soit atteinte. À ce sujet, Rey et Delesalle (1979 : 15) affirment :

En choisissant ses sources, le lexicographe construit un modèle socio-culturel discursif – lequel implique un modèle des usages et de la norme – et enfin un modèle, qui se donne pour primordial, de la langue.

Par ailleurs, il serait légitime de soupçonner les lexicographes de se cacher derrière des citations qui ne leur appartiennent pas dans le but de transmettre les opinions qu'ils partagent. Trancher dans ce genre d'affaire s'avère difficile, et le lecteur intéressé par ces questions doit la plupart du temps se contenter d'interprétations. Enfin, on s'accorde généralement pour dire à l'instar de Lehmann (1989 : 106) que « les contenus

idéologiques peuvent apparaître dans les exemples sous n'importe quelle entrée ». En effet, ce ne sont pas que les exemples servant à illustrer les entrées controversées à l'avance telle *fascisme* qui sont susceptibles de véhiculer des représentations idéologiques. Lehmann (1989 : 107) donne l'exemple du mot grammatical *on* qui contient des exemples comportant des stéréotypes au sujet des femmes : on devient patiente quand on devient maman (Lehmann 1989 : 106).

2.2.3 Les marques d'usage

Les marques d'usage viennent qualifier l'emploi d'un mot. Elles apportent une information sémantique sur l'usage. Les marques peuvent indiquer, entre autres, la situation de communication, le niveau de langue, le domaine de spécialité, etc., qui convient au mot auquel la marque est attribuée.

Pour Beaujot (1989 : 81), « l'absence de marque étant le signe de la conformité à la norme, toute marque est signe d'une restriction d'emploi ». Girardin (1979 : 89) affirme également que « ces indicateurs [les marques d'usage] impliquent un jugement qui s'exerce par rapport à une langue standard qui, elle, est non marquée », et, plus loin, elle reprend sensiblement la même idée : « les indicateurs de "niveaux de langue" signalent un écart par rapport à une norme lexicale qui n'est pas fondée linguistiquement mais socioculturellement. »

Par ailleurs, tout comme le fait remarquer Lehmann (1989 : 108), « les *marques*¹⁴ forment un système dont l'hétérogénéité a été maintes fois soulignée ». En effet, les marques d'usage appartiennent toujours à un système de marques plus vaste qui peut varier d'un dictionnaire à l'autre, d'une langue à une autre, mais surtout, qui est

¹⁴ En italiques dans l'original.

composés d'éléments essentiellement subjectifs (sauf peut-être pour le cas des marques de domaines). Les marques *péjoratif* et *vulgaire* par exemple, sont respectivement des jugements portés sur l'emploi du mot et sur le niveau de langue. On ne se surprendra pas de constater que les marques d'usage varient d'un dictionnaire à l'autre.

Hausmann (1989 : 651) propose un modèle contenant onze types : des marques indiquant la temporalité (ex. : *vieilli*); l'espace (ex. : *régionalisme*); la nationalité (ex. : *belgicisme*); le médium (ex. : *écrit, parlé*); le groupe socioculturel (ex. : *populaire*); la formalité (ex. : *informel*); la technicité (ex. : *droit*); la fréquence (ex. : *rare*); l'attitude (ex. : *neutre*); et la norme (ex. : *correct*)¹⁵.

Si les marques transmettent une certaine subjectivité, elles le font de façon indirecte, car elles qualifient l'usage et n'apportent pas de précision de sens comme c'est le cas de la définition et de l'exemple (l'exemple se rapporte au contenu sémantique même s'il sert à illustrer et non à définir). Ainsi, dans une marque d'usage fautive, on pourrait voir une représentation idéologique. Par exemple, l'emploi de la marque *péjoratif* pour un mot qui ne l'est pas réellement (ou pas pour tous), ou encore, l'absence de cette marque pour un terme injurieux. Encore une fois, la tâche qui consiste à préciser quand une marque doit être employée ou non est délicate.

2.2.4 Les renvois

Le renvoi est défini comme une « marque invitant le lecteur à se reporter (à tel ou tel mot ou passage) » (*Petit Robert*). Il indique à l'utilisateur un autre endroit du dictionnaire (renvoi interne) ou un texte extérieur au dictionnaire (renvoi externe) (Bray 1989 : 728).

¹⁵ Certaines catégories n'existent pas en français.

Dans le premier cas, « le système de renvois met *en relation la macrostructure et la microstructure*¹⁶ » (Lehmann 1989 : 110).

Selon Bray (1989 : 726), le renvoi est l'élément lexicographique dont le traitement est le moins systématisé. Cet état de choses est sans doute dû au fait que le renvoi n'est pas l'information première recherchée par les utilisateurs et qu'il contient moins d'information que la définition ou l'exemple. De plus, les renvois sont soumis à des règles moins explicites.

Les renvois indiquent un complément d'information; il s'agit là de leur fonction principale. Ce complément peut être de plusieurs natures. Par exemple, le *Dictionnaire du français contemporain* regroupe dans un même article les mots de même famille que l'entrée, et dans les cas où le regroupement rompt avec l'ordre alphabétique (*dépourvu* et *pourvu*), les lexicographes font appel au système de renvois (Dubois et Dubois 1971 : 58). Néanmoins, les renvois peuvent reporter le lecteur à d'autres types d'information. Par exemple, les renvois du *Petit Robert* invitent l'utilisateur à se reporter à des notions complémentaire, alors que dans le *Canadian Oxford*, les renvois indiquent des mots de même famille que l'entrée de base.

Dans une étude savante portant sur le vocabulaire de l'appareil génital, Lehmann (1984 : 58) conclut que « l'étude de la description des renvois vérifie la cohérence du discours idéologique du dictionnaire ». Dans notre travail, nous prendrons en compte les renvois pour leur contenu, soit l'information sémantique à laquelle ils conduisent l'utilisateur. Nous nous contenterons de vérifier à quels types d'information ils renvoient l'utilisateur. De là, nous vérifierons si cette information complète réellement l'entrée et si elle contient un complément d'information d'ordre idéologique.

¹⁶ En italiques dans l'original.

2.3 Conclusion

Comme nous l'avons vu dans le présent chapitre, tant la macrostructure du dictionnaire que sa microstructure sont susceptibles de véhiculer des représentations idéologiques. Ainsi, des mots tabous ou jugés inadéquats seront parfois écartés de la macrostructure. Une telle pratique touche particulièrement le vocabulaire de la sexualité, de la politique et de la religion.

Dans d'autres cas, ces mots seront présents dans la macrostructure, mais le traitement lexicographique qu'on en proposera sera incomplet ou teinté de préjugés. Les principaux éléments de la microstructure, à savoir la définition, l'exemple, la marque d'usage et le renvoi, représentent en effet des lieux propices à la subjectivité. Nous avons également vu comment ces éléments lexicographiques sont porteurs de subjectivité chacun à leur façon. Dans le cas de la définition, le lexicographe dispose de plus de créativité, car il doit d'une part, déterminer le nombre de définitions de l'article, et d'autre part, la formulation de chacune. De plus, il doit également choisir le type de définition (selon la typologie), ce qui peut traduire une certaine subjectivité. Dans le cas de l'exemple, on peut le considérer également comme une porte d'entrée à la subjectivité, car celui-ci peut servir à masquer les opinions des lexicographes. En effet, sous l'apparence d'un complément d'information, l'exemple pourrait transmettre subrepticement la vision du monde du lexicographe. En ce qui concerne les marques d'usage, celles-ci transmettent de l'information sur la situation de communication et sur le statut ou l'usage du mot dans la langue. Largement fondées sur les opinions supposées des locuteurs, les marques d'usage demeurent tout de même un lieu propice à la subjectivité du lexicographe étant donné la difficulté liée à l'évaluation des opinions des locuteurs. Enfin, pour ce qui est des renvois, leur utilisation est moins systématisée.

Cependant, on s'accorde pour dire que c'est à cause du contenu qu'ils transmettent que les renvois peuvent véhiculer une certaine subjectivité.

DEUXIÈME PARTIE
Méthodologie et analyses

CHAPITRE TROIS : Objectifs et méthodologie

Le présent chapitre porte sur les objectifs et la méthodologie. Notre étude vise à comparer le traitement lexicographique de vocables du domaine politique dans trois langues : l'allemand, l'anglais et le français. Il s'agit essentiellement d'une étude comparative entre les articles de six dictionnaires à raison de deux par langue.

Dans un premier temps, nous exposerons les objectifs précis de notre étude. Ensuite, nous présenterons le corpus de dictionnaires. Chaque dictionnaire sera introduit brièvement. Par la suite, nous verrons un aperçu des particularités du vocabulaire politique et de son traitement lexicographique avant de présenter les articles retenus aux fins d'étude.

3.1 Objectifs de l'étude

Selon les recherches des auteurs mentionnés dans les chapitres précédents, le discours sur la langue véhiculé par le dictionnaire peut contenir des représentations idéologiques transmettant une perception du monde. Partant de l'hypothèse généralement admise que le dictionnaire est un objet culturel susceptible de véhiculer certaines représentations idéologiques, nous avons souhaité relever les différences de traitement lexicographique de mots du vocabulaire politique dans trois langues qui sont le français, l'anglais et l'allemand, un choix dicté par le fait que nous connaissons et maîtrisons ces langues suffisamment pour effectuer une telle étude. De plus, nous avons souhaité, en étudiant trois langues plutôt que deux, élargir le champ d'étude afin d'obtenir un éventail plus large de résultats.

L'objectif premier de la thèse est de comparer le traitement lexicographique des articles dictionnaires consacrés aux notions *nationalisme*, *nationaliste* et *nation*. A

priori, notre choix s'est arrêté sur le concept de nationalismem, qui nous intéressait tout patriculièrement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce concept occupera une plus grande place dans l'analyse. Par ailleurs, afin d'avoir plus de donnée et de résultats, nous avons retenu les mots de même famille *nationaliste* et *nation*, un choix qui nous paraissait justifiable sur le plan méthodologique. Le second objectif de la thèse est de vérifier si les articles à l'étude contiennent des représentations idéologiques. Les observations recueillies dans le cadre du premier objectif nous serviront à déterminer si les articles contiennent des représentations idéologiques.

3.2 Méthodologie

Rey (1987b : 35) affirme : « le discours global de l'article de dictionnaire [...] véhicule une idéologie ainsi que la culture dominante qui la sous-tend. » C'est d'ailleurs en se basant en partie sur ses propos que Rothe effectue son étude appliquée sur l'influence de la culture en observant les éléments microstructurels : définition, exemple et marque d'usage, ainsi que la structure de l'article.

Dans le cadre de la présente recherche, nous n'avions pas le loisir de faire, comme Rothe, une analyse de plusieurs centaines d'articles choisis au hasard. Afin d'être plus brève, nous avons dû être plus sélective. Par ailleurs, nous avons vu dans l'ouvrage de Boulanger (1986) un modèle à suivre. Sans être exhaustif ni traiter un vaste nombre d'articles dictionnaires, Boulanger arrive à démontrer de façon convaincante la présence et les effets de l'interdiction en lexicographie. Nous avons choisi une optique similaire en concentrant notre attention sur trois vocables du domaine politique.

3.3 Établissement du corpus de dictionnaires

Une étude comme la nôtre aurait pu être réalisée à partir de toutes sortes de dictionnaires : dictionnaires en plusieurs volumes, dictionnaires monolingues, dictionnaires bilingues, dictionnaires spécialisés, etc. Nous avons retenu des dictionnaires contemporains, monolingues, généraux et en un volume pour les trois langues étudiées.

Nous aurions pu concentrer notre étude sur un corpus de dictionnaires anciens et mener une étude essentiellement diachronique, en retenant plusieurs éditions de chacun des ouvrages retenus. Or, nous avons opté pour une étude essentiellement synchronique, basée sur des dictionnaires contemporains.

Comment définit-on un dictionnaire général? Rey et Delesalle (1979 : 6) affirment que « définir le dictionnaire de langue n'est [...] pas une tâche aisée, de par l'imprécision de ses limites, lesquelles ne sont pas théorisables, mais correspondent aux intentions et aux réalités d'une pratique ». Dubois et Dubois (1971 : 58) quant à eux pensent que :

Même lorsque l'on analyse les seuls dictionnaires de langue [...], il est difficile d'établir une typologie sur les seuls critères linguistiques en raison des objectifs très divers que poursuivent les dictionnaires. Même lorsqu'ils ont pour objet la seule description de la langue, ils restent très différents les uns des autres...

Faute de définition, on peut s'attacher au contenu du dictionnaire général pour en comprendre la nature. Gaudin et Guespin (2000 : 101) offrent des précisions en ce qui a trait au programme du dictionnaire général, qu'ils décrivent comme étant « à la fois didactique et descriptif ». Les auteurs précisent que le dictionnaire n'est pas destiné à l'apprentissage *stricto sensu* de la langue, car il s'adresse à des locuteurs qui maîtrisent déjà la langue (Gaudin et Guespin 2000 : 102). Les dictionnaires que nous avons choisis

dans le cadre de notre étude correspondent aux caractéristiques mentionnées par ces lexicographes.

Comme critère principal, outre la fréquence d'utilisation que nous n'avions pas la possibilité de documenter statistiquement, nous avons retenu la vocation du dictionnaire, soit celle d'un dictionnaire de langue général conçu pour le grand public. D'une part, les dictionnaires choisis sont destinés à des locuteurs dont le français, l'anglais ou l'allemand est la langue maternelle et s'adressent à un public de tous âges (par opposition aux dictionnaires destinés à un groupe d'âge en particulier : dictionnaires jeunesse, etc.). D'autre part, leur portée n'est pas limitée à un champ de connaissances : il s'agit de dictionnaires généraux.

Notre étude se base sur l'année 2003. Nous avons utilisé les versions des ouvrages sélectionnés qui ont été publiées soit en 2003 ou durant l'année de publication antérieure la plus près de 2003. Enfin, mentionnons que pour faciliter la consultation et le transport, nous avons utilisé les versions électroniques des dictionnaires. Sauf mention contraire, la version électronique correspond exactement à la version papier. Les sections suivantes visent à présenter les dictionnaires retenus aux fins de l'étude.

3.3.1 Les dictionnaires français

Les dictionnaires français que nous avons choisis sont deux ouvrages rédigés en France soit le *Petit Larousse* et le *Nouveau Petit Robert* (ci-après *Petit Robert*). La toute première édition du *Petit Robert* remonte à 1967. En trente-huit ans d'existence, ce dictionnaire a connu trois refontes¹⁷. Le *Petit Larousse* quant à lui, est réédité chaque année depuis sa toute première édition parue en 1905. L'édition du *Petit Robert* que nous

¹⁷ Les refontes ont eu lieu en 1977, en 1993 et en 2002.

avons utilisée correspond à la version 2.1 du Cd-Rom et date de 2001. La version électronique du *Petit Larousse* que nous avons utilisée date de 2003.

Par ailleurs, il s'agit de deux dictionnaires généraux bien que le *Petit Larousse* ait une vocation encyclopédique qui est décrite en ces termes dans la préface :

[...] les rédacteurs, pour tous les mots qui s'y prêtent, décrivent à la fois les faits de langue et les choses que la langue désigne, objets réels ou représentations de l'esprit.

Malgré cette orientation méthodologique légèrement différente, nous avons tout de même retenu cet ouvrage pour sa vocation et sa popularité en francophonie et également parce qu'il est le seul ouvrage comparable au *Petit Robert* en ce qui a trait à la taille de la macrostructure. Selon la préface, le *Petit Robert* contient 60 000 entrées (300 000 sens, 180 000 exemples et 40 000 citations de 1 000 auteurs), tandis que le *Petit Larousse* contient, encore une fois selon la préface de l'ouvrage et dans les termes de celle-ci, 59 000 noms communs (et 28 000 noms propres). Leurs nomenclatures sont comparables en ce qui a trait aux noms communs.

3.3.2 Les dictionnaires anglais

Du côté anglais, nous avons retenu le *Canadian Oxford Dictionary*, (ci-après *Canadian Oxford*), ainsi que le *Random House Webster's Dictionary of the English Language*, (*Webster's* dans le reste du texte). Le *Canadian Oxford* fait partie de la grande maison britannique Oxford. Paru pour la première fois en 1998, l'ouvrage a été réédité une seconde fois depuis, en 2004. Nous avons travaillé à partir de la première édition. La version électronique 1.0 du *Canadian Oxford* que nous avons utilisée date de 2002. Le dictionnaire américain *Webster's* en est maintenant à sa seconde édition; il est paru pour la première fois en 1966. La seconde édition a été publiée en 2002. La version électronique 3.0 du *Webster's* est parue en 2003. C'est celle que nous avons consultée.

Il s'agit de deux ouvrages généraux. Dans sa préface, le *Canadian Oxford* met surtout l'accent sur le fait qu'il contient de nombreux canadianismes (mots, expressions et prononciations exclusivement canadiens) tout en précisant qu'il contient 130 000 entrées et 7 000 expressions idiomatiques. Cependant, ces chiffres incluent également des noms propres. L'ouvrage est peu bavard en ce qui concerne sa portée, mais précise tout de même que « the vocabulary recorded in this dictionary is that of Canadians everyday life », ce qui laisse présager qu'il s'agit bien d'un dictionnaire général.

La version électronique du *Webster's* ne comporte pas d'introduction ou de préface. Nous avons donc consulté la version papier de l'édition du *Webster's* correspondant à la version électronique que nous utilisons. On y mentionne que l'ouvrage contient 315 000 entrées. Dans la préface, il est surtout question d'améliorations et de changements apportés à la seconde édition par rapport à la première. La section *How to Use this Dictionary* fournit de plus amples informations sur la portée du dictionnaire et le type de mots qu'il contient. On mentionne entre autres que l'ouvrage comporte non seulement des mots et des expressions du vocabulaire général, mais également des termes issus des vocabulaires spécialisés du sport, des télécommunications, de l'histoire et des affaires.

Pour notre étude, nous souhaitons utiliser deux ouvrages généraux importants. On sait que le *Canadian Oxford* est largement utilisé au Canada, comme en témoignent les nombreuses critiques positives (entre autres, la critique du *Globe and Mail* qui figure sur la couverture de l'ouvrage). Les autres dictionnaires généraux canadiens ne faisaient pas le poids en termes de volume, le *Gage* ne contenant que 90 000 entrées. Ainsi, le *Webster's* s'imposait selon nous et nous permettait de plus d'avoir l'occasion de comparer au passage deux variantes d'anglais.

3.3.3 Les dictionnaires allemands

Les dictionnaires allemands retenus sont des dictionnaires de langue généraux en un volume. Le *Deutsches Universalwörterbuch* de la maison *Duden* (ci-après *Duden*) tel que nous le connaissons aujourd'hui, est paru pour la première fois en 1983; la cinquième édition en est parue en 2003. Cependant, la toute première publication de cet ouvrage par Konrad Duden date de 1880. Le *Deutsches Wörterbuch* de *Wahrig* (*Wahrig* dans ce qui suit) est un ouvrage beaucoup plus jeune dont la première édition date de 1966 (à l'époque intitulé *Das große deutsche Wörterbuch*; le changement a lieu en 1968). Nous avons utilisé la huitième édition qui date de 2003.

Selon leurs préfaces respectives, les deux ouvrages contiennent la même quantité d'information : 250 000 mots et expressions de tous les domaines pour le *Duden*, et 250 000 entrées, exemples et expressions pour le *Wahrig* (d'après la terminologie de l'ouvrage). Enfin, les versions que nous avons utilisées sont la version 1.0 du *Wahrig* et la version 3.0 du *Duden*, toutes deux parues en 2003.

3.4 Établissement du corpus d'articles à l'étude

Dans un premier temps, nous avons évité les mots désignant des réalités particulières à une seule culture, que Šcarčević (1989 : 11, cité dans Francoeur 1998 : 302) appelle « culture-bound terms¹⁸ ». Ces mots ne constituaient pas de bons candidats à une étude comme la nôtre étant donné qu'ils sont très marqués culturellement. En effet, de tels mots désignent des réalités non universelles, et souvent, ceux-ci n'ont pas d'équivalence linguistique (Martinet 1974 : 23; Svensen 1993 : 153; Landau 2001 : 10). En ce sens,

¹⁸ Culture-bound terms [...] encompass a wide range of the cultural patterns of the society in question, including its characteristic food, clothing and sports, folklore, education and even its economic, political and legal life (Šcarčević 1989 : 11, cité dans Francoeur 1998 : 302).

notre travail présuppose l'existence de ce que Rey (1987b : 4) appelle « universaux sémantiques¹⁹ ».

De plus, nous nous sommes tournée vers des mots désignant des réalités conceptuelles et abstraites, car ces mots comportent souvent une pluralité sémantique. Les mots désignant des réalités conceptuelles et abstraites sont nombreux en français. Il fallait donc, encore une fois, effectuer un choix dans ce vaste ensemble lexical. La plupart des auteurs qui se sont penchés sur la question des représentations idéologiques dans le dictionnaire ont constaté que les mots appartenant à certains champs sémantiques particuliers étaient susceptibles de faire l'objet d'un traitement subjectif dans le dictionnaire. Lehmann (1989 : 106) observe notamment que « les données idéologiques dans le dictionnaire se repèrent plus aisément, lorsqu'elles concernent des domaines conceptuels fortement soumis aux contraintes idéologiques ». Elle poursuit : « aussi les études sur l'idéologie dans le dictionnaire privilégient-elles certains mots ou secteurs du lexique : mots renvoyant à des interdits culturels (tabous sexuels, religieux, politiques) ou à de la discrimination (race, sexe) [...]. » Rey (1987a : 246-7) précise :

il est assez évident que les mots correspondant à de grandes abstractions comme en français *liberté, nature, loi, pouvoir* etc. ou à des concepts classant les être humains dans les société (*femmes, juif* sont des exemples fréquents dans les travaux métalexigraphiques en France) correspondent, lorsqu'ils donnent lieu à une description développée, allant au-delà du simple fonctionnement syntaxique et de la définition la plus neutre, à des contenus impliquant indiscutablement un tableau plus ou moins complet des valeurs de la culture ou des cultures.

De même, Girardin (1979 : 89) explique que certains types particuliers de mots sont soumis à la censure lexicographique et qu'il en est ainsi « des concepts fondamentaux

¹⁹ Rey explique qu'à la Renaissance, les universaux sémantiques ont souvent servi de base à la construction d'ouvrages plurilingues dans lesquels une langue prédomine et sert à expliquer les mots de l'autre ou des autres langues en jeu.

d'une doctrine, d'un parti s'opposant à l'idéologie politique dominante » ainsi que des mots « que la tradition qualifie de “tabou” ».

Enfin, nous voulions nous assurer, en concentrant notre étude sur un type de vocabulaire riche en controverse, de pouvoir faire des découvertes plus intéressantes.

Étant donné que nous travaillons avec trois langues mondialement importantes, nous avons souhaité traiter des vocables existant dans ces trois langues. Par ailleurs, il nous apparaissait important que les mots choisis signifient plus ou moins la même chose dans les langues étudiées. Nous nous sommes donc tournée vers ce qu'on nomme des *internationalismes*.

En linguistique et plus récemment en métalexigraphie, des travaux ont été effectués sur les *internationalismes* (Braun 1989; Braun, Schäder et Volmert 1990; Kolwa 2001). Les internationalismes sont des mots utilisés dans plusieurs langues nationales, qui sont actuels sur le plan international et compréhensibles sans traduction (Ulrich 1975 : 63, cité dans Braun 1989 : 161). Pour être un internationalisme, l'orthographe du mot doit être semblable dans les langues de prédilection, mais pas nécessairement la prononciation (Braun 1989; Braun, Schäder et Volmert 1990; Kolwa 2001).

Par ailleurs, Braun, Schäder et Volmert (1990 : 16) affirment que bien des mots du vocabulaire politique sont des internationalismes, par exemple *démocratie, nation, parlement, parti et politique*. Si un mot est un internationalisme dans les langues qui nous concernent, les articles dictionnaires de langues différentes peuvent donc être analysés sur un même pied d'égalité les uns par rapport aux autres.

Néanmoins, la question des différences lexicales demeure, un problème qu'abordent entre autres Braun, Schäder et Volmert (1990 : 16). En effet, très souvent, la structure sémique d'un internationalisme n'est pas identique d'une langue à une autre.

Parfois, seuls quelques sèmes sont communs à plusieurs langues, comme le soulignent Hausmann et Seibicke (1989 : 1179) : « Die semantische Übereinstimmung ist meist nicht vollkommen, oft stark abweichend²⁰ ». Or, d'autres chercheurs, notamment Grünhoff (1983 : iii), font remarquer que certains internationalismes acquièrent des sens différents à la suite de leur « internationalisation ».

En somme, dans une étude comportant plusieurs langues, le problème posé par les différences sémantiques devient presque incontournable. Dans les analyses, nous tiendrons compte du fait que certaines différences de contenu sémantique peuvent être attribuables au fait qu'il s'agit de langues différentes et non seulement au traitement lexicographique variable.

3.4.1 Le vocabulaire politique

Nous avons choisi de travailler avec des notions du vocabulaire politique, car, comme nous l'avons souligné par l'entremise des propos de Lehmann (1989 : 106), les représentations idéologiques sont plus facilement repérables dans les domaines fortement soumis aux contraintes idéologiques, une affirmation qu'il convient de nuancer. Lehmann ne souligne-t-elle pas elle-même un peu plus loin (1989 : 107) qu'il n'y a pas de place fixe pour les représentations idéologiques dans le dictionnaire? Dans son article « Dictionaries and Ideologies : Three examples from Eastern Europe » (une synthèse de son livre *Understanding Cultures through Their Key Words* (1997)), Wierzbicka donne trois exemples de mots de langues est-européennes : *Vaterland* (en allemand *patrie*), *Smirenje* (du russe *humilité*) et *Bezpieka* (*sécurité d'État* en polonais), dont le traitement lexicographique est effectué arbitrairement selon elle, notamment à cause de l'idéologie du groupe politique dominant. Par exemple, dans le cas de *Vaterland*, la « teneur

²⁰ Notre traduction : La plupart du temps, la conformité sémantique n'est pas parfaite, et très souvent, elle diffère.

idéologique » des définitions tirées de dictionnaires de l'ancienne Allemagne de l'Est est élevée en comparaison des définitions des dictionnaires de l'Allemagne de l'Ouest de la même époque. Les mots désignant des attitudes politiques indésirables sont souvent censurés, et, si ces mots sont inclus, leurs sens sont souvent atrophiés. Ces exemples démontrent que le vocabulaire politique est lié à une idéologie.

D'une part, l'ensemble de mots du vocabulaire politique ne forme pas un groupe homogène (Dieckmann 1989 : 836). D'autre part, il ne décrit pas les objets du monde réel, mais désigne plutôt des états de choses relatifs à la société. Dans un essai sur le vocabulaire politique, Denquin (1997 : 4) mentionne :

le vocabulaire politique [...] sert à construire des énoncés dont le but n'est pas de décrire la réalité et qui [...] sont insusceptibles d'être vrais ou faux, soit parce qu'ils constituent des jugements de valeurs, soit parce que les réalités qu'ils évoquent n'existent pas dans le monde réel.

Plus loin, on lit : « en matière de sens, le langage politique hésite » (Denquin 1997 : 7). Dieckmann (1969 : 61) évoque lui aussi l'incertitude du contenu de ces mots. En effet, il observe que la difficulté à saisir pleinement le vocabulaire politique réside essentiellement dans la complexité des réalités décrites.

Die Schwierigkeit des Verständnisses beruht auf der Komplexität der Wirklichkeit, nicht auf der Unbestimmtheit und Komplexität der Bedeutung [...].(1969 : 63)²¹.

Plus précisément, au sujet du traitement lexicographique du vocabulaire politique, Dieckmann (1989 : 836) explique les deux caractéristiques de ce vocabulaire : il constitue un sous-système (appartenance à une institution, un parti, un contexte de communication) et est lié à des positions idéologiques.

Les divers types d'information posent donc au lexicographe des difficultés, car dans le secteur politique, non seulement les mots, mais également les interprétations et

²¹ Notre traduction : La difficulté de compréhension est due à la complexité de la vérité et n'est pas attribuable à l'imprécision ou à la complexité des significations [...].

les évaluations des événements sont controversées (Dieckmann 1969 : 839). Hermans (1982 : 95) parle également de « polysémie idéologique ». Il donne l'exemple de *démocratie* qui, dans le *Wahrig*, est présentée sous plusieurs angles idéologiques différents alors que le *Duden* ne donne que l'optique de l'Ouest sans que cela soit mentionné explicitement (Hermans 1982 : 96). Cet exemple rejoint les propos de Dieckmann (1969 : 837), qui mentionne que l'instabilité sémantique de ce vocabulaire provient des faits politiques eux-mêmes et des positions idéologiques qui sont à leur origine. Plus loin, Dieckmann (1969 : 839) explique :

Ideologische Neutralität bleibt dennoch ein immer wieder neu zu lösendes Problem, da der ideologische Standort des Lexikographen in allen Schritten seiner Tätigkeit verdeckt Einfluß gewinnen kann: bei der Auswahl der Quellen, der Wahl der Lemmata, der Identifizierung und Ordnung der relevanten Gebrauchsweisen, den Bedeutungserläuterungen und pragmatischen Angaben und bei der Wahl der Belegbeispiele²².

Dans son article, « Die Beschreibung der politischen Lexik im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch », Strauss (1989 : 839) remet en question le traitement lexicographique du vocabulaire politique et idéologique. Il émet quelques suggestions de traitement lexicographique du mot *fascisme* (*Faschismus*). Il croit que l'article dictionnaire devrait inclure une première définition générique accompagnée d'une marque d'usage (hist.-pol.) et se lire comme suit : « nom de l'identification à un mouvement politique totalitaire et forme d'autorité politique ». Ensuite, l'article devrait comporter deux sous-définitions traitant respectivement (dans l'ordre chronologique) des régimes politiques de Mussolini et d'Hitler. Ainsi, ce vocable recevrait l'attention et la neutralité qui permettraient de transmettre le sens, tout en informant l'utilisateur d'exemples de régimes fascistes.

²² Notre traduction : La neutralité idéologique est un problème constant, étant donné que le point de vue du lexicographe peut être influencé à toutes les étapes de son travail : choix de sources, choix des vocables, identification et ordre de présentation des usages, explications et indications pragmatiques et choix d'exemples.

Au sujet du vocabulaire politique, d'autres auteurs vont dans le même sens. Par exemple, Hermans (1982 : 101) propose un « desiderata lexicographique ». En effet, l'auteur travaille sur les vocables liés sémantiquement à un parti. Hermans (1982 : 101) suggère la création d'un répertoire de marques (*Kennzeichnungen*) plus précises qui permettraient d'indiquer l'appartenance politique ou religieuse de ces mots.

Dans un autre ordre d'idées, Girardin (1979 : 89) objecte que certains mots exclus ou censurés le sont « du fait du contrôle des discours dans la société par les institutions », surtout, selon elle, les concepts fondamentaux d'une doctrine ou d'un parti s'opposant à l'idéologie politique dominante.

En somme, le vocabulaire politique est un segment particulier de la langue. L'instabilité sémantique qui le caractérise rend le traitement lexicographique des vocables du domaine politique complexe. En effet, le sémantisme de ces mots dépend des événements politiques eux-mêmes, de leurs interprétations et des positions idéologiques qui sous-tendent ces interprétations.

3.4.2 Articles retenus aux fins de l'étude

Nous avons donc opté pour une sélection d'articles consacrés à des mots du champ sémantique de la politique, ce champ faisant partie de ceux qui sont potentiellement sujets à des représentations idéologiques, comme le souligne Moon (1989 : 77) :

One sensitive area is that of politics. There is no doubt that in defining, say *capitalism*, *communism*, *democratic*, *monetarism*, *radical*, or *socialism*, lexicographers work within the political context of their own society, even if they strenuously try to avoid betraying their own political beliefs: there is no such thing as a politically neutral definition.

Au départ, nous avons sélectionné le vocable *nationalisme* qui nous intéressait particulièrement. Ensuite, pour avoir un plus grand bassin de données, nous avons inclus

les mots de même famille. Le tableau suivant présente dans l'ordre alphabétique les articles retenus aux fins de l'étude dans les trois langues choisies.

Tableau 1
Articles retenus aux fins de l'étude

Français	Anglais	Allemand
<i>Nation</i>	<i>Nation</i>	<i>Nation</i>
<i>Nationalisme</i>	<i>Nationalism</i>	<i>Nationalismus</i>
<i>Nationaliste</i>	<i>Nationalist</i>	<i>Nationalist</i>

Le point de départ de notre travail est la notion de *nationalisme*. Afin de consolider nos résultats, nous avons jugé bon de consulter les articles de la même famille de mots, soit *nation* et *nationaliste*. Les mots de même famille tels *nationalisation* et *nationaliser* n'ont pas été retenus soit parce que leur sens était trop éloigné de *nationalisme*, soit parce que ces entrées n'avaient pas d'article en propre dans certains des ouvrages à l'étude.

3.4.3 Nation et nationalisme : bref survol

À la veille de la fête nationale québécoise, le quotidien *Le Devoir* (23 juin 2006) lançait : « Duceppe insiste pour que Harper reconnaisse le Québec comme une nation²³. » Cet exemple illustre à quel point le concept de nation soulève les passions. Dans d'autres parties du monde, les conséquences sont parfois bien plus sévères que les revendications de Duceppe. Dans son ouvrage sur le vocabulaire politique, Denquin (1997 : 99) précise que le terme *nation* est fortement ambivalent. À cet égard, on se rappellera le célèbre article de « Qu'est-ce qu'une nation? », résultat d'une conférence présentée à la Sorbonne

²³ Dutrisac, Robert. 2006. « Duceppe insiste pour que Harper reconnaisse le Québec comme une nation », *Le Devoir*, 23 juin 2006, <http://www.ledevoir.com/2006/06/23/112294.html?333> (consulté le 23 juin 2006).

en 1882, et dans laquelle Renan se lançait dans une explication devenue célèbre de ce que constitue la nation²⁴.

Le mot *nationalisme* quant à lui évoque plusieurs images et sentiments. L'idée même de nation revoie à un sentiment particulier qui peut rappeler la signification du mot anglais *home*, alors que *nationalisme* éveille tantôt le sentiment de protection de la mère patrie, tantôt le sentiment de fierté²⁵. Selon Denquin (1977 : 99), le nationalisme est essentiellement péjoratif et traditionnellement opposé au patriotisme, qui est perçu plus positivement. Le nationalisme engendre lui aussi des raisonnements politiques qui génèrent des conflits importants et des événements malheureux. Einstein qualifiait d'ailleurs le nationalisme de maladie infantile de l'humanité²⁶.

Pour bien comprendre le nationalisme, il faut d'abord se pencher sur le mot *nation* d'où il tire son origine. Le concept de *nation* tel que nous le connaissons aujourd'hui provient des mots latins *natio* et *nasci* qui signifient *naître*. Selon le *Dictionnaire culturel de la langue française*, *natio* s'apparente aussi à *natura* (du latin *nature*) et « a absorbé une partie des valeurs du grec *ethnos* (cf. ethnique) ».

Le sens premier de *natio* était semble-t-il « groupe d'étrangers ». Par la suite, dans les universités médiévales, *natio* aurait servi à désigner une communauté d'étudiants et leurs professeurs. Ces communautés étaient définies d'après leurs opinions intellectuelles. *Natio* comme communautés d'opinions s'est ensuite appliqué aux conseils

²⁴ Nous citons ici quelques phrases de l'introduction : « De nos jours, on commet une erreur plus grave : on confond la race avec la nation, et l'on attribue à des groupes ethnographiques ou plutôt linguistiques une souveraineté analogue à celle des peuples réellement existants. Tâchons d'arriver à quelque précision en ces questions difficiles, où la moindre confusion sur le sens des mots, à l'origine du raisonnement, peut produire à la fin les plus funestes erreurs. Ce que nous allons faire est délicat ; c'est presque de la vivisection ; nous allons traiter les vivants comme d'ordinaire on traite les morts. Nous y mettrons la froideur, l'impartialité la plus absolue. » Tiré de http://ourworld.compuserve.com/homepages/bib_lisieux/nation01.htm, consulté le 25 novembre 2006.

²⁵ « Le nationalisme c'est la haine des autres, le patriotisme c'est l'amour des siens. » Citation de Romain Gary; http://www.citationspolitiques.com/theme.php3?id_mot=458, consulté le 21 juin 2006.

²⁶ Cette citation connue figure entre autres dans le *Dictionnaire des citations politiques* http://www.citationspolitiques.com/theme.php3?id_mot=458 consulté le 10 juin 2006.

ecclésiastiques. Enfin, au début du XVI^e siècle, le sens de *natio* s'est transformé à nouveau pour désigner le peuple de l'Angleterre, et c'est à ce moment que le mot a acquis son sens politique moderne.

Par ailleurs, une certaine modification du sens se produit à ce moment et certains croient qu'elle reflète une modification de la société, à tout le moins, une modification dans la perception de la société :

In English, French, German and Russian discourse among others, before it [*natio*] was made the synonym of "nation", the word meant "rabble" or "plebs"; the general referent of "people" was the lower classes. [...] The "people" before its "nationalization" a social category of low, undesirable status, acquired immense prestige and was redefined as an object of loyalty and the basis of political solidarity. A major transformation was effected in the image of the social order: defined as a nation, the community, inclusive of all classes, had to be imagined as sovereign and as a community of equals (Greenfeld 2001 : 252-3).

Le *Dictionnaire culturel* (p. 891) va dans le même sens en affirmant : « Du XIII^e au XVI^e s., l'idée de *natio* est restreinte aux couches supérieures de la société avant de correspondre, à partir du XVI^e siècle, aux revendications collectives de liberté par rapport aux grands ensembles étatiques (Allemagne, Pays-Bas) ou à l'absolutisme (Angleterre). »

Quant au sens de *nation* tel que ce mot est compris aujourd'hui, il semble qu'une définition faisant l'unanimité n'existe pas (Smith 1973, 1983; Alter 1989; Motyl 1992; Connor 1994; Hall 1995, cités dans Calhoun 1997 : 127). Hroch et Malečková (2001 : 203) observent d'ailleurs que : « Nothing connected with nations is simple or unproblematic [...]. »

Dans son ouvrage intitulé *Nationalism*, Craig Calhoun (1997 : 4-5) mentionne dix caractéristiques de la nation. Selon lui, toute nation comporte quelques-unes des caractéristiques suivantes : 1) des frontières territoriales, 2) l'indivisibilité ou le sentiment d'unité, 3) la souveraineté ou l'aspiration à la souveraineté, 4) la légitimité ou le sentiment que le gouvernement juste est soutenu par la volonté populaire, 5) la

participation populaire aux affaires collectives, 6) l'appartenance directe, 7) la culture incluant la langue, 8) une profondeur temporelle ou l'aspect historique, 9) des origines communes ou des caractéristiques raciales, et 10) des événements historiques spéciaux ou des relations sacrées à un territoire. Calhoun précise par ailleurs :

these features are of the rhetoric of the nation, claims that are commonly made in describing nations. Nations cannot be defined effectively by empirical measures of whether they are actually able to achieve sovereignty, to maintain integrity by defending themselves against internal splits, or to enforce sharp boundaries, by whether their culture is perfectly unified or particularly ancient.

Pour Anderson (1992 : 16, cité dans Von Busekist 1998 : 13, les nations sont des « communautés imaginées » :

La nation est imaginée comme une communauté car en dépit de la réelle inégalité et de l'exploitation qui peuvent prévaloir dans chacune d'entre elles, elle est conçue comme une profonde et horizontale camaraderie.

Le nationalisme dérive évidemment de l'existence des nations. Le *Dictionnaire culturel* (p. 691) précise que :

C'est l'histoire des conflits entre nations (ou entre États) [...] qui oriente les mots et l'idée vers la revendication politique opposées aux « autres », de l'intérieur (minorités) comme de l'extérieur, conduisant en France, comme en Allemagne, après 1870 et surtout après 1914-1918, à un *nationalisme* parfois chauvin, xénophobe, quelquefois mêlé de visées de « pureté ethnique ».

Calhoun (1997 : 6) attribue au nationalisme trois dimensions : 1) le nationalisme comme discours ou rhétorique portant sur l'identité nationale; 2) le nationalisme comme projet d'indépendance et de souveraineté; 3) le nationalisme comme mécanisme d'évaluation à travers lequel il est question d'idéologies clamant la supériorité d'une nation. Il décrit ce troisième type de nationalisme comme un « impératif éthique » et celui ayant entraîné le plus d'excès associés à la loyauté à la nation (pureté de la nation, hostilité aux étrangers, etc.).

Ce bref survol visait à introduire les notions de *nation* et de *nationalisme* étant donné que le contenu sémantique de ces mots sera partie intégrante de l'analyse. C'est à travers les analyses subséquentes que nous aurons l'occasion de voir davantage les différents sens de *nationalisme* et de *nation* et de comparer leur traitement lexicographique dans les dictionnaires étudiés.

CHAPITRE QUATRE : LES ANALYSES

Ce chapitre présente les analyses des articles retenus aux fins de l'étude. Les analyses sont effectuées selon le modèle suivant. Nous procédons tout d'abord à une description des divisions sémantiques des articles. Cette description est accompagnée de commentaires et d'observations. Pour chaque division sémantique, nous analysons les éléments microstructurels présentés au chapitre deux, à savoir, les définitions, les exemples, les marques d'usage et les renvois. De façon générale, nous traitons les éléments microstructurels dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans la division sémantique. Ensuite, nous effectuons une comparaison des deux articles dictionnaires de la même langue. Nous mentionnons les faits saillants de chaque analyse, soit des observations sur les similitudes et les divergences de contenu sémantique et sur la présence ou l'absence de représentations idéologiques. Nous présentons en fin de chapitre des observations générales sur l'ensemble des articles.

4.1 Nationalisme – Nationalism – Nationalismus

4.1.1 Le *Petit Robert*

L'article *nationalisme* du *Petit Robert* contient trois divisions sémantiques.

4.1.1.1 Première division sémantique

La première division sémantique est la suivante.

Doctrines, mouvement politique qui revendique pour une nationalité le droit de former une nation. ⇒ <u>autonomisme</u> , <u>indépendantisme</u> , <u>séparatisme</u> . <i>Les nationalismes européens du XIX^e siècle.</i>
--

Cette première définition met l'accent sur le désir de former une nation. Elle est par ailleurs passablement floue étant donné que *nationalité* est en soi un terme peu éloigné sémantiquement de *nation*. En effet, à l'article *nationalité* du *Petit Robert*, on lit la définition suivante :

Existence ou volonté d'existence en tant que nation d'un groupe d'hommes unis par une communauté de territoire, de langue, de traditions, d'aspirations ce groupe dans la mesure où il maintient ou revendique cette existence²⁷.

La formulation de la définition 1 de *nationalisme* nous paraît assez large. Les éléments sémantiques les plus importants semblent être *doctrine et mouvement politique*. Il semble que, dans cette définition, le droit de former une nation signifie en réalité le droit de former un État indépendant, bien que cet élément sémantique ne soit pas transmis clairement. Néanmoins, les différences sémantiques entre *nation* et *nationalité* ne sont pas évidentes. La seule différence majeure semble être l'autorité souveraine dont jouit la nation, alors qu'elle n'est pas acquise dans le cas de la nationalité selon le *Petit Robert*. Toutefois, il nous semble qu'il aurait été plus clair de mentionner le désir de former un État souverain plutôt que le désir de former une nation.

Par ailleurs, trois renvois accompagnent cette définition : *autonomisme*, *indépendantisme* et *séparatisme*. L'autonomisme est défini dans le *Petit Robert* comme une revendication d'autonomie et l'indépendantisme comme une revendication d'indépendance politique. Ces deux renvois correspondent à l'aspect du nationalisme qui vise à la création d'un État indépendant par la revendication. Ces mots, surtout les deux derniers, viennent appuyer la notion de *revendication* concernant le droit de former un État sous-entendu à la définition 1.

²⁷ On retrouve un autre sens à *nationalité*, celui de *citoyenneté*, mais ce n'est pas celui dont il est question ici.

Le premier exemple de la division sémantique, *Les nationalismes européens du XIX^e siècle*, est un exemple forgé qui situe le nationalisme dans un microcontexte historique (Europe et XIX^e siècle) où le nationalisme prend naissance. Comme nous l'avons mentionné, c'est après 1848 en Europe que se développent les nationalismes, notamment à travers des rapports conflictuels entre les États (*Dictionnaire culturel de la langue française*, p. 891). Bien sûr, nous sommes consciente du fait que l'histoire des nationalismes en Europe est éminemment plus complexe que le laisse présager cet énoncé. Pour les fins de notre étude, il faut garder à l'esprit que le contenu de l'exemple choisi par le *Petit Robert* met en valeur la naissance du nationalisme en Europe.

4.1.1.2 Deuxième division sémantique

Exaltation du sentiment national; attachement passionné à la nation à laquelle on appartient, accompagné parfois de xénophobie et d'une volonté d'isolement. ⇒ chauvinisme, patriotisme. « *Le départ de nos dernières troupes [...] provoqua une explosion de nationalisme* » (Gaxotte).

Cette deuxième division sémantique est formée d'une définition, de deux renvois internes à des mots de sens rapproché, d'un exemple signé et d'un renvoi bibliographique.

La définition est centrée essentiellement sur la question du sentiment qui peut parfois être exacerbé (exaltation). Par ailleurs, la définition souligne avec un bémol (« accompagné parfois ») les éléments négatifs souvent rattachés au nationalisme, soit la xénophobie et la volonté d'isolement. On est tenté de lire dans cette définition une référence au nationalisme, européen, français ou allemand, notamment à cause de l'emploi du mot *xénophobie*. Dans des dictionnaires plus élaborés, on fait parfois mention explicitement du nationalisme allemand, par exemple dans le *Dictionnaire culturel* où

l'on nomme le national-socialisme comme une « preuve terrible » de l'intolérance et du racisme rattaché au nationalisme (2005 : 892).

Les renvois *chauvinisme* et *patriotisme* qui accompagnent la définition 2 représentent respectivement une version négative et positive de l'exaltation du sentiment national dont il est question. En effet, *chauvinisme* est défini comme suit : « caractère de ce qui est chauvin; nationalisme, patriotisme agressif et exclusif », alors que *patriotisme* fait référence à l'amour de la patrie. Il s'agit là de notions parfois apparentées.

L'exemple de Pierre Gaxotte, « *Le départ de nos dernières troupes [...] provoqua une explosion de nationalisme* », ne comporte pas d'indication bibliographique permettant d'identifier le texte d'où provient cette citation. Seul le renvoi au nom de l'auteur conduit à des informations sur ce dernier²⁸. L'historien et journaliste a écrit pour la presse de droite durant l'entre-deux-guerres et a publié divers ouvrages sur l'histoire de la France et de l'Allemagne. Disciple de Maurras, Gaxotte est un personnage d'extrême-droite dont la pensée est liée à l'antisémitisme français de cette période.

En somme, cette division sémantique porte surtout sur les sentiments, désirs et aspirations d'une nation sans que ceux-ci soient nécessairement ou clairement rattachés à une politique ou à une doctrine. On mentionne par ailleurs les effets négatifs que peuvent avoir ces sentiments lorsqu'ils sont conjugués à des mesures où l'intolérance et le racisme sont la règle. L'exemple signé, dont l'auteur est antisémite, comporte selon nous une certaine teneur idéologique en ce qu'il renvoie à une vision bien singulière du monde.

²⁸ La version électronique du *Petit Robert* contient également des informations sur les noms propres. Dans la version papier, les noms propres figurent dans un ouvrage différent.

4.1.1.3 Troisième division sémantique

Doctrines fondées sur ce sentiment, subordonnant toute la politique intérieure au développement de la puissance nationale et revendiquant le droit d'affirmer à l'extérieur cette puissance sans limitation de souveraineté. *Le nationalisme intégral de Ch. Maurras. « Scènes et Doctrines du nationalisme », de Barrès.*

⊗ CONTR. Internationalisme.

La troisième division sémantique contient une longue définition, un exemple forgé et un exemple cité, ainsi qu'un renvoi à un contraire.

La définition découle explicitement de la définition précédente : « doctrine fondée sur ce sentiment » soit le sentiment national. Cette division sémantique aurait sans doute pu être incluse à titre de sous-définition. Elle met en relief l'aspect pratique et concret du nationalisme et comment il peut être mis en œuvre, en l'occurrence, par le truchement d'une politique intérieure le reflétant. Là encore, bien que de façon plus détournée, on fait mention des éléments négatifs rattachés à cette manière de faire lorsqu'on spécifie « sans limitation de souveraineté », ce qui peut renvoyer à la vision d'un nationalisme conquérant.

L'exemple forgé, *Le nationalisme intégral de Ch. Maurras*, introduit la notion de nationalisme intégral, soit un monarchisme largement prôné par Maurras. Charles Maurras, homme politique et théoricien français, fervent nationaliste s'étant impliqué au sein de l'*Action française*, a combattu pour le régime républicain. Maurras s'opposait au nationalisme offensif (qui désire annexer des territoires connexes) et y préférait le nationalisme défensif. Il voyait dans la monarchie plutôt que dans la langue, la culture ou les désirs communs, le ciment de l'unité nationale. Il est lui aussi un fervent antisémite. Le second exemple, « *Scènes et Doctrines du nationalisme* », de Barrès, est le titre d'un ouvrage où l'antisémitisme et la xénophobie accompagnent les théories nationalistes de

l'auteur. On considère Maurice Barrès comme le « guide intellectuel du mouvement nationaliste » (*Petit Larousse*).

La division sémantique contient également un renvoi à un élément contraire *internationalisme*, qui signifie « doctrine prônant l'union internationale des peuples, par-delà les frontières ».

4.1.2 Le *Petit Larousse*

Le *Petit Larousse* présente deux divisions sémantiques à l'article *nationalisme*.

4.1.2.1 Première division sémantique

La première division sémantique se lit comme suit.

Doctrines qui affirment la prééminence de l'intérêt de la nation par rapport aux intérêts des groupes, des classes, des individus qui la constituent.

Cette première division sémantique ne contient qu'une définition de l'intérêt de la nation mise en scène par la doctrine. Une doctrine selon le *Petit Larousse* est l'« ensemble des croyances, des opinions ou des principes d'une religion, d'une école littéraire, artistique ou philosophique, d'un système politique, économique, etc. » Il n'est pas question ici de la formation d'un État, mais plutôt d'un groupe partageant des croyances communes et qui travaille, par des moyens politiques, à rehausser les intérêts du groupe dans un contexte politique plus vaste. On met l'accent sur le contraste entre la nation tout entière et les divers sous-groupes ou individus qui la composent et sur le fondement premier de la nation par rapport à ces derniers.

4.1.2.2 Deuxième division sémantique

Mouvement politique d'individus qui veulent imposer la prédominance de la nation à laquelle ils appartiennent dans tous les domaines.

La seconde division sémantique contient une définition qui traite des aspects négatifs du nationalisme. L'élément sémantique important est *mouvement politique*, mais il est également question de « la *prédominance* de la nation à *imposer* dans tous les domaines²⁹ ». Cette définition fait référence à l'exubérance du nationalisme et à ses excès. On est tenté de lire ici une référence aux événements historiques et tragiques liés à la Seconde Guerre mondiale et aux nationalismes européens qui l'alimentent. Or, cette information n'est pas du tout explicite dans la définition. Cependant, étant donné, entre autres, la proximité géographique et historique de la France et de l'Allemagne, il est possible de croire que les événements ayant lié ces deux états puissent faire partie de la perception du monde véhiculée par la langue, et que celle-ci soit reflétée dans le dictionnaire.

²⁹ Nous soulignons.

4.1.3 Remarques sur les dictionnaires français

Tableau 2
Articles des dictionnaires français : *nationalisme*

	<i>Petit Robert</i>	<i>Petit Larousse</i>
Déf. n° 1	Doctrines, mouvement politique qui revendique pour une nationalité le droit de former une nation. ⇒ <u>autonomisme</u> , <u>indépendantisme</u> , <u>séparatisme</u> . <i>Les nationalismes européens du XIX^e siècle.</i>	Doctrines qui affirment la prééminence de l'intérêt de la nation par rapport aux intérêts des groupes, des classes, des individus qui la constituent.
Déf. n° 2	Exaltation du sentiment national; attachement passionné à la nation à laquelle on appartient, accompagné parfois de xénophobie et d'une volonté d'isolement. ⇒ <u>chauvinisme</u> , <u>patriotisme</u> . « <i>Le départ de nos dernières troupes [...] provoqua une explosion de nationalisme</i> » (Gaxotte).	Mouvement politique d'individus qui veulent imposer la prédominance de la nation à laquelle ils appartiennent dans tous les domaines.
Déf. n° 3	Doctrines fondées sur ce sentiment, subordonnant toute la politique intérieure au développement de la puissance nationale et revendiquant le droit d'affirmer à l'extérieur cette puissance sans limitation de souveraineté. <i>Le nationalisme intégral de Ch. Maurras. « Scènes et Doctrines du nationalisme », de Barrès.</i> CONTR. <u>Internationalisme</u> .	

Les deux articles des dictionnaires français divergent sur des points de méthodologie. Le *Petit Robert* contient des exemples, cités et forgés, ainsi que des renvois alors que ces derniers sont absents du *Petit Larousse*. Cependant, ces différences d'ordre méthodologique ne sont pas les plus percutantes. En effet, les deux ouvrages diffèrent également dans leur plan d'article. Les deux ouvrages ne contiennent pas le même nombre de définitions et les mêmes éléments sémantiques.

Comme le soulignait Mazière (1989 : 98), « *la présentation de la définition est un choix sur le traitement du sens* »³⁰. On le constate à la comparaison des deux ouvrages : les éléments sémantiques « doctrine » et « sentiment national » leur sont communs, mais le « droit de former une nation », mentionné à la définition 1 du *Petit Robert*, ne figure

³⁰ En italiques dans l'original.

pas dans le *Petit Larousse*. Il est plutôt question dans ce dernier de « prééminence de l'intérêt de la nation » (définition 1) ou de « prédominance de la nation » (définition 2), ce qui ne correspond pas nécessairement au désir de former un État indépendant.

Par ailleurs, l'idée d'État indépendant est renforcée dans le *Petit Robert* par les renvois aux notions apparentées *autonomisme*, *indépendantisme* et *séparatisme*. Ainsi, dans le *Petit Robert*, il est explicitement question de la formation d'un État indépendant alors qu'il n'en est rien dans le *Petit Larousse*.

Une autre différence sémantique notable est la mention de sentiment national du *Petit Robert* dans les définitions 2 et 3. Cet élément sémantique n'apparaît pas à l'article du *Petit Larousse*, alors qu'il occupe une place importante dans l'article du *Petit Robert*. En effet, ce dernier y consacre deux définitions et précise deux types de doctrines : celle qui revendique l'indépendance (définition 1) et celle subordonnée au sentiment national (définition 3).

Nous avons mentionné au passage que les deux ouvrages soulignent des éléments négatifs liés au nationalisme. À cet égard, le *Petit Robert* est beaucoup plus explicite, en nommant, par exemple, la xénophobie. Le *Petit Larousse* se contente de termes plus vagues tels *prééminence* et *prédominance* sans autres qualificatifs.

En somme, le *Petit Robert* présente le nationalisme de façon plus négative, sauf dans la définition 1. Or, nous avons vu que, contrairement à *nation*, *nationalisme* est essentiellement péjoratif, du moins en français (Denquin 1997 : 99). Dans le *Petit Larousse*, *nationalisme* apparaît avec plus de neutralité, même si certains choix de mots présentent une connotation négative (*imposer*, *prédominance* (définition 2)). Cet aspect négatif semble être vu comme étant inhérent à certaines formes de nationalisme.

Enfin, le *Petit Robert* est beaucoup plus marqué idéologiquement au niveau des exemples, qui eux renvoient directement à des auteurs, et donc à leurs schèmes de

pensées et leurs idéologies. Dans le cas qui nous occupe, les auteurs cités, Gaxotte, Maurras et Barrès, ont joué un rôle prépondérant et tenu des positions idéologiques nationalistes extrêmes, et ils sont associés directement à l'antisémitisme.

4.1.4 Le *Canadian Oxford*

L'article *nationalism* du *Canadian Oxford* contient deux divisions sémantiques.

4.1.4.1 Première division sémantique

- | |
|--|
| a. patriotic feeling, principles, etc.
b. an extreme form of this |
|--|

La première division sémantique comporte deux sous-définitions qui correspondent respectivement aux perspectives positive et négative du nationalisme. On indique dans la sous-division 1a les sentiments et principes nationalistes, pour ensuite ajouter simplement ces mêmes éléments portés à l'extrême. Le *Canadian Oxford* définit *patriot* (*patriotism* n'a pas son propre article) comme suit : « person who is ardently devoted to the well-being or interests of his or her country », un sens très positif.

La sous-définition 1b mentionne ces mêmes éléments, mais portés à l'extrême, et introduit la dimension négative que peut prendre le nationalisme. Il est question ici d'exagération et d'excès sans plus de précision.

En somme, cette division sémantique demeure vague et relativement abstraite. Seul l'élément sémantique « sentiment » fait référence à un aspect concret du nationalisme. Il est par ailleurs question de principes, mais sans en préciser la teneur. De même, la formulation « an extreme form of this » ne fait référence à rien de particulier, sinon qu'à l'exacerbation du sentiment lui-même.

4.1.4.2 Seconde division sémantique

a policy of national independence. ** nationalist .n. & adj. nationalistic adj. nationalistically adv.
--

La seconde division sémantique quant à elle contient une définition et trois renvois. La définition 2 introduit la politique d'indépendance. Il n'est pas question dans cet article de création d'État ni de doctrine, mais bien d'une politique d'indépendance qui pourrait toutefois inclure ces deux éléments. On est tenté de lire entre les lignes une allusion au nationalisme québécois. Cette supposition paraît plausible, d'autant plus que la définition provient d'un dictionnaire canadien dont les rédacteurs sont forcément au fait de ce type de nationalisme.

Dans cette division sémantique, on retrouve trois renvois aux formes grammaticales des mots de même famille : nom, adjectif et adverbe. Leur contenu n'est pas révélateur en soi, car il ne contient pas de nouvelles informations d'ordre sémantique, mais seulement des informations grammaticales³¹. De plus, ils ne renvoient pas à de nouveaux articles. En effet, s'ils sont inclus à l'article *nationalism*, c'est entre autres parce qu'ils n'ont pas d'article propre. On invite simplement l'utilisateur qui cherche ces mots à se reporter à l'article de base. La relation de ces renvois avec l'entrée de base n'est donc pas bidirectionnelle. C'est que, comme nous l'avons mentionné au chapitre deux, les renvois ne font pas l'objet de règles explicites.

³¹ Il est à noter que dans certains autres ouvrages, on signale une différence de sens entre *nationalistic* et *nationalist*. En effet, selon ces ouvrages, le premier adjectif serait plus péjoratif que le second.

4.1.5 Le Webster's

L'article du *Webster's* contient sept divisions sémantiques relativement courtes.

4.1.5.1 Première division sémantique

national spirit or aspirations

La première division sémantique concerne l'esprit national. Lorsque l'on consulte le *Webster's* à l'article *spirit*, on retrouve plusieurs divisions sémantiques. Celle sous-entendue ici est sans doute la troisième, « a prevailing mental or moral condition or attitude; a mood; a tendency »³². Le nationalisme est donc présenté comme un état d'esprit ou une ambiance générale. Cet état d'esprit va de pair avec les aspirations (*Webster's* : « a strong desire to achieve an end »). En ce sens, les aspirations nationales pourraient représenter le désir d'indépendance.

L'aspect le plus important de cette division sémantique est sans doute le fait que le nationalisme est présenté comme un mouvement émergeant de l'intérieur; l'état d'esprit et les aspirations naissent dans la nation et créent (ou non) des chaînes d'action, mais le nationalisme naît d'abord et avant tout dans le monde intérieur, ensuite, il génère des désirs.

4.1.5.2 Deuxième division sémantique

devotion and loyalty to one's own nation; patriotism

³² La définition est accompagnée des exemples « the spirit of the pre-Confederation era » et « getting into the Christmas spirit ».

Dans la deuxième division sémantique, il est question de dévouement et de loyauté à la nation. À l'instar de la première division sémantique, les éléments mentionnés ont une connotation positive et, eux aussi, proviennent de l'intérieur. Il n'est pas question de revendications ou d'autres actions axées vers l'extérieur, mais bien de sentiments et de désirs. Ces éléments vont de pair avec le patriotisme, une version positive et plus romantique du nationalisme. En effet, comme nous l'avons vu, le patriotisme est souvent vu comme le pendant positif du nationalisme, c'est-à-dire l'amour de la patrie versus les revendications contre les entités extérieures.

4.1.5.3 Troisième division sémantique

excessive patriotism; chauvinism

La troisième division sémantique correspond à un aspect négatif du nationalisme. Il est question de patriotisme à l'excès et de chauvinisme. Le *Webster's* définit *chauvinism* comme suit : « zealous and aggressive patriotism or blind enthusiasm for military glory ». Ainsi, cette division sémantique correspond exclusivement à un aspect négatif du nationalisme et le présente comme un excès et une exagération.

4.1.5.4 Quatrième division sémantique

the desire for national advancement or independence

Cette division sémantique signale le désir d'indépendance dont il est souvent question dans les mouvements nationalistes ou indépendantistes. L'indépendance correspond le plus souvent à la création d'un État, qui pourrait être vu comme un moyen de conférer

plus de libertés sur le plan politique. La question d'avancement national demeure plus vague. Le *Webster's* définit *advancement* comme suit : « an act of moving forward ». Cet avancement renvoie probablement à des aspirations nationales plus précises telles l'acquisition de certains droits (linguistiques, économiques, sociaux, culturels ou autres) et la mise en œuvre de changements précis dans la société. Cependant, la notion d'avancement national demeure vague, et on ne peut établir exactement à quoi elle correspond dans le cadre du dictionnaire. Les deux notions étant liées – l'avancement national et l'indépendance –, on peut cependant supposer qu'il s'agit ici d'une vision plus positive de l'idée de nationalisme.

4.1.5.5 Cinquième division sémantique

the policy or doctrine of asserting the interests of one's own nation, viewed as separate from the interests of other nations or the common interests of all nations
--

Cette division sémantique met en valeur le nationalisme comme politique ou doctrine et signale la perspective adoptée par rapport aux intérêts nationaux, c'est-à-dire qu'ils sont perçus comme distincts de ceux des autres nations et même, de l'intérêt commun de toutes les nations.

Cette division sémantique pourrait aisément faire référence selon nous au nationalisme allemand, l'une des manifestations les plus aiguës de ce type de nationalisme. Encore une fois, cette information n'est pas explicite dans la définition. En outre, bien que cette définition renvoie à un nationalisme plus négatif, voire agressif, la définition est formulée en termes relativement neutres.

4.1.5.6 Sixième division sémantique

An idiom or trait peculiar to a nation

La sixième division sémantique présente un sens qui ne figure dans aucun autre dictionnaire étudié. Il s'agit d'un trait particulier à une nation ou encore d'un dialecte particulier. En ce sens, un nationalisme serait une qualité ou une caractéristique permettant de définir une nation.

4.1.5.7 Septième division sémantique

a movement, as in the arts, based upon the folk idioms, history, aspirations, etc., of a nation

Cette division sémantique n'est pas très éloignée de la précédente. Au lieu de parler de trait particulier, il est question de mouvement artistique basé sur des sentiments nationalistes. Ce mouvement artistique devient donc une caractéristique particulière à une nation comme l'étaient le trait particulier et le dialecte.

4.1.6 Remarques sur les dictionnaires anglais

Tableau 3
Articles des dictionnaires anglais : *Nationalism*

	<i>Canadian Oxford</i>	<i>Webster's</i>
Déf. n° 1	a. Patriotic feeling, principles, etc. b. An extreme form of this.	national spirit or aspirations
Déf. n° 2	a policy of national independence. ** nationalist n. & adj. nationalistic adj. nationalistically adv.	devotion and loyalty to one's own nation; patriotism
Déf. n° 3		excessive patriotism; chauvinism
Déf. n° 4		the desire for national advancement or independence

Déf. n° 5		the policy or doctrine of asserting the interests of one's own nation, viewed as separate from the interests of other nations or the common interests of all nations
Déf. n° 6		an idiom or trait peculiar to a nation
Déf. n° 7		a movement, as in the arts, based upon the folk idioms, history, aspirations, etc., of a nation

Les dictionnaires anglais ne comportent pas d'exemples. En ce sens, on pourrait affirmer qu'ils sont semblables sur le plan de la méthodologie. Leur différence principale, dans le cas de cet article, est la présence de renvois dans le *Canadian Oxford*. De plus, ce dernier contient une définition formée de deux sous-définitions, alors que le *Webster's* en donne sept. Les définitions 1 à 5 couvrent essentiellement les sens que nous avons déjà vus dans le *Canadian Oxford* : sentiment (nous incluons la loyauté dans les sentiments), avancement de la nation, désir d'indépendance, politique ou doctrine. On retrouve donc le même contenu sémantique, mais découpé de façon plus pointue dans le *Webster's*.

Les définitions 6 et 7 du *Webster's* apportent des éléments sémantiques tout à fait nouveaux : trait ou dialecte particulier à une nation et mouvement artistique. Ces éléments sémantiques paraissent inusités et ne figurent pas dans le *Canadian Oxford*. À première vue, nous sommes tentée de déduire qu'il s'agit de particularismes de l'anglais américain. En effet, ces éléments sémantiques n'apparaissent pas non plus dans un autre dictionnaire canadien, le *Gage*. Cependant, ils n'apparaissent pas systématiquement non plus dans les dictionnaires américains que nous avons consultés. On retrouve ces traits sémantiques dans le *Random House Dictionary of the English Language*, dans le *Webster's New World Dictionary*, mais pas dans le *Oxford American Dictionary and Language Guide*. Par ailleurs, nous avons remarqué que ces éléments sémantiques paraissent parfois dans certains dictionnaires anglais britanniques moins récents comme l'édition de 1933 du *Oxford English Dictionary*. Par contre, la version concise et plus récente de l'ouvrage ne contient plus ces éléments.

4.1.7 Le *Duden*

L'article *Nationalismus* du *Duden* contient deux divisions sémantiques.

4.1.7.1 Première division sémantique

[meist abwertend] übersteigertes Nationalbewusstsein : ein engstirniger N.³³

La première division sémantique du *Duden* contient une marque d'usage, une définition et un exemple. L'élément sémantique dominant de la définition, la confiance dans la nation, est qualifié d'*excessif*, un qualificatif à connotation négative.

Traduite mot pour mot, la marque d'usage signifie en français *déprécier*, *déqualifier*, *dévaloriser* et *dévaluer*³⁴ et correspond *grosso modo* à la marque d'usage *péjoratif* en français. *A priori*, elle appartient à la catégorie des marques stylistiques de l'ouvrage. Dans sa préface, le *Duden* précise que les marques stylistiques sont toujours subjectives, même si elles ont été élaborées d'après des statistiques³⁵. On peut en déduire que *Nationalismus* est évité justement parce qu'il désigne une réalité perçue négativement. Nous avons vu au chapitre deux que le système de marques varie d'une langue à une autre. De même, nous avons vu que l'usage de mots perçus comme étant répréhensibles dépend des attitudes de la communauté linguistique (Hausmann 1989 : 652; Rothe 2001 : 33). Il s'agit des attitudes anticipées de la communauté par rapport aux réalités que les mots désignent. On sait que le vocabulaire politique entourant le national-socialisme est souvent tabou, ce que souligne Hermanns (1982 : 98), et ce qui semble confirmé ici par la marque d'usage employée entre autres.

³³ Traduction : [souvent péjoratif] confiance nationale excessive : un nationalisme borné.

³⁴ Ces équivalences proviennent du dictionnaire français-allemand allemand-français en ligne www.leo.org.

³⁵ L'ouvrage ne fournit pas de liste exhaustive de toutes les marques, mais seulement une liste de trois grandes catégories : les marques stylistiques, les marques indiquant la temporalité ou la région et les marques de domaine.

Le seul exemple de l'article met en scène l'entrée accompagnée d'un qualificatif lui aussi négatif. On lit ici une référence au nationalisme allemand ou au national-socialisme. On pourrait également y voir une allusion à des mouvements nationalistes plus étroits tels que le nationalisme corse ou écossais.

4.1.7.2 Deuxième division sémantique

[selten] erwachendes Selbstbewusstsein einer Nation mit dem Bestreben, einen eigenen Staat zu bilden³⁶

La seconde division sémantique contient une définition accompagnée de la marque d'usage *rare*. La définition évoque la question de la formation d'un État indépendant. La formation de l'État n'est pas le seul élément sémantique de cette définition. En effet, on mentionne la confiance naissante ou grandissante d'une nation. C'est de cette confiance que naît le désir de former un État. La définition 2 comporte la marque d'usage *rare* qui signifie que l'emploi de *nationalisme* en ce sens est peu fréquent. Tout comme la marque de la division sémantique précédente, cette marque fait partie de la catégorie des marques stylistiques. Selon nous, elle traduit elle aussi une vision négative du nationalisme et confirme l'affirmation de Hermanns (1982 : 98) selon laquelle le vocabulaire du national-socialisme est devenu tabou. En effet, la rareté d'emploi peut être expliquée par le fait que le mot est tabou. Il s'agit peut-être d'un type de censure lexicographique appliquée au vocabulaire politique dont parlait Girardin (1979 : 89).

³⁶ Traduction : confiance grandissante d'une nation ayant l'ambition de former son propre État.

4.1.8 Le *Wahrig*

Le *Wahrig* contient une seule division sémantique pour l'article *Nationalismus*.

4.1.8.1 Première division sémantique

übersteigertes Nationalgefühl³⁷

L'unique division sémantique du *Wahrig* ne contient qu'une brève définition qui s'articule autour d'un seul élément sémantique, *sentiment national*, qualifié de l'adjectif négatif *excessif*. Dans ce dictionnaire, le nationalisme se résume à la notion de sentiment nationaliste exacerbé.

Cet article est passablement bref et n'est pas directement négatif. Il n'est pas question de formation d'État ou de revendication. On parle d'exagération du sentiment national sans mentionner d'autres éléments sémantiques qui pourtant existent.

4.1.9 Remarques sur les dictionnaires allemands

Tableau 4
Articles des dictionnaires allemands : *Nationalismus*

	<i>Duden</i>	<i>Wahrig</i>
Déf. n° 1	[meist abwerten] übersteigertes Nationalbewusstsein : ein engstirniger N. ³⁸	Übersteigertes Nationalgefühl ³⁹
Déf. n° 2	[selten] erwachendes Selbstbewusstsein einer Nation mit dem Bestreben, einen eigenen Staat zu bilden ⁴⁰	

³⁷ Traduction : sentiment national excessif.

³⁸ Traduction : [souvent péjoratif] confiance nationale excessive : un nationalisme borné.

³⁹ Traduction : sentiment national excessif.

⁴⁰ Traduction : [rare] confiance grandissante d'une nation ayant l'ambition de former son propre État.

Tout d'abord, en ce qui concerne les différences d'ordre méthodologique, on constate que les deux ouvrages n'ont pas subdivisé les articles de la même façon, ce qui est chaque fois le cas dans le cadre des comparaisons que nous avons effectuées jusqu'à maintenant. Par ailleurs, les deux définitions du *Duden* comportent chacune une marque d'usage, alors qu'aucune n'apparaît dans le *Wahrig*.

En ce qui a trait au contenu sémantique, on observe des différences entre ces deux articles. Selon le *Duden*, *nationalisme* signifie un sentiment à caractère péjoratif (indiqué par la marque d'usage) ou un sentiment national excessif, ce qui comporte également une connotation négative. La seconde division sémantique présente la notion de confiance conduisant au désir de former un État. Ce sens est beaucoup moins fréquent, ce qui est indiqué par la marque d'usage *rare*.

Nous constatons que le *Wahrig* est passablement bref et ne mentionne que l'idée de sentiment national alors que dans le *Duden*, il est question exclusivement de confiance dans la nation. Par ses marques d'usage, le *Duden* signale l'aspect négatif ou rendu tabou du nationalisme alors que le *Wahrig* transmet l'aspect négatif du nationalisme avec l'adjectif *exagéré*. En somme, les dictionnaires allemands offrent un traitement lexicographique de l'article *nationalisme* plus succinct d'une part et dans lequel ils présentent la notion sous un jour passablement négatif d'autre part.

4.2 Conclusions

Le traitement lexicographique de *nationalisme* dans les six ouvrages étudiés présente un éventail de divisions sémantiques peu homogènes. En passant en revue le traitement lexicographique de ce mot pour chaque paire de dictionnaires, nous avons constaté que les différences abondent. Dans la présente section, nous prendrons en compte l'ensemble des dictionnaires pour dégager les similitudes et les différences de traitement

lexicographique. Nous verrons d'abord les différences sur le plan du contenu sémantique et ensuite celles se situant sur le plan de la présentation, pour ensuite discuter des représentations idéologiques.

En observant de près les articles consacrés à la notion de *nationalisme* dans les dictionnaires du corpus, nous avons pu établir certaines différences et similitudes de contenu que nous présentons ici. Pour plus de clarté, nous indiquerons l'extrait de la définition qui correspond à l'élément sémantique dont il est question, ainsi que le numéro de la division sémantique correspondant.

Premièrement, on observe que la notion d'exagération et d'extrémité est commune à tous les ouvrages :

- *Petit Robert* : exaltation (2)
- *Petit Larousse* : imposer la prédominance [...] dans tous les domaines (2)
- *Canadian Oxford* : an extreme form of this (1b)
- *Webster's* : excessive patriotism (3)
- *Duden* : übersteigertes Nationalbewusstsein (confiance nationale excessif (1))
- *Wahrig* : übersteigertes Nationalgefühl (sentiment national excessif; (1))

Deuxièmement, la notion de sentiment apparaît dans quatre ouvrages sur six (elle est absente du *Petit Larousse* et du *Duden*).

- *Petit Robert* : exaltation du sentiment national (2)
- *Canadian Oxford* : patriotic feeling (1a)
- *Webster's* : devotion and loyalty to one's own nation (2)
- *Wahrig* : Nationalgefühl (sentiment national; (1))

Troisièmement, l'idée d'indépendance et de formation d'un État figure également dans quatre dictionnaires.

- *Petit Robert* : le droit de former une nation (1)
- *Canadian Oxford* : policy of national independence (2)
- *Webster's* : desire for national [...] independence (4)
- *Duden* : einen eigenen staat zu bilden (construire son propre État (2))

Par ailleurs, certains éléments sémantiques n'apparaissent qu'une seule fois dans l'ensemble des ouvrages. Par exemple, seul le *Duden* mentionne la confiance (divisions

sémantiques 1 et 2) et seul le *Webster's* mentionne l'esprit national, le trait particulier (ou dialecte particulier) à une nation, ainsi que le mouvement artistique (divisions sémantiques 6 et 7).

En somme, à défaut de constater une correspondance entre les divisions sémantiques du plan d'article, nous sommes à même de voir que certains éléments sémantiques se retrouvent dans plusieurs dictionnaires et que certains d'entre eux n'apparaissent que dans un seul. L'uniformité de contenu sémantique dans les six ouvrages étudiés n'est pas au rendez-vous.

À la lumière de l'analyse du traitement de *nationalisme*, nous sommes d'avis que certains éléments microstructurels présentent une charge idéologique. Les exemples et les renvois du *Petit Robert* sont porteurs d'un contenu idéologique significatif. En effet, nous avons vu que le *Petit Robert* donne des exemples signés qui renvoient à des auteurs dont les écrits sont antisémites (Maurras et Barrès).

De même, l'exemple du *Duden* traduit une représentation idéologique, bien qu'elle soit moins évidente que dans le *Petit Robert*. Il n'y a pas de renvoi à un auteur ou à une notion précise, mais l'exemple présente une connotation négative – c'est d'ailleurs le seul exemple présenté, ce qui est en soi significatif – en mentionnant « un nationalisme excessif », sous-entendant que le nationalisme est souvent exagéré. Il faut ici se rappeler que les exemples forgés sont souvent des syntagmes qui correspondent à des lieux communs linguistiques. À ce sujet, Lahaie (2001 : 28) écrit notamment : « les bons exemples sont naturels. » Or, si cet exemple est naturel, il est donc relativement fréquent ou, du moins, il ne surprend pas, ce qui permet de conclure ici à la présence d'une représentation idéologique. Quemada (1968 : 527) affirmait d'ailleurs que les exemples sont souvent l'occasion d'exprimer un ressentiment du lexicographe.

Par ailleurs, les dictionnaires anglais, à l'encontre des autres ouvrages étudiés, mentionnent tous deux des aspects positifs du nationalisme : le patriotisme et la loyauté. Nous pensons que ces éléments sémantiques reflètent respectivement les nationalismes canadien et américain, tous deux vécus plus positivement en général. En effet, l'Indépendance américaine entraîne dans ses sillons une attitude nationaliste et patriotique dont l'intensité n'a peut-être pas son égal dans les autres nations. Nous retrouvons cette vigueur dans des mots tels que *devotion* (définition 2). De même, les définitions 6 et 7, qui mettent l'accent sur le particularisme d'une nation dans la langue et dans les arts, révèlent selon nous une perspective centrée sur l'aspect positif du nationalisme et l'identification du caractère propre qui en fait si souvent partie.

Dans le dictionnaire canadien, il nous est difficile de tirer les mêmes conclusions, puisque l'article est passablement bref et contient donc peu d'indices permettant de conclure à une influence extérieure à la langue. À cet égard, nous pourrions voir dans cet article la sobriété et la modération, des qualités attribuées volontiers aux Canadiens.

Par ailleurs, nous ne repérons pas avec la même acuité des représentations idéologiques dans les dictionnaires anglais. C'est peut-être dû au fait qu'ils ne comportent pas d'exemples et que leurs définitions sont généralement plus vagues qu'on sent moins de subjectivité dans le traitement lexicographique de *nationalism*.

4.3 Nationaliste – Nationalist – Nationalist

Après avoir étudié l'article *nationalisme*, nous souhaitons observer l'adjectif dérivé *nationaliste*, qui, sur le plan du sens, est sans doute le mot sémantiquement le plus près de *nationalisme* parmi les mots de la même famille.

Nous nous devons de mentionner ici que les divisions sémantiques de ce vocable sont moins riches étant donné qu'il s'agit d'un adjectif et que, dans ce cas, les éléments

microstructurels (surtout la définition) se rapportent très souvent au nom *nationalisme*. Par conséquent, nous avons omis la partie descriptive des divisions sémantiques que nous avons incluse dans l'analyse portant sur *nationalisme*, et ce, tout simplement parce qu'elle présentait peu d'intérêt et s'avérait trop répétitive. Mentionnons par ailleurs que les définitions de *nationaliste* sont, pour la plupart, du type morphosémantique, ce qui est attribuable au fait qu'il s'agit d'un adjectif.

4.1.1 Remarques sur les dictionnaires français

Tableau 5
Articles des dictionnaires français : *nationaliste*

	<i>Petit Robert</i>	<i>Petit Larousse</i>
Déf. n° 1	Qui concerne le nationalisme ou qui l'inspire. <i>Une politique nationaliste.</i>	Qui appartient au nationalisme; qui en est partisan.
Déf. n° 2	Qui pousse le sentiment national jusqu'au nationalisme; partisan du nationalisme politique. — N. <i>Les nationalistes.</i>	

Les dictionnaires français divergent notamment en ce qui concerne le plan d'article. Le *Petit Robert* contient deux divisions sémantiques tandis que le *Petit Larousse* en contient une seule. En ce qui concerne le sens, les deux dictionnaires présentent cependant des données équivalentes. Nous nous expliquons mal la seconde définition sémantique du *Petit Robert*, car elle apporte peu d'informations supplémentaires. Elle introduit cependant la notion d'exagération, bien que d'une façon tout à fait détournée. Le sentiment national est poussé jusqu'au nationalisme.

Par ailleurs, le *Petit Robert* contient également un exemple : *une politique nationaliste*.

4.1.2 Remarques sur les dictionnaires anglais

Tableau 6
Articles des dictionnaires anglais : *nationalist*

	<i>Canadian Oxford</i>	<i>Webster's</i>
Déf. n° 1		a person devoted to nationalism
Déf. n° 2		(<i>cap.</i>) a member of a political group advocating or fighting for national independence, a strong national government, etc.
Déf. n° 3		Also, nationalistic , of, pertaining to, or promoting nationalism: <i>the beginnings of a nationalist movement</i> .
Déf. n° 4		(<i>cap.</i>) of, pertaining to, or noting a political group advocating or fighting for national independence, a strong national government, etc. — nationalistically , <i>adv.</i>

Premièrement, l'article du *Canadian Oxford* est tout simplement une réplique de l'article *nationalism*; *nationalist* n'a pas d'article propre dans cet ouvrage. Il devient dès lors difficile de comparer les deux articles, car ils renvoient à des formes grammaticales différentes.

Si nous comparons tout de même les deux articles, nous constatons que le *Webster's* ajoute des précisions concernant les partisans du nationalisme (définitions 1 et 2) et la notion de gouvernement fort (définition 4). Ces éléments n'apparaissaient pas dans la définition de *nationalism* du même ouvrage. Pour le reste, on retrouve les mêmes éléments sémantiques que dans les articles portant sur *nationalism* : indépendance nationale et revendication d'indépendance.

4.1.3 Remarques sur les dictionnaires allemands

Tableau 7
Articles des dictionnaires allemands : *Nationalist*

	Duden	Wahrig
Déf. n° 1	<i>Anhänger des Nationalismus</i> ⁴¹	Vertreter des Nationalismus ⁴²

Les dictionnaires allemands présentent des définitions semblables les unes par rapport aux autres. Seul un mot diffère : *partisan* au lieu de *défenseur*. Les définitions de l'article *nationalist* ne comportent pas de marque d'usage alors que celles de l'article *Nationalismus* du *Duden* en contenaient. Il est vrai que les deux définitions dont il est question ici reportent implicitement l'utilisateur à l'article *Nationalismus*. Ainsi, les marques d'usage qui qualifiaient ce mot dans le *Duden* n'ont peut-être pas besoin d'être répétées ici.

4.4 Conclusions

Étant donné que l'article *nationaliste* se rapporte essentiellement à *nationalisme*, et aussi, parce qu'il s'agit d'un adjectif, on y trouve moins d'informations et, par conséquent, moins de données à analyser. Le contenu sémantique est relativement uniforme et se rapporte surtout à la personne qualifiée par l'adjectif : partisan (*Duden*), défenseur (*Wahrig*), « person devoted to nationalism » (*Webster's*). Les dictionnaires français sont moins précis à cet égard et se contentent de définitions morphosémantiques pures. D'après les informations contenues dans les articles, nous ne sommes pas en mesure de déterminer la présence de représentations idéologiques en tant que telles.

⁴¹ Traduction : partisan du nationalisme.

⁴² Traduction : défenseur du nationalisme.

4.5 Nation – Nation – Nation

4.1.1 Le *Petit Robert*

L'article *nation* du *Petit Robert* contient quatre divisions sémantiques.

4.1.1.1 Première division sémantique

Vx Groupe d'hommes auxquels on suppose une origine commune. « *des nations d'hommes d'une taille gigantesque* » (Rousseau). ⇒ race.

La première division sémantique contient une définition accompagnée de la marque d'usage *vieux*⁴³, un exemple cité de Rousseau, un renvoi à cet auteur, ainsi qu'un renvoi à *race*. Cette division sémantique présente donc un sens vieilli de *nation*. Elle renvoie à la notion de race (groupe humain), déterminée par l'origine commune supposée. La provenance de la citation de Rousseau n'est pas identifiée.

4.1.1.2 Deuxième division sémantique

Groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité (historique, sociale, culturelle) et la volonté de vivre en commun. ⇒ peuple. *Nation civilisée, policée*. « *Le peuple français est [...] mieux qu'une race, c'est une nation* » (Bainville). « *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* », ouvrage de Voltaire. *La sagesse* des nations*. — « *Allez, enseignez toutes les nations* » (BIBLE), les peuples idolâtres.

La deuxième division sémantique contient une longue définition et plusieurs exemples : trois exemples forgés et trois citations. Il nous semble que cette définition ne diffère pas énormément de la première sur le plan sémantique. Par contre, elle est beaucoup plus

⁴³ L'emploi du mot *homme* dans cette définition de *nation* se justifie sans doute ici par le fait qu'il est question d'un sens vieilli.

précise et plus élaborée. L'élément sémantique important, est la conscience de l'unité, une caractéristique de la nation. Le renvoi à *peuple* (au sens d'« ensemble d'êtres humains vivant en société, habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre de coutumes, d'institutions » *Petit Robert*) illustre davantage le sens dont il est question ici.

Une série d'exemples suivent la définition. Premièrement, un exemple forgé : *nation civilisée, policée*. Cet exemple correspond selon nous les normes établies, soit le naturel de l'exemple dont parlait Lahaie (2001 : 28). Son contenu ne nous apparaît pas idéologique. L'exemple cité suivant, par contre, comporte une charge subjective qui saute aux yeux. Il s'agit de la citation suivante de Bainville « *Le peuple français est [...] mieux qu'une race, c'est une nation* ». Bainville est un nationaliste reconnu, disciple de Maurras. Cette citation paraît osée. En effet, il n'est pas de bon ton, à l'heure actuelle, de parler de race. Du reste, il est fréquent dans le *Petit Robert* que les exemples cités mettent en valeur la France ou le patrimoine français (mais pas uniquement français comme on le voit dans l'article). C'est le cas de la citation suivante du titre d'un ouvrage de Voltaire : « *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ». L'exemple forgé « *La sagesse des nations* » est peut-être une allusion à l'ouvrage de Simone de Beauvoir *L'existentialisme et la sagesse des nations*. Enfin, on cite un extrait de la Bible : « *Allez, enseignez toutes les nations* ». Tous ces exemples ne traduisent pas selon nous une valorisation idéologique quelconque.

4.1.1.3 Troisième division sémantique

Groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini ou un ensemble de territoires définis, et personnifiée par une autorité souveraine. ⇒ <u>état</u> , <u>1. pays</u> . <i>Les grandes nations</i> . ⇒ <u>puissance</u> . — <i>Qui concerne plusieurs nations</i> . ⇒ <u>international</u> . — <i>Organisation des Nations Unies (O. N. U.)</i> , créée en 1945 pour remplacer la <i>Société des Nations (S. D. N., 1919)</i> .

La troisième division sémantique contient une définition et trois exemples forgés. La définition fait référence à *nation* au sens de *pays* ou *État*. Les renvois accompagnant la définition font référence au concept d'autorité souveraine : *État, pays, puissance*. Ce concept renvoie à l'aspect plus politique de cette notion. De même, les exemples illustrent les cas où *nation* est utilisé au sens de *pays* : *les grandes nations* et *qui concerne plusieurs nations*. Deux renvois font référence à ces exemples, respectivement *puissance* et *international*. Enfin, on présente un exemple défini introduisant l'Organisation des Nations Unies qui remplace la Société des Nations.

4.1.1.4 Quatrième division sémantique

Ensemble des individus qui composent ce groupe. ⇒ population. « *Cette partie de la nation qu'on nomme la bourgeoisie* » (Hugo). *Les vœux de la nation*.
 ◇ Dr. Personne juridique constituée par l'ensemble des individus composant l'État, mais distincte de ceux-ci et titulaire du droit subjectif de souveraineté.— Cour. *La nation*, la collectivité. *Pupilles* de la nation*. *Biens, moyens de production qui doivent revenir à la nation*, être nationalisés. « *Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation* » (DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME). « *L'Europe des Nations* » (de Gaulle). *Adresser un appel à la nation*. *Consulter la nation par référendum*.

La quatrième division sémantique du *Petit Robert* est subdivisée en deux parties. La première contient une définition faisant référence au peuple ou à la population, un renvoi à *population*, de même qu'un exemple cité et un exemple forgé. L'exemple cité de Hugo vient selon nous mettre en valeur le patrimoine littéraire français, comme c'est souvent le cas dans le *Robert*, tandis que l'exemple forgé *les vœux de la nation* apporte peu de précisions d'ordre sémantique et ne fait pas référence à un contenu idéologique.

La seconde partie de l'article est plus importante et fait référence au sens juridique du terme comme l'indique la marque d'usage *droit*. L'autre marque d'usage, *courant*, vient indiquer que les exemples désignent des emplois communs. Selon la préface du *Petit Robert*, la marque *courant* « insiste sur le fait qu'un sens, un emploi est connu et employé de tous, quand le mot est d'apparence savante ou quand les autres sens sont techniques, savants, etc. ». Ainsi, le sens *collectivité* est courant par opposition au sens juridique dont il est question dans la première partie de la division sémantique. Les quelques exemples forgés illustrent ce sens.

Ensuite, on cite un extrait de la Déclaration universelle des droits de l'homme. On sait que cette déclaration a été adoptée par les États Membres de l'O.N.U. à Paris en 1948. Selon nous, cette citation illustre bien le sens de nation, mais en plus, elle sert également à mettre en valeur la France, le fait que la déclaration ait été adoptée à Paris recèle un symbolisme qu'il est heureux de souligner dans le cadre du dictionnaire, tout en mentionnant un bon exemple de l'entrée. Par ailleurs, on cite de Gaulle qui fait référence à l'Europe des nations. Enfin, deux autres exemples forgés rendent bien le sens de *nation* dont il est question.

4.1.2 Le *Petit Larousse*

L'article nation du *Petit Larousse* contient deux divisions sémantiques.

4.1.2.1 Première division sémantique

Grande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte. – Les Premières Nations : au Canada, les Amérindiens et les Inuits.

La première division sémantique, qui contient une définition et un exemple forgé, fait référence à *nation* au sens de communauté humaine. Il s'agit de la définition la plus courante de *nation*. Par contre, la conscience de l'unité n'est pas mentionnée ici. Par ailleurs, on mentionne l'exemple *Premières Nations*, car cet exemple contient l'entrée et on précise où elles vivent. Cet exemple permet à la fois d'ajouter une valeur sémantique à *nation* (autochtone) en mentionnant un autre sens que celui de la définition, tout en illustrant le sens premier de la définition.

4.1.2.2 Seconde division sémantique

[Droit] Communauté politique distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté.
--

La seconde division sémantique du *Petit Larousse* contient la définition juridique de *nation* accompagnée de la marque d'usage *droit*.

4.1.3 Remarques sur les dictionnaires français

Tableau 8
Articles des dictionnaires français : *nation*

	<i>Petit Robert</i>	<i>Petit Larousse</i>
Déf. n° 1	Vx Groupe d'hommes auxquels on suppose une origine commune. « <i>des nations d'hommes d'une taille gigantesque</i> » (Rousseau). ⇒ <u>race</u> .	Grande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte. – Les Premières Nations : au Canada, les Amérindiens et les Inuits.
Déf. n° 2	Groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité (historique, sociale, culturelle) et la volonté de vivre en commun. ⇒ <u>peuple</u> . <i>Nation civilisée, policée</i> . « <i>Le peuple français est [...] mieux qu'une race, c'est une nation</i> » (Bainville). « <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i> », ouvrage de Voltaire. <i>La sagesse* des nations</i> . — « <i>Allez, enseignez toutes les nations</i> » (BIBLE), les peuples idolâtres.	[Droit] Communauté politique distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté.
Déf. n° 3	Groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini ou un ensemble de territoires définis, et personnifiée par une autorité souveraine. ⇒ <u>état</u> , <u>1. pays</u> . <i>Les grandes nations</i> . ⇒ <u>puissance</u> . — <i>Qui concerne plusieurs nations</i> . ⇒ <u>international</u> . — <i>Organisation des Nations Unies (O. N. U.)</i> , créée en 1945 pour remplacer la <i>Société des Nations (S. D. N., 1919)</i> .	
Déf. n° 4	Ensemble des individus qui composent ce groupe. ⇒ <u>population</u> . « <i>Cette partie de la nation qu'on nomme la bourgeoisie</i> » (Hugo). <i>Les vœux de la nation</i> . ◇ Dr. Personne juridique constituée par l'ensemble des individus composant l'État, mais distincte de ceux-ci et titulaire du droit subjectif de souveraineté. « <i>Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation</i> » (DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME). « <i>L'Europe des Nations</i> » (de Gaulle). <i>Adresser un appel à la nation</i> . <i>Consulter la nation par référendum</i> . — Cour. <i>La nation</i> , la collectivité. <i>Pupilles* de la nation</i> . <i>Biens, moyens de production qui doivent revenir à la nation</i> , être nationalisés.	

Encore une fois, les articles des dictionnaires français varient beaucoup en ce qui a trait au plan, c'est-à-dire par rapport au dénombrement des sens et aux définitions en général.

Le *Petit Robert* contient des informations détaillées, réparties dans quatre divisions sémantiques, alors que le *Petit Larousse*, beaucoup plus succinct, n'en contient que deux. Ce dernier mentionne la définition la plus commune de *nation*, soit communauté humaine, ainsi que la définition juridique. Le *Petit Robert* fournit les mêmes informations, mais donne également le sens vieilli de *nation*, qui s'apparente au sens actuel. De plus, l'ouvrage inclut une définition (3) synonyme de pays.

Enfin, le *Petit Robert* est beaucoup plus élaboré sur le plan des exemples. À première vue, en plus d'illustrer le sens, ces exemples cités et forgés semblent servir à mettre en valeur la France, son patrimoine littéraire et politique. C'est le cas de la citation de Bainville « *Le peuple français est [...] mieux qu'une race, c'est une nation* ». Or, cet exemple semble également véhiculer une certaine idéologie en ce qui a trait à la France. Par ailleurs, la mention de *race*, employé dans ce sens, surprend.

4.1.4 Le *Canadian Oxford*

L'article *nation* du *Canadian Oxford* contient deux divisions sémantiques.

4.1.4.1 Première division sémantique

- | |
|--|
| <p>a a community of people of mainly common descent, history, language, etc., forming a state or inhabiting a territory.</p> <p>b the state or territory itself.</p> |
|--|

La première division sémantique du *Canadian Oxford* contient deux sous-définitions. La première définition contient les éléments sémantiques les plus fréquents vus dans d'autres ouvrages, soit la communauté humaine. La sous-définition 1b fait référence au territoire.

4.1.4.2 Seconde division sémantique

N Amer. a group of Aboriginal people with common ancestry who are socially, culturally, and linguistically united.
** **nationhood** n.

La seconde division sémantique concerne les autochtones nord-américains. Elle contient un renvoi à *nationhood*. Ce renvoi n'est pas nécessairement lié à la seconde division, car le *Canadian Oxford* a l'habitude de lister les renvois (mots de même famille n'ayant pas d'article en propre) à la suite des définitions. Ainsi, *nationhood* se trouve ajouté à la fin sans pour autant avoir de lien précis avec la dernière définition de l'article.

4.1.5 Le Webster's

L'article *nation* du *Webster's* contient quatre divisions sémantiques.

4.1.5.1 Première division sémantique

a large body of people, associated with a particular territory, that is sufficiently conscious of its unity to seek or to possess a government peculiarly its own : *The president spoke to the nation about the new tax.*

La première division sémantique correspond à la définition la plus commune de *nation* et contient un exemple forgé. La définition fait référence à une communauté humaine consciente de son unité, gouvernée ou en voie de l'être.

De plus, cette division sémantique contient également un exemple forgé. Il s'agit d'une phrase complète dans laquelle on relate un événement se produisant aux États-Unis : le président s'adresse à la nation.

4.1.5.2 Deuxième division sémantique

the territory or country itself : *the nations of Central America.*

La seconde définition de *nation* mentionne le territoire et contient un exemple. En ce sens, *nation* est synonyme de *country*. On mentionne dans l'exemple les nations de l'Amérique centrale.

4.1.5.3 Troisième division sémantique

a member tribe of an American Indian confederation.

La troisième division sémantique concerne les Premières Nations. L'élément sémantique dont il est question est « member tribe », donc l'un des groupes autochtones.

4.1.5.4 Quatrième division sémantique

an aggregation of persons of the same ethnic family, often speaking the same language or cognate languages.
— **nation·hood**, *n.*
— **nation·less**, *adj*
— **Syn.** 1. See **race** 2. 2. state, commonwealth, kingdom, realm.

La quatrième division sémantique fait référence à une communauté humaine d'origine ethnique commune et parlant la même langue. Cette division sémantique contient des renvois aux mots de même famille *nationhood* et *nationless*, de même que des renvois à des notions apparentées : *race*, *state*, *commonwealth*, *kingdom* et *realm*. Les deux premiers renvois sont des renvois correspondant à des mots de même famille. *Nationhood* renvoie à un article comportant la définition suivante « the state or quality of having

status as a separate and independent nation » et *nationless* n'a pas d'article en propre. Les autres renvois sont des synonymes. Le second article de *race* (indiqué par le ²) est synonyme de la définition 1, et les renvois *state*, *commonwealth*, *kingdom* et *realm* sont synonymes de la définition 2 de *nation*.

4.1.6 Remarques sur les dictionnaires anglais

Tableau 9
Articles des dictionnaires anglais : *nation*

	<i>Canadian Oxford</i>	<i>Webster's</i>
Déf. n° 1	a a community of people of mainly common descent, history, language, etc., forming a state or inhabiting a territory. b the state or territory itself.	a large body of people, associated with a particular territory, that is sufficiently conscious of its unity to seek or to possess a government peculiarly its own : <i>The president spoke to the nation about the new tax.</i>
Déf. n° 2	N Amer. A group of Aboriginal people with common ancestry who are socially, culturally, and linguistically united. ** nationhood n.	the territory or country itself : <i>the nations of Central America.</i>
Déf. n° 3		a member tribe of an American Indian confederation.
Déf. n° 4		an aggregation of persons of the same ethnic family, often speaking the same language or cognate languages. — nation·hood <i>n.</i> — nation·less , <i>adj.</i> — Syn.1. See race ² . 2. state, commonwealth, kingdom, realm.

Les dictionnaires anglais contiennent sensiblement les mêmes éléments sémantiques : communauté, territoire, peuples autochtones. Le *Webster's* comporte cependant davantage de divisions sémantiques, et les informations qu'il présente sont plus précises. Par exemple, l'ouvrage fait une distinction entre communauté humaine associée à un territoire (définition 1) et groupe de personnes de la même famille ethnique (définition 2). Cette distinction n'apparaît pas dans le *Canadian Oxford*.

4.1.7 Le Duden

L'article *Nation* du *Duden* comporte deux divisions sémantiques.

4.1.7.1 Première division sémantique

*große, meist geschlossen siedelnde Gemeinschaft von Menschen mit gleicher Abstammung, Geschichte, Sprache, Kultur, die ein politisches Staatswesen bilden: die deutsche N.; eine geteilte N.*⁴⁴

Cette première division sémantique contient la définition la plus commune de *nation* ainsi que deux exemples. La définition mentionne la communauté humaine dont les origines, l'histoire, la langue et la culture sont partagées. Les exemples sont : *la nation allemande* et *une nation divisée*. Le premier exemple parle de la nation allemande. On cite cette nation alors qu'on aurait pu citer une autre nation pour illustrer ce terme. Cependant, on ne peut conclure à une référence idéologique en tant que telle puisque *nation* est un concept plus neutre (moins politique) que *nationalisme*. Le second exemple fait sans doute référence à la nation allemande qui était effectivement partagée entre l'est et l'ouest.

4.1.7.2 Seconde division sémantique

*Staat, Staatswesen: die Vereinten –en (Organisation, in der sich viele Staaten zur Erhaltung des Weltfriedens zusammengeschlossen haben Abk.: VN)*⁴⁵

Cette division sémantique contient la définition synonyme d'état, et l'exemple qui l'accompagne est Nations Unies.

⁴⁴ Vaste communauté d'humains, souvent fermée, partageant origines, histoire, langue et culture, et constituant un état politique : la nation allemande; une nation divisée;

⁴⁵ État, chose publique: Organisation des Nations Unies (*Organisation, dans laquelle plusieurs états sont unis pour oeuvrer au maintien de la paix dans le monde* abrég.: O. N. U.)

4.1.8 Le Wahrig

Le Wahrig contient une seule division sémantique pour l'article *Nation*.

4.1.8.1 Première division sémantique

Nach Abstammung, Sprache, Sitte, kultureller u. polit. Entwicklung zusammengehörige, innerhalb der gleichen Staatsgrenzen lebende, bewusst u. gewollt geformte polit. Gemeinschaft → a. Volk⁴⁶

Cette division sémantique contient la définition courante de nation et un renvoi à *peuple*.

La définition fait référence à une communauté humaine partageant la même langue, les mêmes origines, la même culture et œuvrant à la construction d'un état politique.

4.1.9 Remarques sur les dictionnaires allemands

Tableau 10
Articles des dictionnaires allemands : *Nation*

	Duden	Wahrig
Déf. n° 1	<i>Große, meist geschlossen siedelnde Gemeinschaft von Menschen mit gleicher Abstammung, Geschichte, Sprache, Kultur, die ein politisches Staatswesen bilden: die deutsche N.; eine geteilte N.;</i> ⁴⁷	nach Abstammung, Sprache, Sitte, kultureller u. polit. Entwicklung zusammengehörige, innerhalb der gleichen Staatsgrenzen lebende, bewusst u. gewollt geformte polit. Gemeinschaft; → a. Volk ⁴⁸
Déf. n° 2	<i>Staat, Staatswesen: die Vereinten –en (Organisation, in der sich viele Staaten zur Erhaltung des Weltfriedens zusammengeschlossen haben; Abk.: VN);</i> ⁴⁹	

⁴⁶ Communauté politique consciente de son unité, vivant à l'intérieur des mêmes frontières et partageant des origines, une langue, des traditions ainsi qu'un développement culturel et politique communs. → peuple.

⁴⁷ *Vaste communauté d'humains, souvent fermée, et partageant origines, histoire, langue et culture et constituant un état politique* : la nation allemande; une nation divisée;

⁴⁸ Communauté politique consciente de son unité, vivant à l'intérieur des mêmes frontières et partageant des origines, une langue, des traditions ainsi qu'un développement culturel et politique communs. → peuple.

⁴⁹ *État, chose publique: Organisation des Nations Unies (Organisation, dans laquelle plusieurs États sont unis pour œuvrer au maintien de la paix dans le monde* abrég.: O. N. U.)

Les dictionnaires allemands contiennent tous les deux la définition courante de *nation*. Le *Duden* fait référence aux Nations Unies dans sa seconde division sémantique. La définition du *Wahrig* mentionne la caractéristique de la nation, soit le fait d'avoir conscience de son unité.

Les exemples du *Duden* constituent selon nous une représentation idéologique lorsqu'ils font référence à la nation allemande et divisée. Cependant, ces exemples sont compréhensibles et justes dans la mesure où ils transmettent un lieu commun linguistique. Comme l'affirme Beaujot (1989 : 79), « le lexicographe ne peut qu'enregistrer ce que l'histoire a inscrit dans la langue ».

4.6 Conclusions

Le contenu sémantique des articles *nation* en allemand, anglais et français est relativement homogène. En effet, chaque article contient une définition de *nation* correspondant *grosso modo* à « groupe humain d'origine commune partageant une histoire, une langue et un territoire ». Dans cinq cas sur six, cette définition apparaît en premier lieu dans l'article. Le *Petit Robert* présente cette définition en deuxième lieu parce que le sens de la définition 1 est vieilli. Dans ce cas, le *Petit Robert* présente les sens suivant leur ordre d'apparition dans la langue (selon la préface de l'ouvrage, « les définitions multiples s'organisent en arborisation »).

Parmi les différences remarquables au niveau du contenu sémantique, on constate que l'élément sémantique du dictionnaire américain « nation membre » ne figure pas dans les autres ouvrages. Parmi ceux qui mentionnent les nations autochtones comme élément sémantique, le *Petit Larousse* et le *Canadian Oxford* ne parlent pas de nation membre, mais bien de groupe autochtone ou d'Amérindiens tout simplement.

Autre différence au niveau du contenu sémantique : le *Duden* donne une définition de Nations Unies, un élément également présent chez le *Petit Robert*, qui mentionne l'organisation internationale dans un exemple tout en précisant que l'O.N.U remplace la S.D.N. En dernier lieu, les dictionnaires français incluent tous deux une définition juridique de *nation*, ce qui n'est pas le cas dans les autres langues.

En somme, le contenu sémantique est relativement homogène. Le sens prédominant est celui de communauté humaine partageant langue, culture et territoire. Les dictionnaires anglais incluent tous deux le sens de *pays* ou *état*. Ensuite vient le sens de peuple formant cette communauté, une nuance que font le *Petit Robert* et le *Wahrig* (ce dernier dans un renvoi).

Somme toute, le traitement de *nation* nous paraît être beaucoup moins subjectif que celui de *nationalisme*. Nous pensons que c'est entre autres dû au fait que *nation* ne désigne pas forcément une entité politique (parti, mouvement ou autre), mais fait plutôt référence à un concept abstrait, mais commun aux langues étudiées (internationalisme). En effet, le concept de nation est compréhensible dans toutes les langues étudiées, mais il ne dépend pas d'une position idéologique quelconque pour être compris, alors que c'est souvent le cas pour *nationalisme*. Les différences mineures que nous avons repérées dans le traitement lexicographique sont selon nous des distinctions d'ordre sémantique ou linguistique, mais non idéologique.

Nous devons toutefois signaler les exemples du *Petit Robert* qui sont tirés de la littérature française, de la Bible, de la déclaration des droits de l'homme et de Charles de Gaulle. On pourrait soupçonner les rédacteurs de vouloir transmettre un vaste éventail d'informations appartenant surtout, mais pas uniquement, au patrimoine littéraire et politique français. Par ailleurs, les exemples du *Duden* illustrent quant à eux la réalité allemande de la nation divisée. En somme, les exemples relatent la réalité des

communautés qui les émettent et témoignent donc d'une certaine subjectivité bien que celle-ci soit moins criante que dans le cas du traitement de *nationalisme*.

4.7 Résultats des analyses

Nous venons de terminer l'analyse des articles consacrés aux concepts *nationalisme*, *nationaliste* et *nation*. Ces analyses ont été effectuées dans l'optique de vérifier la prétendue subjectivité du dictionnaire et, le cas échéant, la présence de représentations idéologiques. Nous nous sommes attachée à l'analyse de ces mots, notamment parce que le vocabulaire politique est souvent le lieu de représentations idéologiques dans le dictionnaire (Girardin 1979 : 89).

En guise de conclusions au présent chapitre, nous souhaitons présenter les faits saillants relatifs aux analyses et illustrer comment ceux-ci corroborent ou non les dires des auteurs cités au chapitre un au sujet de la subjectivité du dictionnaire. Nous voulons également déterminer à quel niveau microstructurel se situe le plus souvent, le cas échéant, cette subjectivité.

Que révèlent donc les analyses? D'une part, l'hétérogénéité du traitement de *nationalisme* surtout, mais aussi de *nationaliste* et de *nation*, infirme l'hypothèse largement soutenue (Dubois et Dubois 1971; Girardin 1979; Boulanger 1986; Beaujot, 1989; Lehmann 1989; Mazière 1989; Moon 1989; Wierzbicka 1997; Sarfati 1999; Benson 2000) selon laquelle le dictionnaire est empreint de subjectivité.

Ainsi, certaines définitions de *nationalisme* prennent les couleurs du nationalisme de l'État d'où provient le dictionnaire. Mentionnons, entre autres, les définitions des dictionnaires allemands (confiance nationale excessive, sentiment national excessif, etc.), exemples les plus percutants en ce qui a trait aux définitions. À cet égard, on peut être

d'accord avec Moon (1989 : 77) qui affirme : « there is no such thing as a politically neutral definition. »

De plus, dans certains cas, la formulation de la définition guide, à bon ou à mauvais escient, la perception du lecteur. On songe notamment à la seconde définition du *Petit Larousse* pour le mot *nationalisme* : « mouvement politique d'individus qui veulent imposer la prédominance de la nation à laquelle ils appartiennent dans tous les domaines. » Ce choix de mots n'est pas sans laisser présager un aspect vindicatif, voire agressif du nationalisme. De même, le qualificatif *excessif* employé dans les définitions de *Nationalismus* du *Duden* et du *Wahrig* en dit long sur la perception de ce mouvement politique ou de ce sentiment national. Dans certains cas, les marques d'usage ajoutent une dimension particulière aux définitions, notamment dans le *Duden*. Or, dans le cas des marques d'usage, il paraît difficile de déterminer si elles traduisent les préjugés des lexicographes ou si elles indiquent réellement un usage devenu rare ou à éviter. Bien que le *Duden* précise dans sa préface que les marques d'usage sont déterminées d'après des statistiques, il explique néanmoins que celles-ci demeurent tout de même subjectives. Dans notre étude, les deux marques attribuées au vocable *Nationalismus* portent ombrage à ce mot dont la définition était déjà teintée de négativisme, notamment à cause du qualificatif *excessif*, qui, soit dit en passant, fait partie des deux grands dictionnaires allemands.

Néanmoins, dans le cadre de notre étude, ce sont sans doute les exemples qui trahissent le plus la subjectivité des lexicographes, et cela, dans le *Petit Robert* en particulier. On se rappellera l'article *nationalisme*, dans lequel on relève des citations de trois auteurs reconnus pour leur nationalisme marqué et aussi, leur antisémitisme, soit Gaxotte, Maurras et Barrès. De même, dans l'article *nation*, nous avons pu constater que les exemples cités viennent mettre en valeur le patrimoine littéraire français, sans

toutefois présenter une subjectivité aussi marquée que dans l'article *nationalisme*. Par ailleurs, l'exemple que l'on donne dans le *Duden, un nationalisme borné*, traduit également une certaine vision négative du nationalisme, un sujet et un vocable devenus tabous en Allemagne à la suite de la Seconde Guerre mondiale (Hermanns 1982 : 98).

En ce qui a trait aux renvois, nous avons constaté que ceux-ci n'apparaissent pas systématiquement dans les articles. Dans l'article *nationalisme*, ce sont ceux du *Petit Robert* qui apportent le plus d'information de contenu. En effet, ceux-ci font référence à des mouvements politiques s'apparentant au nationalisme : *indépendantisme*, *séparatisme*, etc. Ils viennent appuyer une définition de *nationalisme* plutôt floue, qui mentionne, entre autres, le désir pour une nationalité de former une nation. Les renvois contenus dans les dictionnaires anglais, quant à eux, apportent peu de précision puisqu'il s'agit le plus souvent de renvois à des mots de même famille qui n'ont pas d'article propre.

Dans un autre ordre d'idées, nous devons souligner ici les différences repérées entre les concepts que nous avons étudiés. En effet, le traitement de *nationalisme* est beaucoup plus diffus et plus hétérogène que celui de *nationaliste* et de *nation*, encore que des différences aient été repérées dans ces analyses également. Nous attribuons cet état de choses à l'instabilité sémantique caractérisant le vocabulaire politique et soulignée, entre autres, par Denquin (1997 : 7) et Dieckmann (1969 : 61). En effet, étant donné la nature des faits politiques, le vocabulaire qui sert à les désigner, tributaire des interprétations des faits et des prises de position inhérentes à la compréhension des phénomènes politiques, demeure moins stable sémantiquement que les mots désignant des réalités plus concrètes. À l'inverse, le traitement lexicographique de *nation*, beaucoup plus homogène, trahit une compréhension relativement uniforme de ce concept, et ce, dans les trois langues et les six ouvrages étudiés. C'est peut-être parce que la nation est la même pour tous, peu

importe son affiliation politique. Dans le cas de l'adjectif *nationaliste*, nous attribuons la relative uniformité du traitement de ce vocable au fait qu'il s'agit d'un adjectif et que, dans le cadre des articles, on se rapporte constamment, grâce à des définitions morphosémantiques, à l'article *nationalisme*. Il en résulte que les articles de *nationaliste* sont passablement brefs et limités sur le plan sémantique.

Somme toute, ces constatations confirment que le dictionnaire peut véhiculer une certaine subjectivité, voire, dans certains cas, des représentations idéologiques. À la lumière de ce constat, nous sommes tentée de nous demander, à l'instar de Lehmann (1989 : 107), « peut-il en être autrement? » En effet, la préparation de dictionnaires requiert un tel nombre de décisions qu'on conçoit difficilement comment celui-ci pourrait être totalement objectif. Par ailleurs, on pourrait arguer que les ouvrages étudiés tendent vers une certaine objectivité : ils se basent sur une méthodologie préalablement énoncée (plus ou moins bien selon le cas), ils emploient un langage neutre et évitent les jugements de valeur. Le fait est que tout travail requérant un tel nombre de décisions ne peut qu'être subjectif, au même titre où les médias, journaux écrits ou télévisés, par exemple, entretiennent, même s'ils sont sérieux, des prises de position politiques (surtout dans le cas de journaux écrits) que tout le monde connaît sans qu'elles soient explicitement énoncées. De même, les journaux télévisés détiennent une vaste marge de manœuvre dans le choix des nouvelles à couvrir, le temps à leur accorder et la façon de les présenter. Ainsi, malgré leur sérieux et leur méthode, ces journaux, tout comme les dictionnaires, font également preuve de subjectivité.

Or, dans le cas des dictionnaires, il faut se rappeler que la matière première, les mots, n'est pas formée d'entités figées. En effet, le vocabulaire est appelé à évoluer au rythme des réalités qu'il désigne (plus ou moins rapidement, donc). Si l'on tient compte des faits saillants émergeant des études sur la langue, on se surprend moins des

différences de traitement observées dans le dictionnaire. En effet, plusieurs de ces études ont montré que les conventions linguistiques qui constituent une langue sont empreintes d'une vision du monde particulière à une culture. Par exemple, Matoré (1968 : 23-24) affirme :

Le vocabulaire est l'expression d'une société. Les mots ne tombent pas du ciel, ils apparaissent à leur heure, et la date de leur naissance [...] est intéressante dans la mesure où elle révèle une modification dans l'histoire de la civilisation.

De même, Whorf (1969 : 125) soutient que « nous découpons la nature suivant les voies tracées par notre langue maternelle », et Bloomfield croit que (1997 : 71) « ...the greatest importance lies in the realization that the categoric and other distinctions of one's own language are not universal forms of expression of experience ». Ainsi, le découpage particulier de la réalité défini par la langue influence la façon de percevoir le monde et d'en nommer les aspects. Le mot *cargo* est un bon exemple de cet état de choses. En effet, pour les habitants de la Nouvelle-Guinée, *cargo* désigne tous les objets technologiques créés par « l'homme blanc »⁵⁰. C'est que la langue est un ensemble de conventions et le sens de chaque expression linguistique est une habitude associative partagée par ses locuteurs. Ainsi, les néoguinéens partagent une certaine vision de l'homme blanc qu'ils expriment dans un mot, *cargo*. On a déjà souligné que toute langue est un agencement particulier d'habitudes, ou encore, comme l'affirme Martinet (1974 : 12), « chaque langue correspond à une **organisation particulière des données de l'expérience**⁵¹ ».

Par ailleurs, la plupart du temps, le locuteur moyen n'est pas conscient des conventions qui régissent la langue qu'il parle (Wierzbicka 1997; Bloomfield 1997).

⁵⁰ L'ouvrage de Jared Diamond est la réponse à une question posée par son ami néoguinéen : « Why is it that you white people developed so much cargo and brought it to New Guinea, but we black people had little cargo of our own? » (Diamond, Jared. 1997. *Guns, Germs, and Steel. The fates of human societies*. New York : W.W. Norton, 480 p.)

⁵¹ En caractères gras dans l'original.

Dans le cas d'une étude sur le vocabulaire politique, Dupuis-Déri (2003: 323) affirme d'ailleurs : « Living with and through language, we are often blind to its rules and laws and unconscious of its power over our way of thinking and of seeing the world. »

Ces quelques réflexions sur la langue nous amènent à remettre en question le jugement sévère souvent porté à l'endroit du dictionnaire et de son contenu. La langue elle-même n'est pas essentiellement objective, car elle véhicule une perception du monde partagée par une communauté ou une culture. En dépit de l'absence de consensus sur le concept de culture (Williams 1988 : 87, cité dans Ball 1998 : 7), on considère généralement que la langue est la caractéristique la plus importante d'une culture et sa manifestation la plus évidente (Nida 2001 : 23; Wierzbicka 1997 : 21). Ce fait explique peut-être certains résultats de notre étude. En effet, on peut attribuer les différences repérées à une perception du monde de la culture émettrice, car la lexicographie d'une langue donnée est indissociable de la réalité socioculturelle dont elle est issue. C'est ce qui fait dire à Dubois et Dubois (1971 : 8) que les dictionnaires sont des « objets culturels » au même titre que les œuvres d'art ou que les œuvres littéraires.

Compte tenu de ces considérations, nous sommes mieux en mesure de comprendre la démarche lexicographique et les difficultés qu'elle pose, car le lexicographe agit à titre de filtre entre ce que la langue dit de la réalité et ce que le dictionnaire dira de la langue. À cet égard, Nida (1975: 279) affirme :

An essential part of investigation in semantics is reflected in dictionary-making, a highly specialized process, which reflects only a meagre of some fundamental problems involved in the analyses of meaning.

De plus, toute démarche lexicographique est soumise à l'actualité de la langue et aux attentes d'une communauté linguistique plus ou moins uniforme qui entend trouver dans le dictionnaire des réponses qui tiendront lieu de références. La langue agit comme un caléidoscope, miroitant tour à tour les multiples perceptions du monde et les

représentations idéologiques du moment, et ce, pour un groupe et ses sous-groupes linguistiques ou sociaux. Ainsi, « l'article de dictionnaire, nécessairement synthétique et abstracteur, et par conséquent réducteur, est comme un filtre, un tamis aux mailles plus ou moins serrées; il retient certains faits et en laisse passer d'autres » (Buzon 1979 : 29).

Enfin, les principes lexicographiques sont à la langue ce que les fondements de l'ingénierie sont aux lois de la physique (Geeraerts 1989 : 287); la langue étant, nous l'avons dit, la matière première du dictionnaire. Compte tenu de la nature conventionnelle et culturelle de la langue, force est de constater que le dictionnaire entretient une relation des plus complexes avec celle-ci et qu'il ne saurait être entièrement objectif alors que son objet même ne l'est pas. La langue véhicule en effet une perception du monde qui est propre aux groupes socioculturels des locuteurs qui la parlent. À la lumière de ces constatations sur la nature de la langue, on se doute de la complexité du rôle du lexicographe, qui doit donc tenter d'appréhender la langue en décrivant le plus précisément possible ses habitudes associatives. Compte tenu de la nature de la langue, on pourrait être tenté de revoir ses positions, car il peut paraître injuste de jeter la pierre au dictionnaire ou au lexicographe.

CONCLUSION

On a déjà souligné l'importance de la lexicographie sur le plan des affaires internationales, notamment en ce qui a trait à la compréhension mutuelle des cultures. En effet, dans le cadre d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe tenue à Helsinki en 1975, on émettait une résolution voulant que davantage d'efforts soient déployés en lexicographie afin de contribuer à l'entente entre les cultures⁵². Bien que notre étude ne caresse pas une telle prétention, elle s'est néanmoins attachée à ce que l'on pourrait appeler une « lexicographie interculturelle » et nous a permis de comparer les dictionnaires de plusieurs langues et cultures. Notre étude s'inscrit indirectement dans cette volonté d'harmonie, car elle porte sur plusieurs langues et de ce fait, sur plusieurs cultures.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes basée sur l'hypothèse selon laquelle le dictionnaire contient des représentations idéologiques et est empreint d'une certaine subjectivité, hypothèse soutenue par nombre de spécialistes dont les propos ont été cités dans la première partie de la thèse. Notre objectif principal était d'analyser et de comparer le traitement de trois vocables, *nationalisme*, *nationaliste* et *nation*, dans des dictionnaires français, anglais et allemands, trois langues mondialement importantes. Nous avons retenu des mots du vocabulaire politique étant donné qu'il s'agit d'un domaine que plusieurs chercheurs considèrent propice aux représentations idéologiques.

Pour effectuer notre travail, il fallait d'abord cerner les lieux propices à la subjectivité, ce que nous avons fait en examinant quatre éléments microstructurels en particulier, soit les définitions, les exemples, les marques d'usage et les renvois. Il s'agit

⁵² La résolution se lit comme suit : « encourager la coopération entre experts dans le domaine de la lexicographie dans le but de définir les équivalences terminologiques nécessaires, en particulier dans les disciplines scientifiques et techniques en vue de faciliter les relations entre institutions scientifiques et spécialistes. » Tiré de l'acte final de la *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* (<http://www.osce.org/item/4046.html?lc=FR> consulté le 21 juin 2006).

là d'éléments qui, chacun à leur manière, peuvent véhiculer des représentations idéologiques. Ainsi, certains types de définitions peuvent « diluer » le sens; c'est le cas des définitions morphosémantiques, qui permettent de définir sans donner beaucoup d'information. Pour ce qui est des exemples, qu'ils soient cités ou forgés, ils servent à illustrer le sens et ne sont pas confinés aux mêmes règles que les définitions. C'est pourquoi plusieurs chercheurs estiment qu'ils peuvent servir à transmettre l'opinion ou le ressenti des lexicographes. Les marques d'usage, nous l'avons vu, indiquent les particularités d'emploi du mot dans la langue. Elles ne servent pas à décrire un contenu sémantique, mais plutôt à qualifier une situation de communication, un niveau de langue ou un domaine de spécialisation. C'est ainsi qu'une marque d'usage, si elle est mal attribuée, peut véhiculer une prise de position subjective à l'endroit du mot traité. Enfin, les renvois peuvent aussi, en reportant l'utilisateur à des notions complémentaires marquées idéologiquement, traduire une certaine subjectivité.

Les analyses effectuées nous ont permis d'atteindre notre deuxième objectif, à savoir de vérifier si des représentations idéologiques étaient présentes dans les articles dont le contenu a été étudié. Nous avons effectivement été en mesure de constater une certaine part de subjectivité dans le traitement lexicographique proposé pour les concepts *nationalisme*, *nationaliste* et *nation* dans certains des dictionnaires du corpus. L'hétérogénéité du traitement lexicographique de *nationalisme*, par exemple, nous a paru être une preuve de cette subjectivité. Or, nous avons vu que le vocabulaire politique est lui-même souvent le lieu d'une certaine instabilité sémantique. Cette instabilité est notamment due au fait que l'interprétation des événements politiques résulte habituellement de positions idéologiques pouvant varier selon les partis, les groupes sociaux, les classes, etc. Ainsi, l'instabilité du vocabulaire politique pourrait expliquer les différences de traitement observées dans le cadre de notre étude et fausser l'hypothèse

selon laquelle le dictionnaire est subjectif. Par ailleurs, le traitement de l'adjectif *nationaliste* s'est avéré moins révélateur, ce que nous avons attribué au fait que le lexicographe se reporte généralement au nom lorsqu'il définit un adjectif. C'était effectivement le cas dans les définitions analysées. Enfin, le traitement de *nation* était plus homogène, ce qui, selon nous, vient du fait qu'il s'agit d'un concept qui n'est pas affilié à un mouvement ou à une prise de position politique. Ainsi, le traitement était plus uniforme, et ce, dans toutes les langues étudiées.

On attribue volontiers le manque de neutralité du dictionnaire au grand nombre de décisions entourant sa production. Cependant, les décisions éditoriales sont-elles le seul facteur expliquant la subjectivité du dictionnaire? Il y a lieu, à notre avis, de nuancer le jugement porté à l'endroit des dictionnaires en prenant en considération la nature changeante de la langue. Il faut se rappeler, en effet, que la langue évolue au gré des nouvelles réalités à nommer et qu'elle se métamorphose selon les catégories de gens qui la parlent, les classes sociales ou les lieux géographiques.

Enfin, il faut souligner les limites de notre travail, qui sont autant de pistes pour de nouvelles recherches. Premièrement, notre étude était synchronique; un travail semblable effectué diachroniquement donnerait sans doute des résultats des plus intéressants. D'ailleurs, à cet égard, il y a lieu de mentionner que les exemples probants de représentations idéologiques cités par les chercheurs dont nous avons étudié les écrits proviennent souvent de dictionnaires publiés dans la première moitié du XX^e siècle, par exemple, dans les éditions anciennes du *Petit Larousse*. Nous sommes tentée de croire que, de nos jours, les lexicographes, conscients des critiques auxquelles leurs ouvrages seront nécessairement soumis et sous l'influence du mouvement de rectitude politique, font montre d'une plus grande objectivité. Il serait intéressant de valider une telle hypothèse par l'examen diachronique de plusieurs éditions d'un même dictionnaire.

Deuxièmement, notre étude portait sur un nombre restreint de mots du vocabulaire politique. Il serait pertinent de poursuivre dans cette voie et d'inclure un plus grand nombre de mots, ce qui permettrait de déterminer si des tendances sont observables en matière de traitement lexicographique des mots de ce domaine. Troisièmement, il serait certes intéressant d'observer le traitement de mots d'autres domaines tels que la religion ou la sexualité dans les dictionnaires de notre corpus, ce qui permettrait de déterminer si l'on peut véritablement qualifier ces dictionnaires de subjectifs. Les avenues de recherche, on le voit, se multiplient infiniment...

Annexe I : Nation – Nation – Nation

<p>PETIT ROBERT</p> <p>Nation -n. f.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>nacion</i> v. 1270; « naissance, race » 1160; <i>lat. natio</i> 1♦ Vx Groupe d'hommes auxquels on suppose une origine commune. « <i>des nations d'hommes d'une taille gigantesque</i> » (Rousseau). ⇒ <i>race</i>. 2♦ Groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité (historique, sociale, culturelle) et la volonté de vivre en commun. ⇒ <i>peuple</i>. <i>Nation civilisée, policée</i>. « <i>Le peuple français est [...] mieux qu'une race, c'est une nation</i> » (Bainville). « <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i> », ouvrage de Voltaire. <i>La sagesse* des nations</i>. — « <i>Allez, enseignez toutes les nations</i> » (BIBLE), les peuples idolâtres. 3♦ Groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini ou un ensemble de territoires définis, et personnifiée par une autorité souveraine. ⇒ <i>état</i>, <i>l. pays</i>. <i>Les grandes nations</i>. ⇒ <i>puissance</i>. — <i>Qui concerne plusieurs nations</i>. ⇒ <i>international</i>. — <i>Organisation des Nations Unies (O. N. U.)</i>, créée en 1945 pour remplacer la <i>Société des Nations (S. D. N., 1919)</i>. 4♦ Ensemble des individus qui composent ce groupe. ⇒ <i>population</i>. « <i>Cette partie de la nation qu'on nomme la bourgeoisie</i> » (Hugo). <i>Les vœux de la nation</i>. <p>♦ Dr. Personne juridique constituée par l'ensemble des individus composant l'État, mais distincte de ceux-ci et titulaire du droit subjectif de souveraineté. « <i>Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation</i> » (DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME). « <i>L'Europe des Nations</i> » (de Gaulle). <i>Adresser un appel à la nation</i>. <i>Consulter la nation par référendum</i>. — Cour. <i>La nation</i>, la collectivité. <i>Pupilles* de la nation</i>. <i>Biens, moyens de production qui doivent revenir à la nation</i>, être nationalisés.</p>	<p>PETIT LAROUSSE</p> <p>nation nom féminin (latin <i>natio</i>)</p> <p>1. Grande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte. – Les Premières Nations : au Canada, les Amérindiens et les Inuits.</p> <p>2. [Droit] Communauté politique distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté.</p>
<p>CANADIAN OXFORD</p> <p>nation n.</p> <p>1 a a community of people of mainly common descent, history, language, etc., forming a state or inhabiting a territory. b the state or territory itself.</p> <p>2 N Amer. a group of Aboriginal people with common ancestry who are socially, culturally, and linguistically united.</p> <p>** nationhood n.</p> <p>ORIGIN Middle English from Old French from Latin <i>nation</i> –<i>onis</i> from <i>nasci</i> <i>nat</i>- be born</p>	<p>WEBSTER'S</p> <p>Nation n.</p> <p>1. a large body of people, associated with a particular territory, that is sufficiently conscious of its unity to seek or to possess a government peculiarly its own : <i>The president spoke to the nation about the new tax.</i></p> <p>2. the territory or country itself : <i>the nations of Central America.</i></p> <p>3. a member tribe of an American Indian confederation.</p> <p>4. an aggregation of persons of the same ethnic family, often speaking the same language or cognate languages.</p> <p>[1250–1300; ME < L <i>natiōn-</i> (s. of <i>natiō</i>) birth, tribe, equiv. to <i>natiō</i> (ptp. of <i>nasci</i> to be born) + <i>-iōn-</i> -ION] —na.tion.hood <i>n.</i> —na.tion-less, <i>adj.</i> —Syn. 1. See race 2. 2. state, commonwealth, kingdom, realm.</p> <p>Nation n. Carry or Carrie (Amelia Moore), 1846–1911, U.S. temperance leader.</p>
<p>DUDEN</p> <p>Nati on, die; -, -en [frz. <i>nation</i> < lat. <i>natio</i> = das Geborenwerden, Geschlecht; Volk (stamm), zu: <i>natum</i>, <i>Natur</i>]:</p> <p>a) <i>große, meist geschlossen siedelnde Gemeinschaft von Menschen mit gleicher Abstammung, Geschichte, Sprache, Kultur, die ein politisches Staatswesen bilden</i>: die deutsche N.; eine geteilte N.;</p> <p>[<i>Vaste communauté d'humains, souvent fermée, et partageant origines, histoire, langue et culture et constituant un état politique</i> : la nation allemande; une nation divisée;]</p> <p>b) <i>Staat, Staatswesen</i>: die Vereinten -en (<i>Organisation, in der sich viele Staaten zur Erhaltung des Weltfriedens zusammengeschlossen haben</i>; Abk.: VN);</p> <p>[<i>État, chose publique</i>: <i>Organisation des Nations Unies (Organisation, dans laquelle plusieurs états sont unis pour œuvrer au maintien de la paix dans le monde</i> abrég.: O. N. U.)]</p>	<p>WAHRIG</p> <p>Na-ti'on <f. 20> nach Abstammung, Sprache, Sitte, kultureller u. polit. Entwicklung zusammengehörige, innerhalb der gleichen Staatsgrenzen lebende, bewusst u. gewollt geformte polit. Gemeinschaft; → a. Volk [<i><lat. natio, Gen. nationis, " ; zu nasci " bzw. Natus "</i>]</p> <p>[Communauté politique consciente de son unité vivant à l'intérieur des mêmes frontières et partageant des origines, une langue, des traditions, ainsi qu'un développement culturel et politique communs. → Peuple]</p>

Annexe II : Nationalisme – Nationalism – Nationalismus

PETIT ROBERT	PETIT LAROUSSE
<p>nationalisme [nasjCnalism] n. m.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1798; de <i>national</i> 1♦ Doctrine, mouvement politique qui revendique pour une nationalité le droit de former une nation. ⇒ <u>autonomisme</u>, <u>indépendantisme</u>, <u>séparatisme</u>. <i>Les nationalismes européens du XIX^e siècle.</i> 2♦ Exaltation du sentiment national; attachement passionné à la nation à laquelle on appartient, accompagné parfois de xénophobie et d'une volonté d'isolement. ⇒ <u>chauvinisme</u>, <u>patriotisme</u>. « <i>Le départ de nos dernières troupes [...] provoqua une explosion de nationalisme</i> » (Gaxotte). 3♦ Doctrine fondée sur ce sentiment, subordonnant toute la politique intérieure au développement de la puissance nationale et revendiquant le droit d'affirmer à l'extérieur cette puissance sans limitation de souveraineté. <i>Le nationalisme intégral de Ch. Maurras. « Scènes et Doctrines du nationalisme », de Barrès.</i> <p>⊗ CONTR. <u>Internationalisme</u>.</p>	<p>nationalisme nom masculin</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Doctrine qui affirme la prééminence de l'intérêt de la nation par rapport aux intérêts des groupes, des classes, des individus qui la constituent. 2. Mouvement politique d'individus qui veulent imposer la prédominance de la nation à laquelle ils appartiennent dans tous les domaines.
CANADIAN OXFORD	WEBSTER'S
<p>Nationalism n.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 a a patriotic feeling, principles, etc. b an extreme form of this. 2 a policy of national independence. <p>** nationalist n. & adj.</p> <p>nationalistic adj.</p> <p>nationalistically adv.</p>	<p>na·tion·al·ism (nash.ĒĀ nĭ iz.ĀĀm, nash.ĒnĀ ĩz.Ā-), <i>n.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. national spirit or aspirations. 2. devotion and loyalty to one's own nation; patriotism. 3. excessive patriotism; chauvinism. 4. the desire for national advancement or independence. 5. the policy or doctrine of asserting the interests of one's own nation, viewed as separate from the interests of other nations or the common interests of all nations. 6. an idiom or trait peculiar to a nation. 7. a movement, as in the arts, based upon the folk idioms, history, aspirations, etc., of a nation. <p>[1830–40; NATIONAL + -ISM]</p>
DUDEN	WAHRIG
<p>Na t̥i o na lis mus, der; - [frz. nationalisme]:</p> <p>a) (meist abwertend) <i>übersteigertes Nationalbewusstsein</i>: ein engstirniger N.;</p> <p>[(souvent péjoratif) confiance nationale excessive : un n. borné]</p> <p>b) (selten) <i>erwachendes Selbstbewusstsein einer Nation mit dem Bestreben, einen eigenen Staat zu bilden.</i></p> <p>[(rare) confiance grandissante d'une nation ayant l'ambition de construire son propre état]</p>	<p>Na·tio·na'lis·mus, Na·ti·o·na'lis·mus <m.; -, -men> <i>übersteigertes Nationalgefühl</i> [<frz. nationalisme]</p> <p>[sentiment national excessif]</p>

Annexe III : Nationaliste – Nationalist – Nationalist

<p>PETIT ROBERT</p> <p>nationaliste [nasjʁnalist] adj. Et n. • 1830; de <i>nationalisme</i> ♦ Qui concerne le nationalisme ou qui l'inspire. <i>Une politique nationaliste.</i> ◇ Qui pousse le sentiment national jusqu'au nationalisme; partisan du nationalisme politique. — N. <i>Les nationalistes.</i></p>	<p>PETIT LAROUSSE</p> <p>Nationaliste adjectif et nom Qui appartient au nationalisme; qui en est partisan.</p>
<p>CANADIAN OXFORD</p> <p>Nationalism n. 1 a patriotic feeling, principles, etc. b an extreme form of this. 2 a policy of national independence. ** nationalist n. & adj. nationalistic adj. nationalistically adv.</p>	<p>WEBSTER'S</p> <p>na-tion-al-ist (nash.ĒĀ nĭ ist, nash.ĒnĀ list), <i>n.</i> 1. a person devoted to nationalism. 2. (<i>cap.</i>) a member of a political group advocating or fighting for national independence, a strong national government, etc. <i>-adj.</i> 3. Also, na-tion-al-is-tic, of, pertaining to, or promoting nationalism: <i>the beginnings of a nationalist movement.</i> 4. (<i>cap.</i>) of, pertaining to, or noting a political group advocating or fighting for national independence, a strong national government, etc. [1705-15; NATIONAL + -IST] —na-tion-al-is-tic-al-ly, <i>adv.</i></p>
<p>DUDEN</p> <p>Na ti o na list, der; -en, -en: <i>Anhänger des Nationalismus</i> (a). [partisan du nationalisme]</p>	<p>WAHRIG</p> <p>Na-tio-na'list, Na-ti-o-na'list <m. 16> Vertreter des Nationalismus [défenseur du nationalisme]</p>

Bibliographie

ARTICLES

- Al-Kasimi. 1983. « The interlingual/translation dictionary ». *Lexicography : principles and practice*, sous la dir. de RRK Hartman. London : Academic Press, p. 153-162.
- Beaujot, Jean-Pierre. 1989. « Dictionnaires et idéologie. » *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 79-88.
- Bossé-Andrieu Jacqueline et Roda Roberts. 2001. « Le Dictionnaire canadien bilingue et les normes linguistiques ». *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques : Actes du colloque du 69^e Congrès de l'ACFAS* (Université de Sherbrooke : 14 et 15 mai 2001), sous la dir. de Pierre Bouchard et Monique C. Cormier, Québec : Office de la langue française, p. 233-251.
- Braun, Peter. 1989. « Internationalisms: identical vocabularies in European languages ». *Language adaptation*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 158-167.
- Bray, Laurent. 1989. « Les renvois bibliographiques dans le dictionnaires monolingue ». *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 726-731.
- Geschichtliche Grundbegriffe : historisches Lexikon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*. 1992. Sous « Volk-Nation ». Stuttgart : Klett-Cotta.
- Buzon, Christian. 1979. « Dictionnaire, langue, discours et idéologie ». *Langue française*, n° 43, p. 27-44.
- Clas, André et Roda Roberts. 2003. « Le dictionnaire bilingue : une mosaïque culturelle? ». *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, sous la dir. de Thomas Szende. Paris : Honoré Champion, 2003, p. 237-247.

- Darbelnet, Jean. 1970. « Dictionnaires bilingues et lexicologie différentielle. » *Langages*, n° 19, p. 92-102.
- Delbridge, A. 1983. « The English Dictionary in different parts of the world. » *Lexicography : principles and practice*, sous la dir. de RRK Hartman. London : Academic Press, p. 23-39.
- Dictionnaire culturel en langue française*. 2005. Sous « nation ». Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Dictionnaire culturel en langue française*. 2005. Sous « nationalisme ». Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Dieckman, Walther. 1989. « Die Beschreibung der politischen Lexik im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch » [La description du vocabulaire politique dans le dictionnaire monolingue général]. *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 832-842.
- Fishman, Joshua A. 1995. « Dictionaries as Culturally Constructed and as Culture-Constructing Artifacts : The Reciprocity View as Seen from Yiddish Sources ». *Cultures, ideologies, and the dictionary : studies in honor of Ladislav Zgusta*. Suppl. Ser. Maior. Tübingen : Niemeyer, p. 29-40.
- Fourment-Berni Canani, Michèle. 2003. « Structures linguistiques à portée culturelle dans les dictionnaires bilingues français-italien ». *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, sous la dir. de Thomas Szende. Paris : Honoré Champion, p. 87-99.
- Francoeur, Aline. 2003. « Quelques remarques sur les notes culturelles du *Robert & Collins Senior* (1998) ». *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, sous la dir. de Thomas Szende. Paris : Honoré Champion, p. 299-311.
- Geeraerts, Dirk. 1989. « Principles of Monolingual Lexicography ». *Dictionnaires :*

- Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 287-296.
- Girardin, Chantal. 1979. « Contenu, usage social et interdits dans le dictionnaire ». *Langue française*, n° 43, p. 84-99.
- Girardin, Chantal. 1987. « Système de marques et connotations sociales dans quelques dictionnaires culturels français ». *Lexicographica*, n° 3, p. 76-102.
- Glatigny, Michel. 1989. « Les commentaires normatifs dans le dictionnaire monolingue ». *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 700-704.
- Grand Robert de la langue française*. Éd. 2001. Sous « dictionnaire », vol. 1. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Grand Robert de la langue française*. Éd. 2001. Sous « idéologie », vol. 1. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Hausmann, Franz Joseph. 1985. « Trois paysages dictionnaires : la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. Comparaisons et connexions ». *Lexicographica*, n° 1. p. 24-40.
- Hausmann, Franz Joseph. 1989. « Die Markierung im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch : eine Übersicht » [Les marques d'usage dans le dictionnaire général monolingue]. *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 649-656.
- Hausmann, Franz Joseph et Wilfried Seibicke. 1989. « Das Internationalismenwörterbuch » [Le dictionnaire des internationalismes]. *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 2. Berlin : W. de Gruyter, p. 1179-1184.
- Hermanns, Fritz. 1982. « Brisante Wörter » [Mots actuels]. *Studien zur*

- neuhochdeutschen lexikographie II* [Études lexicographiques du nouvel allemand moderne]. Hildesheim; New York : Georg Verlag, p. 87-101.
- Lara, Luis Fernando. 1995. « Towards a theory of the Cultural Dictionary ». *Cultures, ideologies, and the dictionary : studies in honor of Ladislav Zgusta*. Suppl. Ser. Maior. Tübingen : Niemeyer, p. 41-51.
- Lehmann, Alise M. 1984. « Graphes et description des renvois dans le dictionnaire; le traitement du vocabulaire de l'appareil génital dans le *Petit Larousse Illustré* de 1948 à 1980 ». *Cahier de lexicologie*, n° 60, p. 45-47.
- Lehmann, Alise. M. 1989. « Les représentations idéologiques dans le discours du dictionnaire ». *Lexiques*. Paris : Hachette, p. 106-112.
- Martin, Robert. 1989. « L'exemple dans le dictionnaire monolingue ». *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 599-606.
- Mazière, Francine. 1989. « Une analyse de la définition : formes, historicité et idéologie ». *Lexiques*. Paris : Hachette, p. 97-105.
- Moon, Rosamund. 1989. « Objective or Objectionable? Ideological Aspects of Dictionaries ». *English Language Research*, n° 9, p. 59-94.
- Moreau, Marie-Louise. 2002. « La norme : quelle fonction ? » *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques : Actes du colloque du 69^e congrès de l'Acfas* (Université de Sherbrooke : 14 et 15 mai 2001), sous la dir. de Pierre Bouchard et Monique C. Cormier. Québec : Office de la langue française, p. 11-24.
- Nida, Eugene Albert. 1975a. « Analysis of meaning and dictionary making ». *Language structure and translation : essays*. Stanford, Calif. : Stanford University Press, p. 1-23.

- Nida, Eugene Albert. 1975b. « Words and thoughts ». *Language structure and translation : essays*. Stanford, Calif. : Stanford University Press, p. 184-191.
- Nida, Eugene Albert. 1995. « Lexical Cosmetics ». *Cultures, Ideologies, and the Dictionary : studies in honor of Ladislav Zgusta*. Suppl. Ser. Maior. Tübingen : Niemeyer, p. 69-72.
- Osselton N. E. 1983. « The history of the English-language dictionaries ». *Lexicography : principles and practice*, sous la dir. de RRK Hartman. London : Academic Press, p. 13-39.
- Oxford English Dictionary*. 1989. Sous « nationalism ». Oxford : Clarendon Press; New York : Oxford University Press.
- Oxford American Dictionary and Language Guide*. 1999. Sous « nationalism ». New York : Oxford University Press.
- Quemada, Bernard. 2002. « Dictionnaire », *Encyclopédie Universalis*. p. 294-297.
- Random House Dictionary of the English Language*. 1987. Sous : « nationalism ». New York : Random House.
- Rey, Alain. 1968. « À propos des dictionnaires français ». *Le français dans le monde*, n° 58, p. 13-16.
- Rey, Alain. 1986. « Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues ». *Lexicographica 2*, p. 33-42.
- Rey, Alain. 1987a. « La notion de dictionnaire culturel et ses applications ». *Cahiers de lexicologie*, n° 51, p. 243-256.
- Rey, Alain. 1987b. « Le dictionnaire culturel ». *Lexicographica*, n° 3, p. 3-50.
- Rey, Alain. 1989. « Divergences culturelles et dictionnaire bilingue ». *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 3. Berlin : W. de Gruyter, p. 2865-2870.

- Rey, Alain et Simone Delesalle. 1979. « Problèmes et conflits lexicographiques ». *Langue française*, n° 43, p. 4-26.
- Sarfati, George-Elia. 2002. « Cultural Study, Doxa, Dictionaries : The case of Jewish Identity ». *Poetics Today*, vol. 23, n° 3, p. 489-512.
- Schäder, Burkhard. 1984. « Anleitung zur Benutzung einsprachiger neuhochdeutscher Wörterbücher » [Initiation à l'utilisation des dictionnaires de haut allemand moderne]. *Der Deutschunterricht*, vol. 36, n° 5, p. 81-100.
- Strauss, Gerhard. 1982. « Aspekte des Sprachauschnitts 'Politik' im einsprachigen Wörterbuch » [Aspects du vocabulaire politique dans le dictionnaire monolingue]. *Konzepte zur Lexikographie* [Concepts de lexicographie]. Tübingen : Max Niemeyer, p. 34-64.
- Strauss, Gerhard. 1986. « Sprachspiele, kommunikative Verfahren und Texte in der Politik » [Jeux de mots, méthodes de communications et textes en politique]. *Der politische Wortschatz* [Le vocabulaire politique]. Tübingen : Gunter Narr, p. 2-66.
- Strauss, Gerhard. 1986b. « Schwere Wörter in der Politik [*Hard words* en politique] » *Der politische Wortschatz* [Le vocabulaire politique]. Tübingen : Gunter Narr, p. 149-280.
- Strauss, Gerhard. 1989. « Die Beschreibung der politischen Lexik im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch » [La description du lexique politique dans le dictionnaire monolingue général]. *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 835-842.
- Strauss, Gerhard et Gisela Zipf. 1986. « Formen der Ideologiegebundenheit. Versuch einer Typologie der gesellschaftspolitischen Lexik » [Forme du lien à l'idéologie. Essai de typologie du lexique de la politique]. *Der politische Wortschatz* [Le vocabulaire politique]. Tübingen : Gunter Narr, p. 67-148.

- Szende, Thomas. 2003a. « L'information sémantique en lexicographie bilingue (hongrois-français) ». *Dictionnaires bilingues, méthodes et contenus*, sous la dir. de Thomas Szende. Paris : Honoré Champion, p. 69-81.
- Szende, Thomas. 2003b. « Images collectives et formules codées ». *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, sous la dir. de Thomas Szende. Paris : Honoré Champion, p. 259-269.
- Webster's New World Dictionary*. 1960. Sous « nationalism ». Toronto : Nelson, Foster & Scott.
- Whitcut, Janet. 1995. « Taking it For Granted : Some Cultural Preconceptions in English Dictionaries ». *Cultures, Ideologies, and the Dictionary : studies in honor of Ladislav Zgusta*. Suppl. Ser. Maior. Tübingen : Niemeyer, p. 253-274.
- Wierzbicka, Anna. 1995. « Dictionaries and Ideologies : Three Examples from Eastern Europe ». *Cultures, Ideologies, and the Dictionary : studies in honor of Ladislav Zgusta*. Suppl. Ser. Maior. Tübingen : Niemeyer, p. 181-201.
- Zgusta, Ladislav. 1989. « The Role of Dictionaries in the Genesis and Development of the Standard ». *Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*. T. 1. Berlin : W. de Gruyter, p. 71-79.

MONOGRAPHS

- Benson, Phil. 2001. *Ethnocentrism and the English Dictionary*. London; New York : Routledge, 232 p.
- Bloomfield, Leonard. 1997. *An introduction to the study of language*. London : Routledge/Thoemes Press, 335 p.
- Bouchard, Pierre et Monique C. Cormier (dir.). 2001. *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques : Actes du colloque du 69^e*

- Congrès de l'ACFAS* (Université de Sherbrooke : 14 et 15 mai 2001), 293 p.
- Boulanger, Jean-Claude. 1986. *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*. Ser. Maior 13. Tübingen : Max Niemeyer, 165 p.
- Braun, Peter, Burkhard Schäder et Johanness Volmert. 1990. *Internationalismen. Studien zur interlingualen Lexikologie und Lexikographie*. [Les internationalismes. Lexicologie et lexicographie interlinguistiques] Tübingen : Max Niemeyer, 193 p.
- Calhoun, Craig. 1997. *Nationalism*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 164 p.
- Cushner, Kenneth et Richard W. Brislin. 1996. *Intercultural Interactions*. Thousand Oaks : SAGE Publications, 2^e éd., 365 p.
- Denquin, Jean-Marie. 1997. *Vocabulaire politique*. Coll. « Que sais-je ? », Paris : P.U.F., 127 p.
- Diamond, Jared. 1997. Diamond, Jared. *Guns, Germs, and Steel. The fates of human societies*. New York : W.W. Norton, 480 p.
- D'Oria, Domenico. 1988. *Dictionnaire et idéologie*. Paris : Schena-Nizet, 222 p.
- Dubois, Claude et Jean Dubois. 1971. *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*. Paris : Larousse, 224 p.
- Gaudin, François et Louis Guespin. 2000. *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles : Duculot, 355 p.
- Jackson, Howard. 1988. *Words and their meaning*. London; New York : Longman, 279 p.
- Jackson, Howard. 2002. *Lexicography : an introduction*. New York : Routledge, 190 p.
- Jackson, Howard et Étienne Zé Amvela. 2000. *Words, meaning, and vocabulary*. London; New York, 216 p.
- Kolwa, Andrea. 2001. *Internationalismen im Wortschatz der Politik* [Les

- internationalismes du vocabulaire politique]. Frankfurt am Main : Peter Lang, 426 p.
- Landau, Sidney. 2001. *Dictionaries, The art and craft of lexicography*. Cambridge; New York : Cambridge University Press, 477 p.
- Maier, Elisabeth. 1984. *Studien zur sprachnormtheorie und zur konzeption der Sprachnorm in französischen Wörterbüchern*. [Études théorique de la norme et sa conception dans les dictionnaires français] Frankfurt am Main : Peter Lang, 377 p.
- Martinet, André. 1974. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin, 221 p.
- Matoré, Georges. *Histoire des dictionnaires français*, Paris : Larousse, Série Langue vivante, 279 p.
- Nida, Eugene Albert. 2001. *Contexts in Translating*. Amsterdam/Philadelphia : John Publishing Company, 125 p.
- Pruvost, Jean. 2004. *La dent-de-lion, la semeuse et le Petit Larousse*. Paris : Larousse, 196 p.
- Pruvost, Jean. 2002. *Les dictionnaires de langue française*. Coll. « Que sais-je ? », Paris : P.U.F., 127 p.
- Quemada, Bernard. 1968. *Les Dictionnaires du français moderne, 1539-1863*. Paris : Didier, 682 p.
- Rey, Alain. 1977. *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*. Paris : Armand Colin, 307 p.
- Rey, Alain. 1982. *Encyclopédies et dictionnaires*. Coll. : « Que sais-je ? », Paris : P.U.F., 127 p.
- Rey-Debove, Josette. 1971. *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. The Hague : Mouton, 329 p.
- Rothe, Ulrike. 2001. *Das einsprachige Wörterbuch in seinem soziokulturellen Kontext*

- [Le dictionnaire monolingue dans son contexte socioculturel]. Ser. Maior 109.
Tübingen : Max Niemeyer, 282 p.
- Sarfati, Georges-Elia. 1995. *Dire, agir, définir : dictionnaires et langage ordinaire : critique de la raison lexicographique d'un point de vue pragmatique*. Coll. « Logiques sociales ». Paris : Éditions de l'Harmattan, 255 p.
- Sarfati, George-Elia. 1999. *Discours ordinaires et identités juives. La représentation des Juifs et du judaïsme dans les dictionnaires et les encyclopédies du Moyen Âge au XX^e siècle*. Paris: Berg International, 287 p.
- Schmidt, Hartmut. 1986. *Wörterbuch-probleme*. [Problèmes liés au dictionnaire]
Tubingen : Max Niemeyer, 180 p.
- Svensen, Bo. 1993. *Practical lexicography : principles and method of dictionary making*.
Oxford : Oxford University Press, 304 p.
- Von Busekist, Astrid. 1998. *Nations et nationalismes*. Paris : Armand Colin, Coll. Synthèse, Série Histoire, 96 p.
- Werner Sauer, Wolfgang. 1988. *Der Duden. Geschichte und Actualität eines Volkswörterbuch* [Le Duden; Histoire et actualité d'un dictionnaire du peuple].
Stuttgart : Metzner, 229 p.
- Whorf, Benjamin Lee. 1969. *Linguistique et anthropologie. Les origines de la sémiologie*. Trad. Claude Carme. Paris : Éditions de Noël, 220 p.
- Wierzbicka, Anna. 1997. *Understanding Cultures Through their Key Words*. New York : University Press, 317 p.
- Zgusta, Ladislav. 1980. *Theory and method in lexicography : Western and non-Western perspectives*. Columbia, S.C. : Hornbeam Press, 189 p.

THÈSES

- Ball, Mathiew. 1998. *Dictionaries and ideology : the treatment of gays, lesbians and bisexuals in lexicographic works*. Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 228 p.
- Crenn, Tiphaine. 1997. *Register and register labeling in dictionaries*. Thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 237 p.
- Dupuis-Déri, Francis. 2003. *The political power of words : democracy and political strategies in the United States and France, 1776-1871*. Thèse de doctorat, Vancouver, University of British Columbia, 366 p.
- Lahaie, Lucie. 2001. *Le traitement lexicographique des noms d'oiseaux dans le Petit Robert : études des éléments postdéfinitionnels*. Thèse de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 197 p.

SOURCES DE L'INTERNET

- Bégoc, Damien, « Dictionnaire des citations politiques »
http://www.citationspolitiques.com/theme.php3?id_mot=458 (consulté le 21 juin 2006)
- Bogros, Olovier. « Qu'est-ce qu'une nation », *Bibliothèque électronique de Lisieux*,
http://ourworld.compuserve.com/homepages/bib_lisieux/nation01.htm (consulté le 25 novembre 2006, dernière mise à jour le 2 novembre 2000)
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe*
<http://www.osce.org/item/4046.html?lc=FR> (consulté le 21 juin 2006).
- Corbeil, Jean-Claude. 2005. « Un cas de révisionnisme linguistique; Les linguistes n'inventent pas la norme, ils ne peuvent que tenter de la décrire », *Le Devoir*, 15 janvier 2005, <http://www.ledevoir.com/2005/01/14/72531.html> (consulté le 21

juin 2006).

Córdoba Rodríguez, Félix. 2003. « Bibliografía temática de la lexicografía », Grupo de lexicografía Facultade de Filoloxía Universidade da Coruña

<http://www.udc.es/grupos/lexicografia> (consulté le 5 juillet 2006).

De Villers, Marie-Éva. 1999. « Lexicographie pour une appropriation du français au Québec » paru dans *Québec français*, n°113, p. 99-102,

<http://www.hec.ca/~x067/chroniqueslinguistiques/lexicographie.html> (consulté le 11 novembre 2004; dernière mise à jour : 1^{er} mars 2000).

Dutrisac, Robert. 2006. « Duceppe insiste pour que Harper reconnaisse le Québec comme une nation », *Le Devoir*, 23 juin 2006,

<http://www.ledevoir.com/2006/06/23/112294.html?333> (consulté le 23 juin 2006).

Gezundhajt, Henriette « Les dictionnaires »

<http://www.linguistes.com/mots/dictionnaires.html> (consulté le 8 novembre 2004).

Musée virtuel du dictionnaire

http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/histoire_dico/mvd._XX_dico.html, (consulté le 8 juin 2006).

Riethmayer, H. *LEO (Link Everything Online)*, Dictionnaire français-allemand allemand-français et anglais-allemand allemand-anglais en ligne, www.leo.org (consulté le 8 juin 2006; dernière mise à jour effectuée le 11 octobre 2005).

Wooldridge, Russon « Métalexicographie et dictionnairique »

<http://www.chass.utoronto.ca/~wulftric/metalex.htm> (consulté le 3 avril 2005).

DICTIONNAIRES ÉTUDIÉS

Canadian Oxford Dictionary. 2002. Don Mills : Oxford University Press.

Deutsches Universalwörterbuch. 2003. Mannheim : Dudenverlag.

Deutsches Wörterbuch de Wahrig. 2003. Thubingen : Niemeyer.

Nouveau Petit Robert. 2003. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Petit Larousse. 2003. Paris : Larousse.

Random House Webster's Dictionary of the English Language. 2002. New York :

Random House.